



Le Nouvelliste

LEADER DE L'INFORMATION RÉGION

cyberpresse.ca

Campagne électorale
Lise Landry donne le coup
d'envoi à Shawinigan - page 5

La bibliothèque
Un endroit important
dans la vie - page 7



81e ANNÉE, No 301

TROIS-RIVIÈRES, LE VENDREDI 19 OCTOBRE 2001

65¢ PLUS TAXES

L'ÉCOLE SORT DES RANGS



LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD

Clément Carter, comme tous les profs qui ont pris part au camp, s'est fait connaître de ses élèves sous un autre jour.

Deux jours en nature pour apprendre... à faire connaissance

BRIGITTE TRAHAN
Saint-Paulin

J eudi matin, journée régulière de classes. Ils sont pourtant 34, sac à dos, à prendre la clef des champs, 34 élèves de l'école secondaire Chavigny avec leurs professeurs et deux psycho-éducateurs. Dans l'autobus, tout le monde en jeans.

On a invité le chien et apporté des chansons, des guimauves et des saucisses, car il y aura un feu de camp, en soirée, puis dodo dans la belle auberge du lac Castor, à

Saint-Paulin... loin, loin dans les bois.

Ces jeunes de 13 et 14 ans, qui vivent des difficultés d'apprentissage scolaire, étaient visiblement bien plus heureux d'être là qu'entre les murs de leur école. Ce n'est pas juste parce qu'il faisait un temps superbe et que les feuilles d'automne étaient à leur plus beau.

C'était pour eux une rare occasion de refaire connaissance dans un autre contexte que l'école et de voir le personnel qui les encadre sous un autre jour.

Voir ÉCOLE en page 2

Techniciens convoités

Le taux de placement des finissants demeure encourageant

MARIE-JOSÉE MONTMINY
Trois-Rivières

O n répète souvent que les emplois liés à la formation technique sont en constante demande. Les plus récents bilans des collèges de la région confirment que le taux de placement des finissants des programmes techniques demeure plus qu'encourageant.

Le portrait tracé par le service de placement du Cégep de Trois-Rivières révèle que le taux global d'embauche dans un emploi relié au diplôme obtenu est de 85 % pour les finissants de la promotion 2000. Neuf programmes techniques ont par ailleurs vu la totalité de leurs finissants se trouver un emploi.

Les formations qui affichent un taux d'embauche de 100 % sont surtout concentrées dans les techniques biologiques et physiques. Les programmes de Techniques d'hygiène dentaire et de Soins infirmiers comptent parmi les techniques biologiques pouvant s'enorgueillir d'un taux de placement de 100 %, ce qui représente une hausse de 4 % par rapport à 1999 et de 12 % comparativement à 1998.

Les finissants en Techniques d'hygiène dentaire ont été plus nombreuses à se faire offrir un emploi à temps plein. Cette augmentation de 22 % en 2000 permet de dire que la majorité des finissantes n'ont pas eu à se contenter d'un emploi à temps partiel ou du cumul d'emplois pour obtenir un horaire équivalent à un poste à temps plein, comme c'était souvent le cas auparavant.

La pénurie des infirmières a également garanti un taux de placement de 100 % pour les finissantes du Cégep en 2000. Par contre, les emplois à temps plein ne représentent que 79 % des postes offerts. On remarque que les techniciens en soins infirmiers qui acceptent de se déplacer vers les grands centres sont plus susceptibles de décrocher un contrat à temps plein ou un poste régulier.

Du côté des techniques physiques, le taux d'emploi relié au domaine d'études est demeuré le même qu'en 1999, soit 91 %. Sur les 16 voies de sortie en techniques physiques à Trois-Rivières, 14 affichent un taux de placement de 80 % et plus, dont sept ont un taux d'embauche de 100 %.

Les programmes où tous les finissants ont été embauchés regroupent les technologies de la mécanique du bâtiment, de maintenance industrielle et de génie mécanique (option conception), les technologies de l'électronique industrielle (option instrumentation et automatisation), de l'électronique (option télécommunications) et de conception électronique, ainsi que la Fabrication mécano-soudée (métallurgie).

Les finissants en génie civil ayant des compétences en dessin, en surveillance de chantier, en estimation de projets et en laboratoire, sont particulièrement recherchés par les employeurs. La bonne performance du secteur de la construction, d'une part, et la baisse du nombre de finissants, d'autre part, contribuent à expliquer cette demande de main-d'oeuvre.

Voir TECHNICIENS en page 2

La guerre au terrorisme

► L'Amérique sur des charbons ardents

— page 19

► L'intervention terrestre en Afghanistan se précise

— page 19



► Ottawa consacre 12 millions \$ à la lutte contre le bioterrorisme

— page 28

Québec devra verser plus de 2 millions \$ à Benoît Proulx

ISABELLE DUCAS
Ottawa (PC)

L e gouvernement du Québec devra verser plus de deux millions \$ en dédommagement à l'ex-journaliste Benoît Proulx, de Québec, qui avait été condamné sans motifs raisonnables à la prison à vie pour le meurtre de son ancienne petite amie, France Alain, survenu en 1982.

Condamné en 1991, Benoît Proulx avait été acquitté l'année suivante.

La Cour suprême du Canada a conclu hier que M. Proulx a été victime d'une poursuite motivée par des buts illégitimes et malveillants et qu'il avait été trouvé coupable en l'absence de preuves valables.

Dans une décision partagée, rendue à quatre juges contre trois, la Cour suprême affirme que le procès de Benoît Proulx a été entaché d'irrégularités et montre du doigt le substitut du procureur général dans le dossier. Me Robert Parrot.



PHOTO: PC

Benoît Proulx a finalement eu gain de cause et le gouvernement devra lui payer plus de 2 millions \$ en dédommagement.

«Il y a eu mépris flagrant des droits de l'appelant (Proulx), alimenté par des motifs totalement irréguliers», écrivent les juges Ian Binnie et Frank Iacobucci, qui ont rédigé la décision.

L'attitude malveillante du substitut du procureur général justifie que des dommages et intérêts variant entre 2,2 et 2,3 millions \$ soient versés à Benoît Proulx, qui n'aurait jamais dû faire l'objet d'accusations, a conclu la Cour suprême.

«Je suis très heureux, j'ai des sanglots dans la voix, j'ai peine à me retenir», a commenté Benoît Proulx, après avoir pris connaissance du jugement.

QUÉBEC VA PAYER

«Nous allons faire le chèque, il n'est pas question de prendre quelque procédure que ce soit pour ne pas payer cette somme d'argent», a réagi le ministre de la Justice, Paul Bégin, à Québec.

«Ça ferme le dossier en ce qui me concerne», a tranché le ministre Bégin.

Voir PROULX en page 2

Éditorial

Mal de bloc

- page 6

avec MARC ROCHETTE

MÉTÉO



Maximum: 11 Minimum: 5 Détails p. 22

SOMMAIRE

Arts et spectacles:	20-21	Mots croisés:	12
Bandes dessinées:	12	Nécrologie:	26-27
Feuilleton:	23	Opinions:	6
Gens d'ici:	22	Petites annonces:	23 à 26
Horoscope:	12	Sports:	15 à 18
Jeux et enjeux:	12	Vos affaires:	9 à 11
Loterie:	13		

Semaine



POÈME

Coureur des bois urbains
Je veux la peau des mots
Et je rêve à l'amour fast-food

Jean Perron, Rock desperado,
Écrits des Forges, 1986

SOURIRE

Un avis à l'entrée d'un cimetière: «Ici, nous n'enterrons que les personnes qui vivent dans ce village».

SPECIAL ASPIRATEUR CENTRAL
299⁹⁹\$
374-6890

Boutique de la BALAYEUSE

COGECO Numérique

- Qualité d'image exceptionnelle
- Son DolbyTM numérique, prêt pour le AC3
- Grande variété de chaînes
- Signal stable et constant
- Sélection de films à la carte payables par visionnement
- Liberté de choisir vos chaînes
- Et bien plus!

Avec notre service **Multivision** exclusif, chacun peut écouter son émission sur sa télé, sans décodeurs additionnels!

Découvrez nos nouveaux forfaits: composez le 693-5151 ou visitez le www.cogeco.com

Décodeur à 99 \$+

Essayez le forfait Classique à seulement 30,99 \$/mois

COGECO Propulseur d'images

KIA La Pérade

RIO RX-V

14 695\$

Enfin, la qualité accessible à tous

2002

Sainte-Anne-de-la-Pérade 325-2444

À lire dans l'édition de demain



FORUM

Porcheries contestées

L'implantation des porcheries continue de soulever beaucoup de controverse dans la région. Jean-Marc Beaudoin fait le point.



STYLE

Le look des ados

Le look préoccupe les adolescents dans les écoles. Et le souci de l'apparence n'est pas réservé uniquement aux filles.



MAISON ET JARDIN

Avez-vous votre bois?

Pour une majorité de gens, l'automne est le moment d'acheter du bois de chauffage. Or, quelques précautions s'imposent.

Le Nouvelliste

FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920
1920, rue Bellefeuille,
Trois-Rivières - G9A 3Y2
(819) 376.2501

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ANDRÉ PROVENCHER

RÉDACTION

RÉDACTRICE EN CHEF CHRISTIANE ST-PIERRE
DIRECTEUR DE L'INFORMATION MICHEL SAINT-AMANT
information@lennouvelliste.qc.ca
Téléphone: (819) 376.0946

PUBLICITÉ - MARKETING

DIRECTRICE GINETTE PINNETON
ANNONCES LOCALES ANDRÉ GARCEAU
PROMOTIONS ET CLASSES CÉLINE PARENT
Publicité et annonces • téléphone: (819) 691-4356
Néologie • téléphone: (819) 376-8625

ABONNEMENT ET TIRAGE

DIRECTEUR NORMAND DUMOULIN
abonnement@lennouvelliste.qc.ca
Téléphone: (819) 376.2000

ADMINISTRATION ET FINANCES

DIRECTEUR ALAIN ROCHER

PRÉIMPRESSION

DIRECTEUR MARC PRONOVOST

INFORMATIQUE

SUPERVISEUR JEAN-MARC DE JONGHE

IMPRIMÉ À T.R. OFFSET

DIRECTEUR FERNAND SYLVAIN
Téléphone: (819) 376.1866

218 625 \$ de plus pour Saint-Léon-le-Grand

Saint-Léon-le-Grand (MEL)

Les travaux de collecte et d'assainissement des eaux usées vont coûter plus cher que prévu à Saint-Léon-le-Grand. C'est pourquoi le gouvernement lui a apporté une aide financière supplémentaire de 218 625 \$ dans le cadre du programme Les eaux vives du Québec. Cette subvention totalise maintenant 1 615 625 \$. En tout, les travaux sont évalués à 2 415 380 \$.

Les coûts sont plus élevés que prévu en raison d'un changement en ce qui

concerne le site choisi pour l'implantation de la station de traitement et l'ajout par la municipalité de conduites d'égout pluvial.

Ces travaux visent, selon le gouvernement, à régler des problèmes de contamination des puits des résidents dus à une évacuation inadéquate des eaux usées. Ils permettront de mieux protéger la qualité de l'eau potable disponible et la restauration de la salubrité du milieu aquatique. Ce projet touche environ 550 personnes et devrait contribuer à la création de 31 emplois. ■

LA SEMAINE DE L'ALPHABÉTISATION AU-DELÀ DES MOTS...

Au-delà des mots, il y a la vie. La vie de tous les jours où des milliers de personnes sont confrontées à la dure réalité des MOTS. Les MOTS qui donnent des MAUX. Les MAUX qui masquent la vérité.

- Q. Pourquoi ne t'abonnes-tu pas au journal du quartier ? Il y a tellement de bons articles.
- R. J'ai des MOTS d'yeux quand je lis trop...
- Q. Pourquoi ne viens-tu pas au bingo avec moi ?
- R. Ça me donne des MOTS de tête...
- Q. Tu n'étais pas au marchethon samedi ? Tu n'avais pas lu l'affiche ?
- R. J'avais des MOTS de jambe...

Voilà autant de (MOTS / MAUX) qui empêchent les personnes qui ont de la difficulté à lire et à écrire de profiter des petits plaisirs de la vie. Alors, vous aimeriez aider un parent ou un ami à guérir de ses MOTS, parlez-lui de :

La CLÉ en éducation populaire de Maskinongé
110, 2e Avenue, 2e étage, Louiseville
Téléphone : (819) 228-8071

2 points de services dans le comté de Maskinongé :

- Saint-Alexis-des-Monts
- Saint-Edouard-de-Maskinongé



On met de la vie dans votre quotidien...

...et c'est de la vie régionale.

Abonnez-vous dès maintenant pour ne rien manquer !

376.2000

Le Nouvelliste

3 JOURS SANS TPS ! 19, 20 et 21 OCTOBRE 2001

Exceptionnellement ouverts vendredi soir, samedi et dimanche toute la journée.

PLUS 3 FAÇONS DE GAGNER GROS pendant l'événement EN ROUTE VERS L'OR de Goodyear !

Jusqu'à 100 \$ de rabais instantanés. (Wrangler MT/R)

Grattez et gagnez.

Gagnez votre achat de pneus.

- Super rabais instantanés - toutes les informations chez votre détaillant Goodyear SELECT participant.
- Grattez et gagnez de beaux prix - chandails, rabais sur service auto, un voyage à Salt Lake City et beaucoup, beaucoup plus !
- En prédisant les bons résultats d'Équipe Canada à Salt Lake City, vous GAGNEZ vos pneus !
- Hâtez-vous, le concours prend fin le 23 décembre 2001. Voyez votre détaillant Goodyear SELECT participant pour tous les détails.



Pneus toute saison soldés à compter de 33,33\$ ch.

Aussi, grande variété de pneus d'hiver

PAS DE COMPTANT PAS D'INTÉRÊTS ET JUSQU'À 3 MOIS POUR PAYER !

Entreposage de pneus !

À l'achat de 4 pneus, avec achat minimal de 250 \$ et sur approbation du crédit. Des frais minimes sont exigés.



*** Marque déposée de la compagnie d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et Goodyear Canada Inc.

** Rabais offert à l'achat de 4 pneus Ultra Grip Ice achetés le ou avant le 31 octobre 2001, chez tous les détaillants Goodyear SELECT participants. Rabais applicable avant taxes sur le prix de vente du détaillant. Ne peut être jumelé à aucune autre offre.

1 Le concours prend fin le 23 décembre 2001. Pour réclamer un prix vous devez répondre à une question d'histoire réglementaire. Au lancement du concours il y aura 1 112 000 prix éligibles à gagner. Le nombre de prix offerts diminuera au fur et à mesure qu'ils seront réclamés. Voyez votre détaillant participant pour obtenir le règlement du concours.

Bell Mobilité
VENTE • SERVICE
CELLULAIRES
TELEADVERTISSEURS

REPOUSSE AUX CONDITIONS D'ÉPARGNEMENT ROYAL BANK DÉPOSÉES PAR L'ACCÈS
* ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC

SERVICE DE PNEUS ANDRÉ VANASSE
2400, rue Bellefeuille, Trois-Rivières 372-5454
3632, boul. des Hêtres, Shawinigan 539-2213



PROULX

Suite de la page 1

qui ne prendra aucune sanction contre le substitut du Procureur de la Couronne, Me Robert Parrot qui, selon la Cour suprême, a fait montre de malveillance envers Benoît Proulx.

M. Bégin a défendu ardemment Me Parrot. Il a rappelé que le travail des procureurs de la couronne est difficile. Ils portent les accusations devant les tribunaux, inspirés par les preuves soumises par les policiers.

«Ce sont les piliers de notre justice, des piliers de notre démocratie. Il y a eu erreur et j'en prend acte», a insisté le ministre Bégin. Mais pas question pour lui d'aller plus loin.

PREUVE PEU CONVAINCANTE

Le plus haut tribunal du pays rappelle que l'élément de preuve crucial

qui a amené la condamnation de l'ancien journaliste est le témoignage de Paul-Henri Paquet, qui s'est manifesté plus de huit ans après le meurtre. Le témoin affirmait, après avoir vu la photo de Benoît Proulx, qu'il reconnaissait les yeux d'un «barbu» qu'il avait croisé, le soir du meurtre de France Alain, non loin des lieux du crime. L'accusation pour meurtre a été déposée contre Benoît Proulx même si Paul-Henri Paquet n'a jamais pu l'identifier formellement.

«À notre avis, une identification par témoin oculaire si manifestement inadéquate ne pouvait pas légitimement fonder la tenue d'un procès», affirme la Cour suprême.

Le témoin s'était adressé à John Tardif, un enquêteur de police qui avait mené l'enquête au sujet du meurtre mais qui était alors à la retraite et faisait l'objet d'une poursuite en diffamation de la part de Benoît Proulx, ce qui fait dire à la Cour suprême que l'enquêteur se trouvait en situation de «conflit d'intérêt flagrant».

Un autre élément de preuve utilisé contre l'accusé était l'enregistrement d'une conversation avec le père de France Alain, mais cet enregistrement n'était pas une preuve valable parce qu'il avait été obtenu à l'insu de Benoît Proulx, souligne-t-on.

Selon la Cour suprême, les écarts du substitut du procureur général ne sont pas simplement dus à de l'insou-

ciance. «Au contraire, ils constituaient un effort conscient en vue d'obtenir une déclaration de culpabilité à tout prix», peut-on lire dans le jugement.

Les trois juges dissidents sont cependant d'avis que le ministère public a eu raison, à la lumière des éléments qu'il avait en main, d'entreprendre un procès contre Benoît Proulx.

France Alain, étudiante en génie à l'Université Laval, avait 19 ans lorsqu'elle a été abattue d'un projectile d'arme à feu à Sainte-Foy, en octobre 1982. Ce n'est toutefois qu'en 1991 que Benoît Proulx, son ancien ami de coeur, a été accusé de meurtre prémédité.

L'ex-journaliste de la station de radio CHRC a été trouvé coupable, condamné à la prison à vie, puis blanchi de ces accusations en 1992 par la Cour d'appel à cause de la faiblesse de la preuve et des irrégularités qui ont entouré son procès, très médiatisé dans la région de Québec.

Benoît Proulx a entamé en 1993 une poursuite en dommages et intérêts contre le procureur général du Québec pour poursuite abusive. La Cour supérieure lui a donné gain de cause en 1997, mais cette décision avait été renversée par la Cour d'appel en 1999. Il réclamait 1,2 million \$, mais ce montant a grimpé en raison des intérêts et des frais judiciaires qui doivent être assumés par le gouvernement du Québec. ■

ÉCOLE

Suite de la page 1

«D'habitude, on fait ce genre de camp en fin d'année scolaire, mais cette année, on a décidé de le faire dès le début. Ceci va nous permettre de mieux nous connaître et je sais que ça va être payant. L'apprentissage passera mieux après. Les élèves vont connaître l'homme ou la femme derrière leur prof. Par expérience, je sais que ça aide énormément», raconte M. Clément Carter, titulaire d'une classe d'élèves en difficulté d'apprentissage, «un professeur sévère», estime Emmanuelle. «Mais au camp, il est vraiment pas pire», a pu tout de suite constater la jeune élève.

Emmanuelle, comme bien d'autres jeunes du groupe, s'est fait de nouveaux amis. «Il y avait une fille que je n'aimais pas du tout avant mais ici, on se parle et on est tout le temps ensemble maintenant.»

Les élèves désirent ce camp depuis des semaines. Ils ont vendu des hot dogs pour se faire des fonds et ont reçu aussi un sérieux coup de pouce du Club Richelieu et des Amis de la Fondation Chavigny pour voir leur souhait se concrétiser.

Il s'agit d'un camp d'intégration, c'est-à-dire que l'objectif principal de cette activité de deux jours est d'apprendre à se connaître soi-même et à connaître les autres. Ici, pas de mathématiques ni d'anglais, bref, rien qui ne soit source potentielle d'échec.

On privilégie le canotage, la randonnée dans les bois, l'interprétation de la nature, les jeux. Pas besoin d'attendre la récréation pour fumer. «Ça fait du bien de se détendre parce que l'école, c'est stressant», lance la jeune Kim. «L'école ne leur donne pas toujours une image très valorisante», constate Jonathan Tremblay, technicien en éducation spécialisée.

«Dans un contexte comme le camp, les jeunes apprennent à se connaître d'une autre façon. Quand des jeunes ont vécu plusieurs échecs à l'école, il faut qu'il y ait des activités comme ça pour les valoriser autrement», estime-t-il.

Bien sûr, ce sont deux journées où il n'y a pas de cours comme tel. Les leçons qu'on y apprend sont plus celles de la vie et de la nature. «Mais on est tous des êtres humains, dans l'école. Il ne faut pas mettre la structure au-dessus des humains», fait valoir M. Tremblay.

«Nous, on a besoin de connaître les jeunes dans leur globalité pour mieux intervenir», explique-t-il. Rien ne peut mieux remplir cette mission qu'un camp de deux jours sur les rives d'un joli lac au milieu du paysage coloré de l'automne. «En tous cas, les profs sont plus l'fun qu'à l'école, plus au naturel», estime Kim. ■

Retour fragile à la normale

Un médiateur est nommé pour régler le conflit avec les infirmières au CHRTR



ERIC LANGEVIN

Retour à la normale hier au bloc opératoire du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières. Tout le personnel infirmier prévu à l'horaire était en poste. Les onze salles d'opération ont donc pu effectuer l'ensemble des interventions prévues pour la journée.

Cependant, le litige qui oppose les infirmières et le CHRTR est loin d'être réglé. Le syndicat réclame toujours des discussions avec l'employeur alors que celui-ci durcit le ton et soutient que l'organisation du travail ne relève pas d'une démarche syndicale.

C'est sur ce dernier argument que s'appuie Jean Bragagnolo, le directeur général du CHRTR, pour refuser de s'asseoir avec le syndicat. «Il faut que ce soit clair. Nous ne sommes pas dans une démarche de relations de travail, mais bien d'organisation. Pour nous, l'organisation, ça doit se faire entre les professionnels, c'est-à-dire entre les médecins, les anesthésistes et les infirmières. Pas avec le syndicat», soutient

M. Bragagnolo.

D'ailleurs, à cet effet, une rencontre a été programmée hier, à 14 h 30, entre les tous les intervenants du bloc opératoire pour discuter des moyens d'organisation à prendre.

Les responsables syndicaux sont furieux du contexte dans lequel s'est tenue cette rencontre.

«Nous croyons que ce qui se passe relève des relations de travail et c'est le droit du syndicat de faire partie de ces discussions. On sent que le CHRTR veut nous écarter du débat, mais ça ne doit pas se passer ainsi», clame la porte-parole syndicale des infirmières du pavillon Saint-Joseph, Mme Lise Éthier.

Après discussions, la réunion prévue s'est tenue entre les infirmières (sans leur syndicat) et la direction (sans les médecins). «Ce que nous rapportent nos membres, c'est qu'ils n'ont pas eu de droit de parole et que M. Bragagnolo a demandé à plusieurs reprises d'essayer la formule à deux infirmières», rapporte Lise Éthier.

Cette dernière soutient que deux choix s'offrent maintenant au personnel infirmier: essayer à deux infirmières.



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: P. BEAUCHAMP

Jean Bragagnolo

res, comme le demande l'employeur, ou maintenir la position. La décision devait se prendre hier soir ou encore ce matin avant le début de la journée.

En outre, le CHRTR confirme avoir fait appel au Conseil des services

essentiels. «C'est une mesure préventive pour s'assurer que les infirmières ne refusent pas encore de rentrer au travail. Nous devons nous assurer que les chirurgies se fassent tel que prévu», explique M. Bragagnolo.

À ce sujet, le Conseil des services essentiels a annoncé, en fin d'après-midi hier, qu'un médiateur avait été nommé pour aider le rapprochement entre les deux parties.

«Dès que le Conseil des services essentiels a été informé, par la direction du CHRTR, de la situation prévalant dans les salles d'opération, un médiateur est immédiatement intervenu auprès des parties», peut-on lire dans le communiqué émis par l'organisme gouvernemental.

Personne n'a voulu s'avancer sur ce que pouvait décider le Conseil des services essentiels si le bloc opératoire de l'hôpital était de nouveau paralysé. Au service des communications du Conseil, tout ce qu'a pu dire Robert Lalonde c'est que «le Conseil peut convoquer les parties à n'importe quel moment s'il le juge nécessaire, tout cela pour s'assurer que le public reçoive le service auquel il a droit».

Par ailleurs, les démêlés qui opposent les deux parties dans ce litige n'est rien de très sain pour les relations entre le Syndicat des infirmiers et infirmière Mauricie—Cœur-du-Québec et la direction du CHRTR. Dans le discours des deux parties, on sent que les positions se radicalisent et que les tensions s'accroissent.

«La responsabilité que nous avons comme employeur est de respecter les conventions collectives et nous allons le faire, mais il ne faut pas que le syndicat croit que l'organisation relève d'une dynamique syndicale», renchérit Jean Bragagnolo.

Du côté du syndicat, la déclaration faite par l'adjoint au directeur des services professionnels, le docteur Yves Lamirande, à l'effet que les infirmières devraient «faire preuve d'un peu plus de professionnalisme sur l'assiduité au travail» a soulevé l'ire des infirmières. «Nos membres sont furieux de lire une telle déclaration. Même ceux qui ne travaillent pas au bloc opératoire ont été choqués. Il faut peut-être se questionner sur les raisons de l'absentéisme», ajoute Lise Éthier.

elangevi@lenouvelliste.qc.ca

Dominic Noël doit aussi répondre à des accusations de vol

CLAUDE SAVARY
Trois-Rivières

Dominic Noël, cet individu de Louiseville qui a été condamné, plus tôt cette semaine, à la prison à perpétuité pour le double meurtre des commerçants Rosaire Robidoux et Mercédès Bondu de Cap-de-la-Madeleine, n'en a pas pour autant fini avec la justice.

S'il a réglé les dossiers de meurtres, il n'a cependant pas encore disposé d'un autre dossier concernant le vol d'argent à M. Robidoux, le vol de sa camionnette et le vol du véhicule d'un ami. Il avait choisi de traiter de ces dossiers séparément. Ces vols sont tous reliés cependant à l'affaire des meurtres.

Dominic Noël aurait volé une forte somme d'argent à M. Robidoux après l'avoir abattu mortellement d'un coup de feu. En quittant les lieux du crime, il aurait utilisé la camionnette de M. Robidoux pour s'enfuir vers le centre-ville de Trois-Rivières. Enfin, il aurait volé le véhicule d'un de ses amis pour s'enfuir dans la région de Mascouche où il fut arrêté.

Pour ce nouveau dossier, Dominic Noël n'entend pas recourir aux services de Me Pierre Gagnon, l'avocat qui l'a représenté dans son procès pour meurtre. Il a plutôt demandé à deux avocats de Trois-Rivières, Me Michel Lebrun et Me Louis R. Lupien, de le représenter. Hier, Me Lupien s'est présenté devant le juge Gilles Bergeron pour le prévenir qu'il n'occupait pas encore dans cette affaire. «Me Lebrun et moi allons rencontrer Dominic Noël en fin de semaine et nous verrons si nous pouvons nous entendre sur la marche à suivre dans ce dossier», a indiqué Me Lupien en demandant que la cause soit reportée à mardi prochain.

La procureure de la Couronne au dossier, Me Nathalie Jomphe, n'était pas entichée à l'idée de remettre ce dossier à la semaine prochaine sans que la date de l'enquête préliminaire soit déjà fixée, mais le juge Gilles Bergeron a dit comprendre la position de Dominic Noël et celle de ses éventuels procureurs.

«Avec une sentence comme celle qu'il a reçue cette semaine, c'est sûr que les jambes lui coupent», a mentionné le président du tribunal en ajoutant que c'était normal que l'accusé ne sache plus, à ce moment-ci, ce qu'il allait faire. «C'est sage d'attendre quelques jours avant de prendre position», a conclu le juge en permettant que le dossier soit reporté au 23 octobre.

Par ailleurs, le juge n'a pas émis une ordonnance permettant à Dominic Noël d'être gardé au Centre de détention de Trois-Rivières, cette fin de semaine, afin de permettre à ses procureurs de le rencontrer. Me Lupien avait insisté auprès du tribunal pour qu'une recommandation, voire une ordonnance, soit émise mais le juge Bergeron a estimé que cela n'était pas de son ressort.



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: PATRICK BEAUCHAMP

UNE SIMPLE DISTRACTION OU... LA VITESSE?

Un camionneur a subi des blessures mineures hier matin lorsque son camion-remorque, transportant des rouleaux de papier, s'est renversé à Trois-Rivières. En circulant sur l'autoroute 55, il a soudainement perdu le contrôle de son véhicule pour ensuite se retrouver dans le fossé de la bretelle du boulevard des Forges nord.

La vitesse ou une distraction pourrait être en cause dans cet accident.

Pas de répit pour les trafiquants

La Sûreté du Québec frappe encore

NANCY MASSICOTTE
Saint-Elphège

Décidément, les producteurs de cannabis et ceux qui le transforment ont la vie dure ces derniers temps. Hier encore, la Sûreté du Québec a procédé à l'arrestation de quatre individus qui étaient en train d'équeuter des plants de cannabis dans une maison de Saint-Elphège.

La frappe policière, effectuée en fin de matinée par les policiers de la MRC de Nicolet-Yamaska, a eu lieu au 40, rang Grandes Plaines. À leur arrivée, les policiers ont trouvé les quatre individus en train d'extraire les cocottes des plants de cannabis. «Nous avons saisi une centaine de plants qui avaient été récoltés, et 15 kg de marijuana prête pour la consommation. Le tout a une valeur de 400 000 \$», a indiqué l'agent Daniel Lamirande, relationniste à la SQ.

Les suspects sont trois hommes et une femme. Deux d'entre eux ont dû demeurer détenus toute la nuit tandis que les autres ont pu recouvrer leur liberté avec une promesse de comparaître.

Les suspects qui comparaitront ce matin au palais de justice de Sorel sont deux hommes âgés d'une trentaine et d'une quarantaine d'années. L'un avait des antécédents judiciaires en matière de stupéfiants et de trafic; le second était recherché en vertu de huit mandats d'emprisonnement pour des amendes impayées.

La maison où ils se trouvaient avait été louée par l'un des suspects. Elle était habitable, mais avait été aménagée de façon à y permettre le séchage du cannabis et la préparation de la marijuana.

Par contre, aucune serre ne se trouvait dans la maison; les plants provenaient d'une récolte extérieure.



LE NOUVELLISTE, ALAIN BÉDARD

La Sûreté du Québec a arrêté quatre individus à Saint-Elphège pour possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic. Ils étaient en train d'équeuter du cannabis dans une maison du rang Grandes Plaines.

VENTE D'OUVERTURE

Le samedi 20 octobre à 9 h

Centre Liquidation temporaire vêtements mode
pour toute la famille

2

millions et demi d'inventaire

en collaboration
avec les grands
manufacturiers

Point Zéro
Private Member

Collection JD
No Excess

Wear First
Christopher J.

Etc.

600, Saint-Maurice, Trois-Rivières (à côté de Super C - Ancien local de Maynards)

JEANS DÉPÔT

Trois-Rivières

nouvelle ville

2: la qualité de vie d'abord



MARTIN LAFRENIÈRE

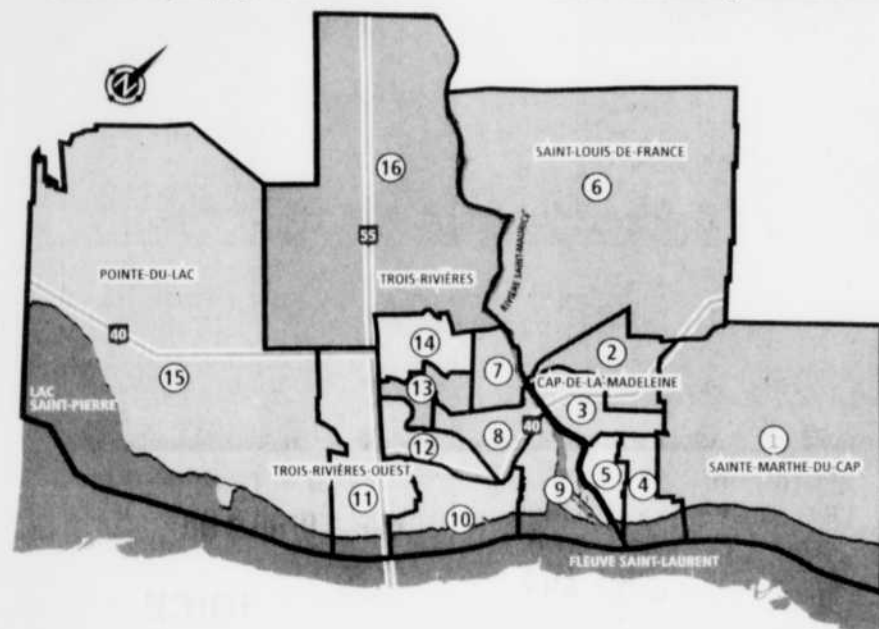
Des gens accueillants, chaleureux, qui savent s'organiser et s'occuper de leurs affaires: voilà la définition des résidents du district numéro 2 de la nouvelle ville de Trois-Rivières, selon René Tremblay.

Retraité du monde de l'éducation, M. Tremblay vit dans le secteur Sainte-Bernadette de Cap-de-la-Madeleine depuis 1971. Conseiller municipal du secteur numéro 8 de 1980 à 1992, M. Tremblay connaît bien la mentalité et les particularités des résidents de ce secteur.

«Ici, les gens sont d'une grande familiarité. Et avec des organisations comme l'Association des résidents de Châteaudun, des liens serrés se tissent entre les gens, et pour longtemps.»

Le district numéro 2 de la nouvelle ville de Trois-Rivières comprend le secteur est et une bonne partie du secteur centre du quartier Sainte-Bernadette de Cap-de-la-Madeleine.

Selon le découpage de la carte élec-



René Tremblay habite le secteur Sainte-Bernadette, à Cap-de-la-Madeleine, depuis 30 ans.

torale, 6745 personnes auront le droit de voter lors de l'élection du 4 novembre.

D'après les données fournies par la Régie régionale de la santé et des services sociaux, compilées selon des statistiques de 1996, environ 7000 personnes étaient recensées.

En 1996, les statistiques montraient que la population était jeune: environ 45 % des résidents de ce secteur madeleinois étaient âgés de moins de 20 ans. Le revenu moyen par habitant était de 26 700 \$ par année, alors que le revenu familial moyen annuel atteignait 54 000 \$.

La participation bénévole de plusieurs habitants de ce quartier de Cap-

de-la-Madeleine dans diverses associations est une preuve tangible que ces gens ont à cœur de jouir d'une bonne qualité de vie.

Étant desservis par une multitude de services publics, par de nombreux commerces et par des services professionnels, les résidents du district numéro 2 vivent déjà, selon René Tremblay, dans un quartier bien équipé.

C'est ce qui fait dire à cet ancien directeur d'école que la fusion municipale doit garantir aux résidents du district numéro 2 la préservation des services déjà disponibles.

«Les membres du prochain conseil devront respecter les acquis des habitants du district numéro 2 et de tous les

résidents de la nouvelle ville. La qualité des services doit être maintenue.»

«De plus, il existe un service bien pratique à Cap-de-la-Madeleine depuis quelques années, le service aux citoyens. Ce service nous permet d'avoir un accès direct à l'hôtel de ville, par téléphone, et je souhaite que la nouvelle ville va le conserver.»

Si M. Tremblay admet que le compte de taxes demeure la principale préoccupation des gens, à la veille de la création de la nouvelle ville de Trois-Rivières, il croit cependant que le regroupement municipal dans l'agglomération trifluvienne va enfin permettre de mettre de côté les chicanes de clocher qui ont coûté cher à la région dans le passé.

«La fusion devrait régler des problèmes comme le développement économique, car elle va éliminer la concurrence entre les villes actuelles, mais on devra porter une attention particulière à l'aménagement du territoire et aux règlements municipaux, qu'on devra réarranger de façon harmonieuse tout en étant juste envers tout le monde.»

De plus, la région trifluvienne vit déjà avec des ententes intermunicipales à plusieurs niveaux.

D'après M. Tremblay, les contrats de desserte policière, les achats d'équipements en commun, la Corporation de l'île Saint-Quentin et la Régie intermunicipale des eaux du Trois-Rivières métropolitain sont des preuves que les gens de l'agglomération trifluvienne sont capables de travailler ensemble.

«Il faudra que les gens autour de la table du conseil travaillent pour tout le monde. Le succès de la fusion va dépendre des futurs conseillers. Ces gens doivent savoir qu'ils ont des services à rendre à la population, et non des privilèges. Ces gens doivent aussi savoir que ce sont eux qui seront les maîtres de la nouvelle ville, et non pas le maire ou le directeur général. Ce sont eux qui auront à prendre des décisions.»

Deux candidats en lice



Gaston Desrochers

Dans le district numéro 2, deux candidats sollicitent l'appui de leurs concitoyens. Il s'agit de Gaston Desrochers, qui oeuvre dans le domaine de la représentation depuis plusieurs années, et Monique Leclerc, une retraitée du secteur de la santé qui est conseillère à Cap-de-la-Madeleine depuis 1997.

Résident de la paroisse Sainte-Bernadette, M. Desrochers tente une première aventure en politique à l'occasion de l'élection municipale du 4 novembre.

Et c'est pour assurer une solide représentation des citoyens du district numéro 2 au futur conseil de ville trifluvien qu'il veut devenir leur conseiller. Pour ce faire, M. Desrochers entend collaborer étroitement avec les orga-

nismes et les associations du quartier tout en étant un conseiller disponible. La défense des droits de ses concitoyens et la conservation des acquis en terme de services et de qualité de vie font partie de ses préoccupations. Et lors de ses séances de porte-à-porte, pendant lesquelles il a noté un très haut taux d'intérêt pour la prochaine élection municipale, M. Desrochers a été sensibilisé à des problèmes comme la vitesse automobile excessive observée dans les rues Belleau, du Parc et Frontenac et la protection des espaces verts.

De son côté, Monique Leclerc veut poursuivre son engagement civique en demandant l'appui de ses électeurs pour un deuxième mandat consécutif. Cette volonté de devenir la représentante des citoyens du district nu-

méro 2 au sein du conseil de ville de Trois-Rivières repose sur le désir de travailler à la réalisation de projets. Celui de l'élargissement de la rue Thibault, entre les rues Pie-XII et du Parc, est déjà amorcé et son aboutissement lui tient particulièrement à cœur.

Préserver la qualité de l'eau potable dans le secteur de Cap-de-la-Madeleine, maintenir la qualité de vie des gens de son district et promouvoir les événements à caractère culturel sur l'ensemble du territoire de la nouvelle ville trifluvienne font également partie de ses priorités. Le maintien de la qualité des services est également une préoccupation de Mme Leclerc, qui estime qu'elle peut tout aussi bien représenter ses électeurs au sein d'une ville plus importante.



Monique Leclerc

Qu'est-ce que le nouveau maire fera du tourisme?

L'industrie mise sur l'ouverture de la future ville

BRIGITTE TRAHAN

Trois-Rivières

Les intervenants touristiques de la future ville de Trois-Rivières s'intéressent de près à la campagne à la mairie et aux impacts de la fusion sur leur industrie.

«J'aimerais bien entendre les candidats sur ce qu'ils prévoient faire pour le tourisme, savoir si leur ville sera prête à investir dans le tourisme et s'ils sont conscients des retombées économiques du tourisme», se questionne M. Michel Joncas, président de l'Association touristique régionale (ATR).

M. Joncas estime que la fusion n'apportera rien de plus, finalement, que ce qui se passe présentement dans le secteur. La population aura beau augmenter, croit-il, le tourisme ne s'en portera pas mieux pour autant, «à moins que plus d'argent soit investi dans le tourisme. Cela dépend de la volonté du futur maire», estime M. Joncas.

Du côté des organisations comme le Festival des amuseurs publics, la question d'avoir plus de financement a aussi de l'importance et l'espoir est mis dans

l'élection d'un nouveau conseil qu'on entend d'ailleurs rencontrer après les élections, dit la directrice générale du festival, Mme Josée Rioux.

Le fait qu'une nouvelle ville représente une plus grande population n'apporte rien, estime-t-elle car «de toute façon, le festival est de plus en plus régional. On ne touche pas seulement Cap-de-la-Madeleine et nous avons atteint le cap des 100 000 visiteurs, cette année», rappelle-t-elle.

Côté tourisme, Trois-Rivières ne peut compter, comme Shawinigan, sur un attrait de calibre international qui fonctionne à l'année. «Il nous manque une infrastructure majeure. Un attrait comme le lac Saint-Pierre, Biosphère de l'Unesco, est trop loin pour avoir des impacts», explique M. Joncas qui est aussi directeur de l'Hôtel Delta de Trois-Rivières. «Même la Cité de l'Énergie n'a pas de retombées pour nous. C'est trop loin.»

Il faut donc développer de nouvelles façons d'attirer les gens à Trois-Rivières et pour cela, il faut de l'argent, estime M. Joncas.

Comme le rappelle Mme Jocelyne Normandin, responsable de la publicité

pour le Sanctuaire de Cap-de-la-Madeleine, «Trois-Rivières est un bassin culturel et patrimonial». Les gens qui se rendent au sanctuaire, par exemple, y vont pour la religion, certes, mais aussi pour la culture, le tourisme, voire même la géographie des lieux. «Shawinigan a des attraits qui s'adressent plus à la famille», fait-elle valoir.

Pour faire valoir les attraits de Trois-Rivières, il faut donc investir de l'argent, estime de son côté le président de l'Office du tourisme et des congrès de Trois-Rivières, M. Daniel Perreault. Les attraits touristiques majeurs à Trois-Rivières, comme le Grand Prix, le Festival international de la poésie ou le Cirque Éloize, sont des événements spontanés, difficiles à vendre aux agences de voyages en gros parce qu'ils ne durent tout simplement pas assez longtemps, a constaté M. Perreault.

«Si on pouvait avoir un amphithéâtre tout l'été pour loger le Cirque Éloize, il ne demanderait pas mieux que de passer l'été à Trois-Rivières. Ce serait un projet majeur... si on avait de l'argent», illustre-t-il.

Présentement, l'Office de tourisme et des congrès de Trois-Rivières bénéficie

d'une subvention annuelle de 375 000 \$, soit 4 \$ par habitant. M. Perreault souhaite de tout cœur que le montant per capita demeure tel quel après la fusion, ce qui augmenterait de façon substantielle les sommes pouvant servir à faire du développement touristique. «Après tout, on ne dessert pas que Trois-Rivières mais aussi le Grand Trois-Rivières. Les conseils municipaux voisins ne fournissent pourtant que 25 000 \$.

Le financement de l'industrie touristique trifluvienne n'est pas suffisant, s'entendent à dire les intervenants. «On a dû faire appel aux membres de l'office pour pouvoir envoyer une délégation à Houston, prochainement, où se tiendra un important congrès de 3000 délégués en tourisme, un congrès où on pourra vendre Trois-Rivières», fait-il valoir.

M. Joncas estime que la nouvelle ville devrait s'impliquer encore plus dans le tourisme. «Peut-être qu'une grosse ville comme Trois-Rivières en aura les moyens. Mais il faut considérer qu'un touriste dépense en moyenne 200 \$, en dehors de ses frais d'hôtel. Quand on a des congrès, imaginez ce que ça rapporte», plaide-t-il.



Le Cirque Éloize pourrait passer l'été à Trois-Rivières si on pouvait lui offrir un amphithéâtre permanent mais l'argent fait défaut dans le secteur touristique.

Lise Landry donne le coup d'envoi

La campagne électorale à Shawinigan commence timidement



MARTIN FRANCOEUR

La mairesse de Shawinigan, Lise Landry, est venue en quelque sorte donner le véritable coup d'envoi à la campagne électorale de la nouvelle ville fusionnée au Centre-de-la-Mauricie, hier. Elle est en effet la première à déposer son bulletin de candidature à la mairie.

Mme Landry avait en main plus de 600 signatures, alors que la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités n'en exige que 100. Elle se disait fière d'avoir recueilli ses appuis dans tous les secteurs de la nouvelle ville.

La course pour devenir le premier magistrat de la nouvelle ville de 54 000 habitants n'est encore que virtuelle. La mairesse de Grand-Mère, Linda Lafrenière, devrait faire connaître sa décision mardi prochain. Tout indique qu'elle livrera bataille à sa voisine de Shawinigan.

Le restaurateur Alain Beuparlant, dont le nom a circulé au cours des dernières semaines, serait aussi toujours en réflexion. Plusieurs observateurs estiment que sa possible candidature n'était qu'une rumeur lancée sans véritable fondement. Le principal intéressé se trouve présentement à l'extérieur.

Un autre candidat potentiel s'est manifesté hier. Il s'agit de l'homme d'affaires Roméo Noël, de Shawinigan-Sud. Dans un bref communiqué, il explique qu'après plusieurs sollicitations, il a décidé de se porter candidat à la mairie. M. Noël, que l'on connaît principalement parce qu'il était à la tête des



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

L'actuelle mairesse de Shawinigan, Lise Landry, est devenue officiellement, hier, la première candidate à la mairie de la nouvelle ville fusionnée. Elle a en effet déposé son bulletin de candidature, accompagné des signatures requises, au bureau du président d'élection. On la voit ici accompagnée du président d'élection, M. Jean-Claude Thibeault.

Pétroles Ronoco, n'a toutefois pas déposé officiellement son bulletin de candidature jusqu'à maintenant.

La campagne électorale à Shawinigan a été lancée officiellement la semaine dernière, le 12 octobre plus exactement, avec la publication de l'avis d'élection. Depuis, une douzaine de candidats à des postes de conseillers ont déposé leur bulletin de candidature. Jusqu'à maintenant, une trentaine ont annoncé leur intention de briguer les suffrages à l'un ou l'autre des douze sièges de conseillers.

Parmi les personnes qui ont déposé leur bulletin jusqu'à maintenant, on

note plusieurs conseillers actuels, de même que le maire de Shawinigan-Sud, Maurice Héroux, qui se porte candidat comme conseiller dans le district no 11.

Les pancartes commencent timidement à pousser sur le territoire de la nouvelle ville. La seule visible jusqu'à maintenant se trouve dans le district no 12, qui couvre la partie sud de Shawinigan-Sud, où la conseillère sortante Josette Allard-Gignac se lance dans une lutte à au moins trois personnes. Contrairement à Mme Allard-Gignac, les hommes d'affaires Jean-Guy Roy et André Boisclair ont déposé leur bulletin de candidature.

La mairesse de Saint-Georges, France Beaulieu, devrait déposer prochainement son bulletin dans le district no 9, où elle est la seule à avoir fait connaître ses intentions jusqu'à maintenant.

Au bureau du président d'élection, on s'affaire actuellement à finaliser la réalisation des cartes des différents districts électoraux. Dans la première version annexée au décret créant la nouvelle ville, on notait certaines erreurs, si

bien qu'on a dû reprendre une partie du travail effectué.

La période de mise en candidature se termine, dans le cas de Shawinigan, le 2 novembre. Les électeurs de cette nouvelle ville, qui regroupent Shawinigan, Grand-Mère, Shawinigan-Sud, Saint-Jean-des-Piles, Saint-Gérard-des-Laurentides, Lac-à-la-Tortue et Saint-Georges, devront se rendre aux urnes — électroniques — le 25 novembre prochain.

Une sentence dans la collectivité

CLAUDE SAVARY
Trois-Rivières

Luc Lachance, un individu de 24 ans, qui a été impliqué dans une violente bagarre survenue au centre-ville de Trois-Rivières en juillet dernier, saura le 7 décembre s'il obtiendra une sentence de prison dans la collectivité.

Si tel est le cas, il devra une fière chandelle à un intervenant du Centre jeunesse de Louiseville, M. Ghislain Fortin, qui a déclaré au tribunal, hier, qu'une peine de prison ne ferait que cristalliser la violence de l'accusé. Précisant à la cour qu'il connaissait très bien le jeune homme pour l'avoir suivi professionnellement depuis de nombreuses années, M. Fortin a indiqué que Luc Lachance était arrivé à la croisée des chemins, d'autant plus qu'il est père d'un enfant depuis peu.

L'affaire dans laquelle a été impliqué l'accusé n'est pas banale par les conséquences graves qu'elle a entraînées chez la victime. Celle-ci, un jeune homme dans la vingtaine, s'est retrouvé avec une paralysie partielle du visage. Il présente toujours des problèmes d'élocution même si son état s'améliore.

Au début de l'altercation entre deux groupes, Luc Lachance était à l'écart. Puis, voyant qu'un individu était muni d'un bâton de baseball de taille réduite, il s'est avancé pour le lui enlever. Il a alors donné des coups à la tête d'un belligérant. La victime a été littéralement assommée.

Un rapport pré-sentenciel préparé par le service de probation a conclu que l'accusé n'était pas un mauvais bougre. Toutefois, l'agent estimait que le jeune homme devait être sérieusement encadré. Fort de ces commentaires et du témoignage de l'intervenant du Centre Jeunesse, le procureur de Lachance, Me Louis R. Lupien, a demandé une sentence de prison dans la collectivité.

Le juge Gilles Bergeron a voulu se donner un temps de réflexion avant de rendre sa sentence le 7 décembre.



BÉNÉVOLES DEMANDÉS

Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac

Le centre vise à regrouper les gens à faible revenu de Pointe-du-Lac pour faire de l'alphabétisation populaire et de l'éducation autonome. Le centre représente ses membres afin d'obtenir la reconnaissance de leurs droits.

RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

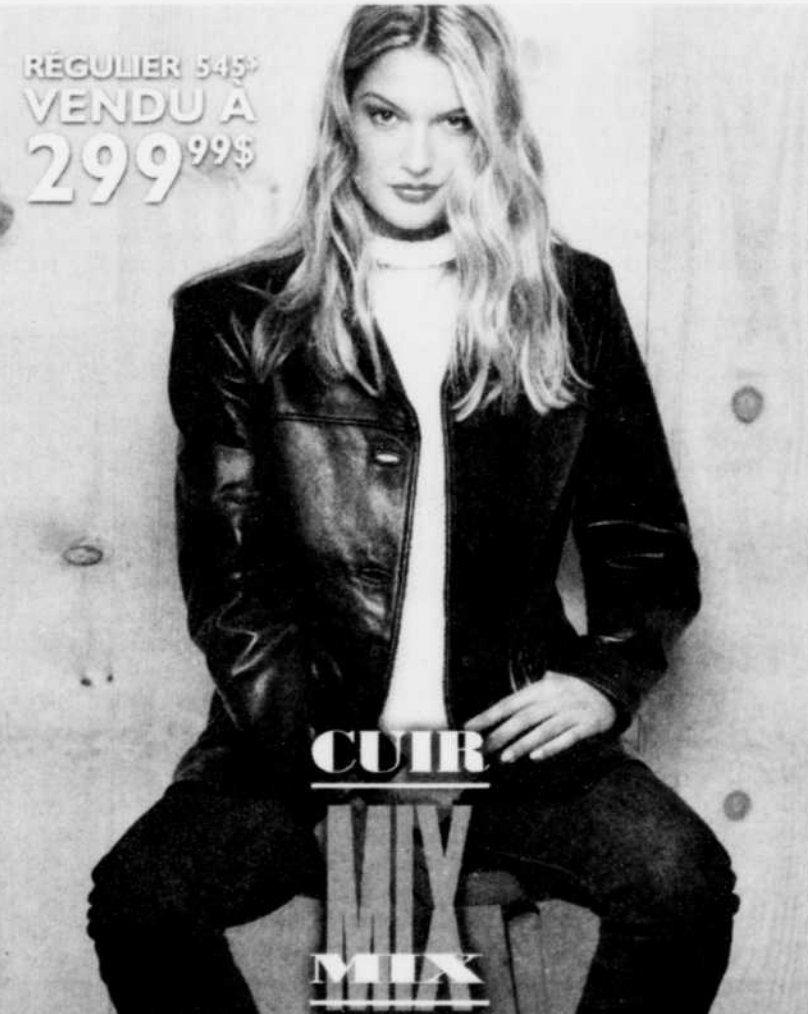
Tâches : préparer et animer des ateliers d'alphabétisation pour les adultes.

Disponibilités : minimum de 6 heures par semaine, de jour ou de soir. Engagement pour une session complète (octobre à décembre ou janvier à juin).

Lieu : Pointe-du-Lac.

Contactez Caroline Boislard au 377-3309

* En collaboration avec Le Nouvelliste



RÉGULIER 545\$
 VENDU À 299,99\$

CUIR MIX

Montréal Joliette Drummondville Sorel St-Hyacinthe Ottawa
MAINTENANT À TROIS-RIVIÈRES
CENTRE LES RIVIÈRES (819) 375-0990

CUIR ET SUÈDE POUR HOMMES ET FEMMES
CUIR ET SUÈDE LAYABLES - ACCESSOIRES

Salle Anais-Allard-Rousseau
Jeudi 1^{er} novembre 20 h




bleu silence

trio
Lorraine Desmarais
jazz

Un trio moderne, des rythmes jazz, des orchestrations classiques qui bougent...

BILLETTERIE TROIS-RIVIÈRES
Achats téléphoniques (819) 380-9797
Sans frais : 1-866-416-9797

Billets en vente à la billetterie de la salle J.-Antonio-Thompson et le soir de la représentation, à la Maison de la culture 1425, place de l'Hôtel-de-Ville

www.v3r.net

Venez nous rencontrer au Salon Rénovation plus du Complexe Sportif de Trois-Rivières

PROFITEZ DE NOS SPÉCIAUX
POUR LE MOIS D'OCTOBRE À CHAQUE VENTE D'UNE COUPOLE, 20\$ IRA À LA SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL

À cette occasion, vous aurez droit à un système **STAR CHOICE** et obtiendrez :
1 mois supplémentaire de programmation GRATUITE
+ **Installation GRATUITE**
+ **1 film GRATUIT**

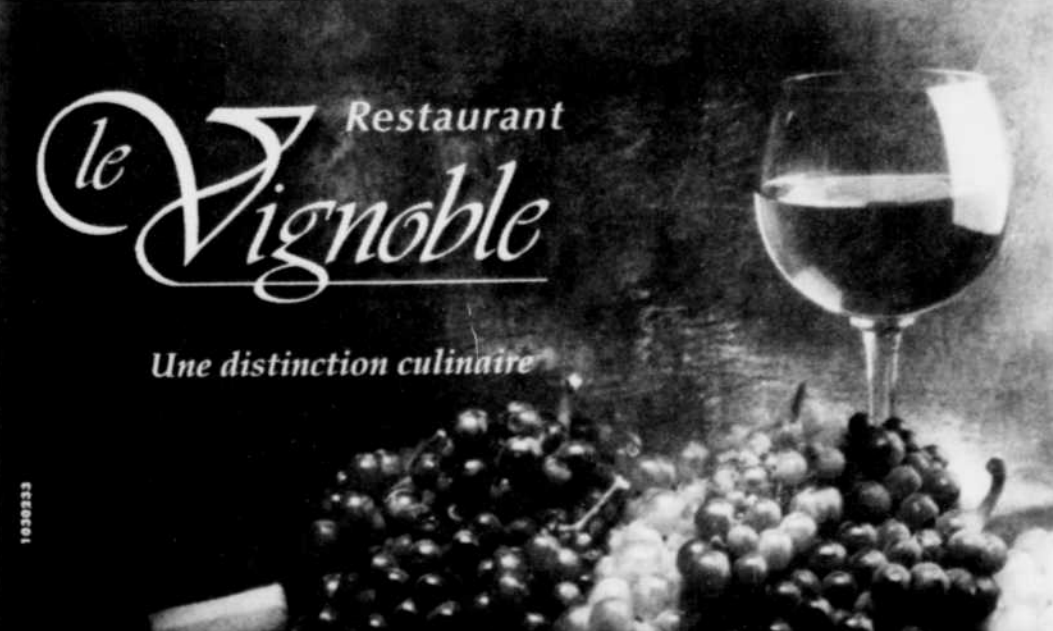
NOUVEAU
PLUS DE SOUCI AVEC VOTRE COUPOLE

STAR CHOICE
Vous aurez aussi droit à un service après-vente hors pair.

VENTE - ACHAT - RÉPARATION NEUF ET USAGÉ



Saint-Boniface (819) 694-6343
André Pelletier, propriétaire (819) 535-2381
Internet : www.ajelect.com (819) 380-8628



Restaurant le Vignoble
Une distinction culinaire

Soirées gourmandes

Buffet Terre & Mer les vendredis, samedis et dimanches soirs à 23,95 \$

Côte de Bœuf au Jus et Fruits de Mer à volonté

GOUVERNEUR HÔTEL
TROIS-RIVIÈRES
975, rue Hart
379-4550

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ANDRÉ PROVENCHER
 RÉDACTRICE EN CHEF CHRISTIANE ST-PIERRE
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION MICHEL SAINT-AMANT

Opinions

Mal de bloc

Décidément, le secteur de la santé ne cessera jamais d'offrir son lot de situations chaotiques. Et voilà que le dernier cas concernait cette semaine le bloc opératoire du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières (CHRT) dont les activités furent paralysées à la suite d'une partie de bras de fer entre le personnel infirmier et la direction.

Celle-ci a beau vouloir préconiser un système à trois infirmières au bloc opératoire, il semble bien que ce soit difficile d'en assurer le fonctionnement continu. Et les parties patronale et syndicale s'entre-déchirent sur les causes d'une telle situation.

D'un côté, on prétend que le problème vécu au quotidien par les responsables des 11 salles de chirurgie du CHRT relève de l'absence fréquente d'infirmières spécialisées. Et la pénurie de main-d'œuvre observée dans cette profession fait en sorte

qu'il est difficile de trouver des remplaçantes.

De l'autre côté, les infirmières craignent qu'en travaillant à deux plutôt qu'à trois, on exige d'elles de laisser tomber les heures de repas et les pauses pour éviter un ralentissement dans les salles d'opération. Mais, au-delà d'une détérioration des conditions de travail, elles tiennent à mettre en garde la population sur les dangers d'une pareille réorganisation interne par rapport à la sécurité des patients.

En effet, le syndicat soutient qu'il s'agit d'un domaine où il faut réagir rapidement et où la disponibilité des infirmières ne doit jamais faire défaut. Par exemple, à trois infirmières, il est rare qu'elles se retrouvent toutes les trois en même temps dans la salle parce qu'il y a constamment des choses à aller chercher à l'extérieur. Or, dans un scénario à deux infirmières,



MARC ROCHETTE
 mrochette@lenouvelliste.qc.ca

res, il ne reste plus qu'une seule infirmière avec le médecin.

La solution syndicale? Fermer l'une des sept salles du pavillon Saint-Joseph ou l'une des quatre autres du pavillon Sainte-Marie pour éviter de faire de la médecine à rabais.

Et on assiste maintenant à l'entrée en scène du Conseil des services essentiels qui, aussitôt informé par la direction de la situation prévalant dans les salles d'opération, a nommé

un médiateur pour intervenir auprès des parties afin de trouver des solutions aux difficultés rencontrées et s'assurer que le public reçoive le service auquel il a droit.

Car c'est là le cœur de l'enjeu. On peut comprendre que la direction doit jongler continuellement avec des finances souvent serrées et une gestion de personnel complexe. Sans minimiser pour autant la lourde responsabilité du chirurgien et de son équipe de professionnels, on peut aussi sympathiser avec les infirmières qui n'ont définitivement pas la tâche facile.

On n'a qu'à se rappeler l'incident survenu dans une salle d'opération de l'Hôpital général de Montréal pour comprendre la tension qui peut exister dans un tel contexte. Une infirmière se plaignait alors d'avoir été violemment saisie par le bras et secouée par un chirurgien orthopédiste

devenu impatient lors d'une opération. Et selon le représentant syndical de ce centre hospitalier, plusieurs chirurgiens et anesthésistes auraient déjà usé de violence physique ou verbale dans le passé.

Mais au-delà des problèmes que peut rencontrer une administration ou, encore, des préoccupations souvent légitimes que peuvent exprimer celles qui se retrouvent au front, il y a le patient. Et mercredi dernier, c'est justement lui qui a encore subi le contre-coup de ce malheureux épisode.

Ainsi, la majorité des interventions chirurgicales prévues, soit plus de 70, ont dû être annulées. Et quand on sait le stress de l'attente qui précède le jour de l'opération, un tel bouleversement est non seulement déplorable mais inacceptable.

Les deux parties doivent donc tout faire pour éviter que se reproduise un autre mal de bloc. ■

Semaine de l'alphabétisation

Cette année, c'est du 14 au 19 octobre que se déroule la Semaine québécoise de l'alphabétisation.

C'est une occasion pour la population de réfléchir et de chercher des solutions à ce problème social majeur que représente l'analphabétisme.

Le gouvernement du Québec qui lançait récemment la campagne *Savoir lire, écrire et compter, c'est profiter de la vie*, reconnaissait qu'environ un million de Québécoises et de Québécois éprouvaient de grandes difficultés à lire, à écrire et à compter, soit 15 % de la population.

L'ampleur et la gravité de la situation font bien ressortir les causes sociales de ce fléau qui affecte la vie de nos concitoyennes et concitoyens, parmi lesquels bien souvent, des parents, des voisins, des amis...

Concrètement, l'analphabétisme signifie des gens qui ne possèdent pas les outils de base pour participer pleinement à la vie économique, sociale et politique de notre société. Ces personnes vivent majoritairement dans la pauvreté et sont exclues des débats sociaux. Entre autres, elles ne peuvent exercer leur droit de vote et vivre entièrement la démocratie.

Le prix à payer pour l'ensemble de la société est énorme; une richesse humaine inouïe, inexploitée.

Pourtant, des solutions existent, à commencer par les groupes populaires d'alphabétisation. Il ne faut donc pas hésiter à participer aux ateliers qu'ils offrent ou le conseiller aux personnes qui en ont besoin. Si vous ne connaissez pas l'adresse du groupe de votre ville, téléphonez à Info Alpha au 1-800-361-9142. Ils vous renseigneront.

S'alphabétiser, pour le bien de la personne et celui de la société.

Denise Carboneau, COMSEP
 Denis Gervais, Ebyon

Dans la cuisine

Lettre adressée à la journaliste Marie-Eve

Lafontaine à la suite de son reportage «Recherche cuisiniers désespérément» publié dans Le Nouvelliste le 15 octobre dernier.

La présente est pour nuancer mes propos tenus lors de l'entrevue du 14 octobre dernier. Au restaurant le Saint-André, nous avons la chance depuis quelques années d'avoir des chefs-cuisiniers qui ont la passion du métier. Nous sommes en mesure d'offrir des traitements selon les taux prescrits par le marché.

Il est aussi vrai que le marché ne permet pas de payer les traitements auxquels ces professionnels de la cuisine auraient droit. C'est, en effet, un poste exigeant qui demande créativité et disponibilité. Je serais le premier à vouloir augmenter le traitement des chefs-cuisiniers, qui sont malgré tout sous-payés par rapport aux responsabilités qu'ils ont à assumer. Le problème, c'est que le marché local ne le permet pas.

Afin de préserver la rentabilité du commerce et ainsi sa pérennité, je me dois, en tant que restaurateur, de maintenir le menu à l'intérieur d'une fourchette de prix concurrentiels pour les clients. Il est évident que ces augmentations salariales auxquelles les chefs-cuisiniers auraient droit se retrouveraient facturées à la clientèle qui s'éroderait d'elle-même dû à cette flambée des prix. Je devrais alors réduire mes effectifs... et nous voici alors pris dans une spirale négative.

Le problème principal se situe au niveau des postes d'aides-cuisiniers et de plongeurs. Les individus qui occupent ces postes sont habituellement là en attendant une meilleure offre et n'ont incidemment ni la passion du métier, ni le désir de persévérer.

Ces postes à salaire minimum sont souvent à combler et les candidatures sont soit peu nombreuses ou de qualité douteuse. C'est une situation difficile autant pour les professionnels de la cuisine que pour les restaurateurs et les serveurs qui ont souvent à se relayer pour abattre l'ensemble de l'ouvrage des postes laissés vacants, faute de candidats ou de bons candidats.

En tant que PME locale, le Saint-André ne peut se permettre de scinder les tâches et de hiérarchiser les postes comme les grandes organisations telles que le CP hôtel ou toutes organisations du même acabit. Nous ne pouvons, qui



plus est, évaluer les traitements qu'offrent de telles organisations. C'est pourquoi, à mon avis, de nombreux talents quittent la région afin d'aller exercer leur savoir-faire dans ces organisations.

Malgré tout, nous avons encore des professionnels de talent et quelques toques prometteuses en Mauricie.

François Mélançon
 Le Saint-André
 Trois-Rivières

Se tirer dans le pied

Je n'ai pas été surpris ce matin de lire dans *Le Nouvelliste* que les restaurateurs avaient de la misère à recruter des cuisiniers. Ayant été 39 ans dans ce métier, dont 21 ans dans les restaurants et hôtels, nous avons souvent, mes collègues et moi, demandé que ce métier soit reconnu comme les autres métiers

avec carte de classification selon la formation, la compétence de chacun, mais les restaurateurs et leur association se sont toujours objectés.

Il est vrai qu'il faut être passionné pour faire ce métier, mais c'est vrai aussi pour tous les métiers et toutes les professions. Et la passion ne suffit pas pour vivre, il faut aussi gagner sa vie.

Étant moi-même passionné, j'ai exploré toutes les facettes de ce beau métier: cuisine, pâtisserie, décoration et administration en plus des relations humaines et un haut degré d'hygiène alimentaire car la responsabilité est grande. En effet, nous entrons pour ainsi dire à l'intérieur de chaque client et cliente par les aliments que nous fabriquons.

Combien de restaurants ouvrent leurs portes sans la participation d'un cuisinier compétent! C'est comme ouvrir un hôpital sans médecins et j'ai vu souvent des cuisiniers gagner moins cher que les serveuses.

Quand les institutions religieuses et les hôpitaux se sont mis à engager des laïcs, cela a drainé une grande quantité de cuisiniers pour la plupart compétents.

En résumé, c'est un métier noble, exigeant et passionnant. J'y ai bien gagné ma vie sans jamais manquer de travail et je recommencerais demain matin. Mais je continuerais de choisir mon employeur car il y en a des bons.

La restauration a beaucoup évolué mais les façons de faire sont restées les mêmes, c'est-à-dire, le plus bas salaire possible, le travail au noir, pas ou très peu d'avantages sociaux.

Quant au roulement du personnel, c'est le résultat du manque de concertation et d'organisation. Les cuisiniers vont vers les plus offrants et les meilleures conditions de travail. Peut-on les blâmer?

Réjean Pronovost
 Ancien chef et professeur
 Cap-de-la-Madeleine

Développement compris

RÉNALD CÔTÉ

L'auteur est directeur des Services aux étudiants du Cégep de Trois-Rivières.

Peut-on sérieusement prétendre que lancer un ballon de football, jouer dans une pièce de théâtre ou être directrice des affaires externes à l'Association étudiante peut contribuer à la réussite éducative d'un étudiant? Oui.

Je sais que c'est un peu court comme réponse, je vais donc creuser davantage le sujet. La participation aux activités parascolaires favorise non seulement la réussite scolaire mais aussi la réussite éducative. La distinction entre ces deux réalités est plus que sémantique; en effet, la réussite éducative sous-entend que l'étudiant a non seulement réussi ses études mais son cégep, son passage au cégep.

Les activités telles que la participation à un club scientifique ou à un défi comme «Science, on tourne!», à un projet de coopération internationale, à un club d'entrepreneurs étudiants, à un journal étudiant ou à l'organisation

d'un gala ou d'une journée d'intégration contribuent à la valorisation de l'étudiant, à sa connaissance de soi et à la découverte de ses forces et faiblesses.

Les membres d'une équipe sportive vous diront qu'une telle activité aide à développer la discipline, la gestion du temps (puisque le sport étudiant oblige à la réussite), l'esprit d'équipe et une vision plutôt réaliste de la vie qui, comme chacun sait, comporte sa part de victoires et de défaites.

Évidemment, nous connaissons tous des étudiants qui ont séché leurs cours parce qu'ils préféraient animer une émission de radio étudiante ou organiser des voyages pour la communauté étudiante mais j'oserais affirmer qu'il y en a sans doute un plus grand nombre qui ont laissé les livres de côté afin de regarder la télévision pendant de longues heures tout en bayant aux corneilles.

LE BESOIN D'ÉQUILIBRE

Le Conseil supérieur de l'éducation a présenté, en septembre 1995, un avis

sur les conditions de réussite au collégial, une réflexion à partir de points de vue étudiants. Ceux-ci étant les principaux artisans de leur réussite, je me permets de nourrir ma réflexion de leurs opinions et commentaires.

Il ressort de ces témoignages quelques points importants qui permettent de colorer les vertus de l'engagement dans les activités parascolaires: un complément nécessaire répondant à un besoin d'équilibre;

une source d'apprentissages complémentaires et un lieu d'exploration important; une belle façon de nouer des liens et de développer un sentiment d'appartenance à un réseau, à un groupe, à une équipe, à un programme; une importante source de motivation qui procure le sentiment d'être utile et «de faire quelque chose de bien»; un atout de plus en vue d'une éventuelle insertion sur le marché du travail.

L'étude publiée par le Conseil supérieur de l'éducation n'est pas la seule, loin de là, à affirmer que «les activités extrascolaires vécues dans l'école ou en

dehors peuvent même représenter, dans bien des cas, des appuis importants à l'engagement dans les études».

LE BONHEUR ET LE PLAISIR

Monsieur De la Palice, Jacques de son prénom, s'est rendu célèbre en proclamant des vérités tellement évidentes qu'on a parfois l'impression qu'il fût un des grands humoristes de la fin du XXe siècle. Je m'en inspirerai en affirmant, sans sourire, que «plus on étudie, plus on réussit» et que «plus on est motivé, mieux on travaille».

Mais qu'est-ce qui nous motive? En participant, entre autres pour le plaisir, à différentes activités dites parascolaires, l'étudiant flirte librement avec des parcelles de bonheur. Sans doute que monsieur De la Palice aurait été d'accord avec ce très grave énoncé: «plus on est heureux, mieux on réussit... sa vie».

Quand l'étudiant se présente au collège, on lui «tire le portrait» afin de donner un sens à sa carte d'identité. Quand il quittera le collège, sa carte

d'identité ira rejoindre, au fond d'un tiroir, d'autres objets prouvant qu'il a grandi et progressé dans son développement personnel et sa quête... d'identité.

C'est à cela que servent les activités parascolaires, c'est le sens que l'on donne au «développement compris». ■

POUR NOUS JOINDRE

OPINIONS:
 opinions@lenouvelliste.qc.ca
 en format Word 97 s.v.p.

ou
 VOTRE OPINION:
 LE NOUVELLISTE, c.p. 668,
 Trois-Rivières G9A 5J6

Les lettres doivent être brèves et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur auteur.
 Le Nouvelliste se réserve le droit d'abréger ou de refuser des lettres.

La bibliothèque comme lieu d'affection

La Semaine des bibliothèques, 52 fois par année



LINDA CORBO

Si la Semaine nationale des bibliothèques se termine demain, il n'en est rien pour certains abonnés pour qui elle se répète 52 semaines par année. C'est le cas notamment de Mme Georgette Houle, pour qui la visite à la bibliothèque municipale de Trois-Rivières-Ouest s'est greffée à son quotidien aussi naturellement qu'on insère un signet dans un bouquin.

Ces visites à fréquence régulière à la bibliothèque ont d'abord été commandées par une passion manifeste du livre. Puis, s'est ajoutée une affection particulière pour ce lieu inspirant et pour le personnel accueillant. Une affection silencieuse, qui n'en est pas moins bien présente. «Pour moi, la bibliothèque fait partie de ma vie. C'est un gros morceau», dit-elle. «Et puis c'est un lieu qui est clair, propre, un endroit où ça sent bon.»

Ses visites y sont d'autant plus agréables que le personnel l'est aussi, dit-elle, un élément à considérer lorsque vient le temps de se pointer au comptoir. «Les employées sont gentilles, patientes, prévenantes et toujours de bonne humeur», définit-elle dans un même souffle. «Je rentre là et j'ai l'impression d'être de la belle visite. C'est du moins l'impression qu'elles me donnent. C'est ma deuxième famille.»

D'ailleurs pour Georgette Houle, le livre en soi est un objet à chérir. «C'est précieux, un livre. J'en prends soin.» Avant de le retourner à la bibliothèque, elle passe un chiffon sur la couverture, histoire d'essuyer toutes ces traces de doigts. «Le pire, c'est de voir un livre aux pages écornées...», soupire-t-elle.

Jeune fille, elle s'adonnait déjà aux romans à l'eau de rose, puis elle a eu sa période biographies, dit-elle. «J'ai lu des biographies jusqu'à m'en écœurer. Actuellement, je suis rendue aux suspenses, aux thrillers», sourit-elle, enchaînant avec cette douce passion qui la caractérise, lorsqu'elle évoque la plume de certains auteurs dont elle s'est entichée. «Les auteurs ne savent pas le bien qu'ils peuvent nous faire.»

Entre les amis, les sept filles et les petits-enfants, la lecture lui donne à apprécier une solitude qu'elle chérie. «Je ne connais pas l'ennui. Je ne sais vraiment pas ce que c'est», souligne-t-elle. Comment je ferais pour m'ennuyer? Moi quand il pleut, ça va. Quand il neige, c'est correct aussi, même chose quand il fait beau. M'asseoir sur mon balcon fleuri, l'été, avec un livre dans les mains, c'est le bonheur.»

Le livre est par ailleurs source de connaissances inépuisables, dont la connaissance d'un bon français, qu'elle a assimilée jusqu'à se faire correctrice à une époque, puis professeur de français à une autre. Le tout après une carrière de mère de sept enfants à temps plein.

Depuis que le temps le lui permet, elle a renoué d'emblée avec la lecture. «Le livre est mon meilleur ami, il est toujours présent, il m'attend, me sert de somnifère, m'accompagne dans une salle d'attente chez le médecin ou le dentiste. C'est le compagnon le plus discret, le plus tolérant aussi. Tu le prends là où tu l'as laissé et il s'en accommode», sourit-elle. «C'est le compagnon de quatre saisons, de tous les jours, d'une demie-heure, d'une heure ou de deux heures. Et il est d'autant plus important qu'il me fait oublier mes petits bobos.»

Mais la dame ne s'obstine pas longtemps avec un bouquin. «Quand je n'accroche pas, je n'insiste pas. Par contre, j'ai beaucoup de misère à laisser un livre qui me prend», souligne-t-elle. Les accrocs de la lecture se reconnaissent, il arrive parfois que devant une série télévisée, Mme Houle profite de la pause publicitaire pour taire le son du téléviseur, histoire de lire quelques pages en deux minutes... «Je vis seule, je peux me le permettre. Ça coûte pas cher et ça fait tellement plaisir.»

Depuis que la bibliothèque municipale de Trois-Rivières-Ouest a ouvert

ses portes, Georgette Houle est une fidèle. Si bien que la dame ne doit plus parcourir les rayonnages pour se choisir un livre. «C'est rendu qu'elles (les employées) connaissent mes goûts... Je ne suis quand même pas la seule cliente. C'est fin pas ordinaire...»

Et elle perpétue la tradition. Elle se plaît à regarder quelques-uns de ses petits-enfants, le «jour de la bibliothèque». «C'est important le jour où ils vont mener leurs livres et en choisir des nouveaux...» Elle-même ne se priverait de ce plaisir, sans s'ennuyer. D'ailleurs on l'y attend. Mme Houle y a rendez-vous avec les John Grisham et Michael Connelly de ce monde. «Depuis que la bibliothèque existe, c'est un plaisir. Ils ont toujours les dernières parutions. Je ne pourrais jamais m'acheter tout ça...»

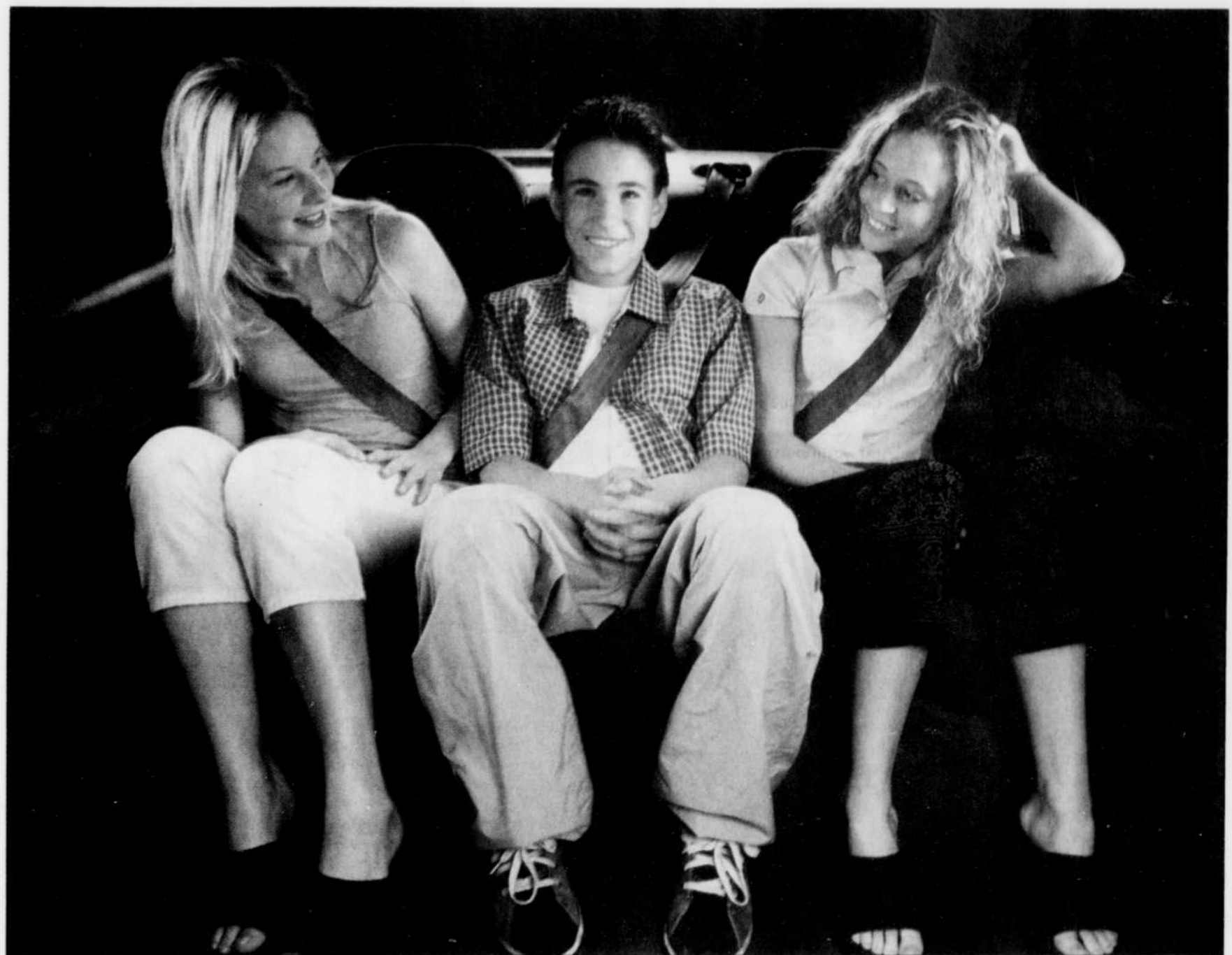
Jusqu'à ce jour, elle revient toujours à la maison, une pile de livres sous le bras. «J'en vois qui s'installent là avec leurs livres, dans les beaux fauteuils... L'atmosphère est agréable. Ils semblent de bonne humeur.»

Finalement, elle ne formule qu'un regret. «Dommage quand même qu'on ne soit pas capable de se rappeler tout ce qu'on a lu de beau dans les livres...», soupire la belle dame. ●



IMAGE MEDIA MAURICIE, MARIE DUHAIME

Mme Georgette Houle, de Trois-Rivières-Ouest, est une abonnée fidèle de la bibliothèque municipale, un plaisir qu'elle renouvelle 52 semaines par année.



Ça donne le goût de s'asseoir au milieu.

«... un pare-brise plus avancé afin d'optimiser l'espace dans l'habitacle... un coffre à bagages plus important de même que plus d'espace pour les occupants des places arrière.»

- Denis Duquet - Guide de l'auto 2001, p. 317

LA BERLINE CIVIC 2002
À COMPTER DE 15 900 \$*

VOITURE LA PLUS VENDUE AU CANADA



Berline Civic LX représentée



HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca, OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*P.D.S. de la nouvelle berline Civic DX 2002 à 5 vitesses (modèle ES1512PX). Transport et préparation (850 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix des concessionnaires peut être inférieur. Informez-vous chez un concessionnaire.

Enfin terminés

Les travaux prennent fin à Sainte-Anne-de-la-Pérade après quatre mois de retard

Sainte-Anne-de-la-Pérade (MEL)

Près de quatre mois après l'échéancier initialement prévu, voilà que les travaux de construction sur le pont de la rivière Sainte-Anne-de-la-Pérade sont enfin terminés.

«Transports Québec désire remercier les usagers et les résidents de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade de la coopération qu'ils ont démontrée au cours de ces travaux», note le ministère des Transports par le biais d'un communiqué.

Rappelons que la population de Sainte-Anne-de-la-Pérade a été exaspérée par la longueur des travaux qui devaient être complétés, le 30 juin. La population estime que ces travaux ont affecté le tourisme et l'économie locale.

Un retard dans la livraison des poutres et la grève dans le secteur de la construction sont parmi les causes qui expliquent le report de l'échéancier à de nombreuses reprises. L'entrepreneur Queyras Construction s'expose à des pénalités. Le ministère des Transports compte le rencontrer prochainement. ●

Besoin de te confier?
Tel-Écoute
Trois-Rivières..... 376-4242
Louiseville..... 228-9633
Shawinigan..... 537-5225
DISCRÉTION ASSURÉE

La grande corvée d'automne

L'Armée du Salut lance son offensive

Trois-Rivières (MC)

L'Armée du Salut lance sa grande corvée de l'automne en vue de regarnir ses deux magasins d'occasions, de meubles et d'accessoires de toutes sortes. Les familles démunies pourront en profiter.

Jean-Pierre Geiser, pasteur et directeur de l'organisme de charité de la rue Des Forges à Trois-Rivières, lance un appel urgent à ceux qui veulent se débarrasser de meubles et d'articles qui ne leur servent plus.

«Des meubles qui seront par contre des plus utiles pour des familles vivant des situations de pauvreté extrême à la suite de sinistres, de séparations, de malchance et de misère au quotidien», fait part le pasteur Geiser.

Dans un souci de transparence, la nouvelle administration du poste de Trois-Rivières tient à préciser que la redistribution des meubles est faite avec rigueur et discernement. Chaque demande d'aide est étudiée.

«Et nous prenons soin de vérifier si la demande est réellement justifiée», note pour sa part, Alain Pothier, gérant du magasin d'occasions trifluvien.

«Vous avez peut-être un frigo ou une cuisinière qui encombre votre sous-sol? Ou d'autres articles d'utilité courante, tels des tables, chaises et divans? S'ils sont encore en bon état, la direc-



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: PATRICK BEAUCHAMP

Alain Pothier (à gauche), gérant du magasin d'occasions de l'Armée du Salut, rue des Forges à Trois-Rivières, et le pasteur Jean-Pierre Geiser, directeur du magasin.

tion de l'Armée du Salut demande de penser aux plus démunis de la région.»

«Des bénévoles iront cueillir chez vous ces articles qui serviront à des fa-

milles pauvres et des indigents», mentionne M. Pothier.

La grande majorité des articles donnés est revendue à prix minime aux magasins d'occasions de Trois-Rivières et

de Shawinigan. Toutefois, le service d'aide à la famille distribue gratuitement des meubles de base aux familles avec enfants, dont la gravité des cas nécessite un traitement exceptionnel.

Les revenus provenant des deux magasins servent à l'achat de nourriture, de denrées non périssables, redistribuées gratuitement chaque semaine. Ces revenus servent aussi à défrayer les coûts d'administrations des locaux.

Ces sommes contribuent également à soutenir plusieurs autres services offerts par l'Armée du Salut: relation d'aide, maisons d'hébergement et centres de désintoxication de Québec et de Montréal; services d'urgence lors de sinistres ou de catastrophes naturelles. En plus de séjours au camp familial d'été du Lac L'Achigan, une collaboration du Club Kiwanis. Une cinquantaine d'enfants en bénéficient chaque année.

Des bénévoles sont réclamés pour mener à bien la grande corvée qui s'étend sur un mois, du 20 octobre au 23 novembre. «Nous avons besoin d'une quinzaine de personnes par jour. Elles pourront s'unir à nos bénévoles déjà actifs», remarque Alain Pothier.

L'an dernier, l'organisme a fourni dans la région, des vêtements et des meubles à 850 familles démunies et 300 personnes seules. Sans compter les 1500 paniers de provision distribués à Trois-Rivières.

CKTM diffusera le débat de CHLN

Trois-Rivières (LP) — Il semble qu'on ait finalement trouvé un moyen de satisfaire Léon Méthot qui réclamait à cor et à cris un débat télévisé puisque CKTM a décidé de retransmettre en direct le débat de CHLN qui aura lieu vendredi, le 26 octobre, à partir de 11 h 15. La télévision prendra la portion de l'émission de 11 h 30 à 12 h 30. Le débat sera enregistré au Maquisard, au centre-ville de Trois-Rivières. Pour la radio, le débat se terminera à 13h. C'est la première fois en région que deux médias présentent simultanément la même émission.

Lévesque dénonce Croteau

Trois-Rivières (LP) — Le candidat à la mairie de Trois-Rivières, Yves Lévesque, a mis sérieusement en doute, hier, la réelle volonté de son adversaire Alain Croteau de soutenir les organismes communautaires et les organisateurs d'événements majeurs. Pour prouver ses dires, M. Lévesque exhibait une lettre de l'ex-président fondateur du Festival des amuseurs publics, M. Pierre Catellier, dans lequel ce dernier se plaignait amèrement du peu de cas que faisait le maire de Cap-de-la-Madeleine du festival et du manque de respect de son administration envers les bénévoles. «Je laisse les gens juger eux-mêmes», a déclaré M. Lévesque.

À qui revient l'idée?

Trois-Rivières (LP) — Le torchon brûle également dans le district numéro 14 entre la conseillère sortante Chrystiane Thibodeau et Mme Louise Hamel, une partisane du candidat Carol Côté, au sujet de l'aménagement d'un terre-plein, installé sur la 6e rue. Mme Hamel soutient que cette réalisation est due à son initiative, une pétition et au support qu'elle a obtenu des médias et non à la conseillère. Pour sa part Mme Thibodeau admet que le projet ne s'est peut-être pas réalisé aussi rapidement qu'elle l'aurait souhaité mais qu'elle y a consacré beaucoup d'efforts. Il s'agissait, selon Mme Thibodeau, d'un dossier particulièrement complexe. Cette dernière ajoute que la pétition de Mme Hamel n'a pas nui, mais que le conseil avait toujours pris cette demande au sérieux. «Ce terre-plein est une première à Trois-Rivières», a-t-elle ajouté.

Pas saoul

Trois-Rivières (LP) — Le candidat à la mairie de Trois-Rivières, Serge Simard, en veut beaucoup aux journalistes et au Nouvelliste en particulier qui ont fait allusion à sa chute pendant le débat de mercredi, devant la chambre de commerce. M. Simard tient à préciser que ce n'était pas parce qu'il avait bu, mais parce qu'il y avait un trou dans l'estrade où il prenait place, dans lequel sa chaise a glissé... ce dont personne n'a jamais douté.

Où sont vos candidats?

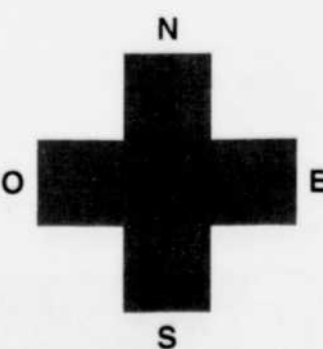
VENDREDI 19 OCTOBRE
YVES LÉVESQUE

- 16 h: Pivo Jeunesse, 1182 Terrasse Turcotte.
- 17 h: Banquet 50e anniversaire, Association des handicapés adultes de la Mauricie, Club de golf les Vieilles Forges.
- 19 h: Association des cardiaques de la Mauricie, restaurant Normandin de Trois-Rivières.
- 20 h: Ordre loyal des Moose, 554, Ste-Cécile, Trois-Rivières.

LÉON MÉTHOT

- 10 h: Conférence de presse au local électoral, 2415, rue Bellefeuille, Trois-Rivières.

Note: Nous faisons mention uniquement des activités publiques, connues et confirmées à ce jour. Sujet à changement. Messieurs Croteau et Simard ont choisi de ne pas faire connaître le contenu de leur agenda.



Croix-Rouge canadienne
Division du Québec

En tout lieu. En tout temps.

1 800 592-7649
www.croixrouge.ca

CONCOURS 52 000\$ EN PRIX À GAGNER*

40 ans ça se fête!



GRATUITS
Écouteurs sans fil
(266833) Valeur de 74,95\$ et
Base (273490) Valeur de 99,95\$

Économisez
100\$

RCA courant : 999,95\$

899,95\$
ou 12 versements
sans frais, sans intérêt de 75\$



Téléviseur stéréo 32 po (273487)
• IMAGE SUR IMAGE À DEUX SYNTONISSEURS
• Résolution de 765 lignes • Entrées A/V et S-Vidéo
• Entrée composante • GUIDE + Gold
• Sorties audio variable/fixe • Télécommande multimarque



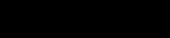
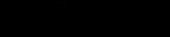
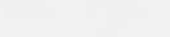
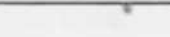
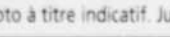
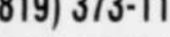
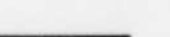
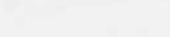
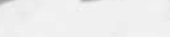
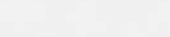
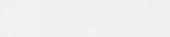
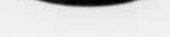
Économisez
40\$



courant : 279,95\$

Lecteur DVD (277978)

- Lecture de disques CD-R/CD-RW/MP3
- Convertisseur 10 bit
- Sortie optique numérique
- Convertisseur numérique-analogique audio
- Sortie vidéo composant
- Sortie Dolby Digital
- Sortie audio/vidéo et S-Vidéo
- Télécommande



Économisez
50\$

25 po

ou 12 versements
sans frais, sans intérêt de 29,16\$

(261836) courant : 399,95\$

Téléviseur 25 po

- Téléviseur avec tube-image à contraste élevé
- Guide d'émissions «Guide Plus+ Gold» • Télécommande



Économisez
70\$

Magnétoscope 4 têtes stéréo Hi-Fi

- 4 têtes stéréo Hi-Fi
- Entrée audio vidéo à l'avant
- Lecture Quasi S-VHS
- Télécommande multimarque

VR651
(283561)

courant : 169,95\$

Limite de 1 par client

COMMENCEZ
À PAYER EN
AVRIL 2002**

TANGUAY ELECTRONIQUE

OUVERT LE DIMANCHE

LIVRAISON
ET SERVICE
GRATUITS

2200, boul. des Récollets, TROIS-RIVIÈRES 1 800 465-2200 • (819) 373-1111

* Règlements disponibles en magasins. ** Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées. Photo à titre indicatif. Jusqu'à épuisement de l'inventaire.

Vos Affaires

TSE-300 ▼ 6899,96 -56,82 CNX ▲ 2899,76 +7,83 S CAN ▼ 63,34 -0,37 S&P 500 ▼ 1068,61 -8,48 OR ▼ 279,20 -4,20 NASDAQ ▲ 1652,72 +6,38 DOW JONES ▲ 9163,22 -69,75

Le Nouvelliste

Perte nette de 3,5 milliards \$US

Les déboires de Nortel se poursuivent

PRESSE CANADIENNE
Toronto

Nortel Networks a fait part hier, après la fermeture des marchés boursiers, d'une perte nette de 3,5 milliards \$US pour le troisième trimestre ainsi que d'une forte baisse de ses revenus.

L'équipementier de télécommunications a vu ses revenus chuter de 45 pour cent, passant de 6,73 milliards \$US au troisième trimestre de l'année dernière à 3,69 milliards \$US cette année.

En excluant les éléments non récurrents, le trimestre s'est soldé par une perte d'exploitation de 854 millions \$US, ou 27 cents par action.

Ces résultats sont conformes aux plus récentes estimations de la direc-

tion de Nortel, qui disait s'attendre le mois dernier à une perte nette de 3,6 milliards \$US pour le trimestre. Nortel avait par la même occasion annoncé la suppression de 20 000 autres emplois, dans le but de porter son effectif à 45 000 personnes, soit une réduction de plus de la moitié par rapport au début de l'année.

La perte nette par action s'établit à 1,08 \$US, en comparaison de 17 cents lors du troisième trimestre de l'année dernière.

Cette perte nette comprend une charge de 801 millions \$US pour les dernières coupes de postes ainsi que la fermeture d'usines, en plus d'une autre de 223 millions \$US pour la réduction de 50 pour cent de sa capacité de production dans sa division de composants photoniques.

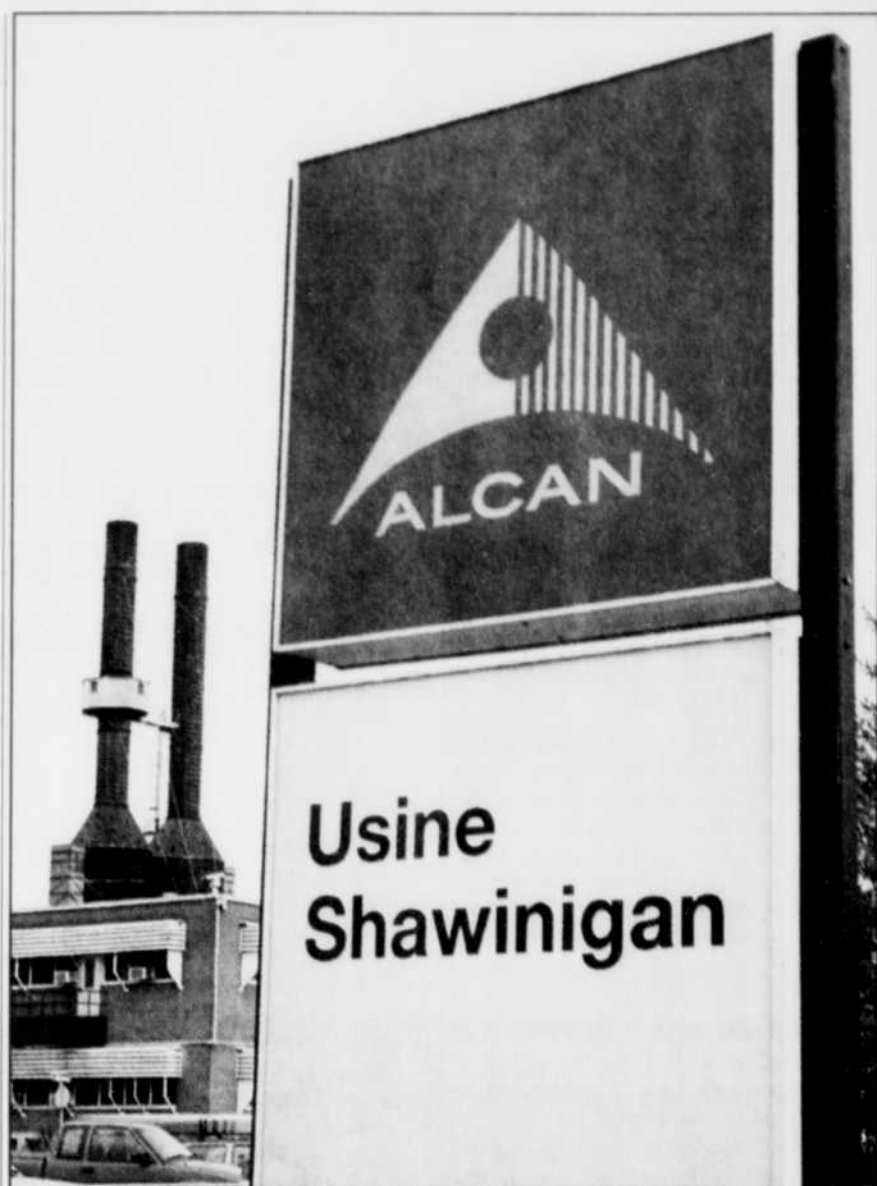
Nortel a aussi inscrit une charge de 750 millions \$US pour tenir compte

d'un surplus de marchandises en stocks et dont la technologie peut être dépassée, ainsi qu'un montant de 767 millions \$US pour des sommes qui ne pourront être recouvrées auprès de clients en difficultés financières.

«Les revenus pour le trimestre reflètent les défis qui se présentent, alors que l'industrie des télécommunications doit s'ajuster à de nouveaux niveaux de dépenses», a déclaré le président et chef de la direction de Nortel, John Roth, qui cédera sa place à Frank Dunn dans deux semaines.

M. Roth a précisé que Nortel aura bientôt complété la mise en place de sa nouvelle structure de dépenses, qui devrait lui permettre d'atteindre la rentabilité avec des revenus trimestriels bien inférieurs à 4 milliards \$US.

«Cette structure devrait être en place au premier trimestre de 2002», a dit M. Roth. ■



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

Pour Sofinov, le temps est propice à la formation d'un nouveau portefeuille

Montréal (PC)

Sofinov considère que le moment est particulièrement propice à la constitution d'un nouveau portefeuille dans le secteur de la technologie. «C'est un momentum extraordinaire pour constituer un portefeuille avec des valeurs aussi peu élevées», a lancé le président de CDP Sofinov, M. Denis Dionne, au cours d'une rencontre d'information avec les journalistes hier.

Sofinov est un fonds de capital de risque de la Caisse de dépôt et placement du Québec spécialisé dans la technologie. Créé en 1995, il vient de

clôturer son premier portefeuille, un investissement de près d'un milliard de dollars dans diverses entreprises des domaines de la biotechnologie, des technologies de l'information et des technologies industrielles.

Après l'écroulement de la bulle technologique et les événements du 11 septembre dernier, beaucoup d'entreprises candidates ont vu leur valeur chuter. «L'an passé, nous voyions des dossiers qui avaient des valeurs de 150 millions \$, a indiqué M. Dionne. Aujourd'hui, ils ont une valeur de 25 ou 30 millions \$. Nous revenons à des valeurs plus réalistes.» ■

Collecte de livres usagés

pour les jeunes de 0 à 12 ans

Apportez vos livres usagés pour enfants. Nous en ferons la distribution dans les écoles et les garderies de milieu défavorisé de la région.

Samedi
le 20 octobre,
de 13 h à 16 h

Collège Marie de l'Incarnation
725, rue Hart, Trois-Rivières

Nous vous attendons!



En collaboration avec
Le Nouvelliste

SALON 19 - 20 - 21 octobre 2001

RÉNOVATION plus DÉCORATION

AUTOMNE 2001



Sortez de la cuisine...

parrez au Salon!

Président d'honneur
YVES PARÉ, Décoration Paré

FENG SHUI
DESIGNER
SCULPTURES
CLINIQUES CONSEILS
MAGNIFIQUES DÉCORS
CONFÉRENCES ENRICHISSANTES

Venez voir le
BRICOLEUR CAMPEUR

VENDREDI 19 OCTOBRE

ANIMATION CONTINUE

HORAIRE DES CONFÉRENCES

SAMEDI 20 OCTOBRE

- 13H00 **PLANCHER MERCIER, LE FINI "CÉRAMILUST"**: UN VRAI
Alain Massicotte, ESCALIERS DE FRANCHVILLE, produits MERCIER
- 14H00 **EN SÉCURITÉ, JE CONTRÔLE MON UNIVERS**
François Bergeron, MICROTEC SÉCURITÉ
- 15H00 **L'ÉCONOMIE, L'ÉNERGIE ET VOTRE CONFORT**
Pierre Brunsard, C.C.E.E.
- 16H00 **DÉCORER C'EST PAS SORCIER, ON REDONNE VIE À NOS VIEILLERIES!**
Lucie Moreau
- 18H00 **LA QUALITÉ DE L'AIR ET DE L'EAU DANS NOS MAISONS**
Patrick Vaudeville, ÉCO-QUEST INTERNATIONAL
- 19H00 **RÊVEZ, PLANIFIEZ ET RÉALISEZ VOTRE RÉNOVATION**
Pierre Desrosiers, RÉNOVATION PERFECTO
- 20H00 **UNE CONSTRUCTION POUR LA VIE**
Marie-Pascale Munger, BCL INDUSTRIES

DIMANCHE 21 OCTOBRE

- 13H00 **LE FENG SHUI DEVIENT UN SUPPORT À NOTRE ÉQUILIBRE**
Sylvie Lacasse, DESIGNER
- 14H00 **DU NOUVEAU DANS LE PLANCHER DE BOIS-FRANC**
Sylvain Plourde, BOIS FRANC LOUIS FRANCIEN
- 15H00 **DE LA CUISINE AU SALON EN DÉCORATION**
Madame Gervais, AMBIANCE DÉCOR & DESIGN

UNE INVITATION DE :

Desjardins

GRANITE-MAG

Les Renovations
Perfecta!

EN COLLABORATION AVEC :

Le Nouvelliste

CHEY
ROCK OFFSHORE
TEL-FM

CKTM

UN AUTRE ÉVÉNEMENT **EXPOMAX**



Une charge pour la fermeture de l'usine de Boisbriand fait mal à GM

Detroit (AP, PC)

General Motors a subi une perte nette de 368 millions \$US au troisième trimestre, imputable en partie à une charge exceptionnelle pour la fermeture de l'usine d'assemblage de Boisbriand, annoncée le mois dernier.

Le perte du plus important fabricant mondial d'automobiles équivaut à 41 cents par action. N'eût été de charges exceptionnelles totalisant 753 millions \$, dont quelque 300 millions \$ sont liés à la fermeture annoncée de l'usine de Boisbriand en septembre 2002, GM aurait réalisé des profits de 385 millions \$, ou 85 cents par action. Cette performance est supérieure aux prévisions de 80 cents par action des analystes.

Lors du troisième trimestre de l'année dernière, GM avait réalisé des profits

de 829 millions \$, ou 1,55 \$ par action.

Les revenus pour le trimestre ont diminué, passant de 42,69 milliards \$ il y a un an à 42,48 milliards \$.

Les activités nord-américaines de GM ont généré des profits de 251 millions \$, en incluant les charges exceptionnelles.

«GM Amérique du Nord a terminé le trimestre en enregistrant des ventes particulièrement vigoureuses», a indiqué dans un communiqué, jeudi, le président et chef de la direction de GM, Rick Wagoner.

En réaction aux attentats terroristes et à la baisse appréhendée des ventes, GM offre depuis le 20 septembre du financement à zéro pour cent d'intérêt aux acheteurs de ses véhicules aux États-Unis. Les concurrents Ford et

DaimlerChrysler ont emboîté le pas.

La division européenne de GM a subi une perte de 287 millions \$, en excluant les charges exceptionnelles, alors que la filiale Hughes Electronics perdait 227 millions \$.

GM a fait part le 25 septembre de sa décision de fermer dans un an l'usine de Boisbriand, au nord de Montréal, où sont assemblés ses modèles Chevrolet Camaro et Pontiac Firebird.

L'action de GM à la Bourse de New York a clôturé en baisse de 75 cents, à 42,02 \$US. Les investisseurs ont probablement réagi aux propos du directeur financier de GM, John Devine, qui a dit que les profits pour le quatrième trimestre s'établiraient probablement à 50 cents par action, bien loin de l'objectif précédent de 1,52 \$.

Affaires

EXPRESS

Le profit de Sears fond

Toronto (PC) — Le détaillant Sears Canada a vu son profit fondre de moitié, au dernier trimestre, et ses attentes sont plutôt modestes en prévision du magasinage des Fêtes. La compagnie a fait part, hier, d'un bénéfice net de 17,9 millions \$ pour les trois mois complétés le 29 septembre, par rapport à 36,2 millions \$ un an plus tôt.

Le chiffre d'affaires était de 1,58 milliard \$, en hausse de 8,6 pour cent sur les 1,46 milliard \$ du même trimestre en 2000. Toutefois, les ventes de magasins comparables n'ont progressé que de 1,1 pour cent. «Nous ne voyons aucune amélioration de la situation économique», a indiqué le président Mark Cohen. La reprise apparaît improbable avant le second semestre de 2002.

Par ailleurs la chaîne fermera, d'ici la fin de l'année, 14 points de service pour l'automobile qui s'avèrent non rentables. Cette mesure doit faire économiser au détaillant environ un million \$ par an.

Coca-Cola annonce une légère hausse de ses profits

Atlanta (AP) — Coca-Cola a annoncé hier une légère hausse de ses profits au troisième trimestre. Ce résultat contredit ainsi les prédictions pessimistes de Wall Street.

La plus grande entreprise de boissons gazeuses au monde a annoncé un profit de 1,07 milliards \$US, soit 43 cents par action. Il s'agit d'une légère hausse par rapport à la même période l'an dernier, soit 1,06 milliards \$US.

Le Président de Coca-Cola, Douglas Daft, a déclaré que ces résultats sont le fruit d'importants efforts de restructuration après plusieurs années incertaines. En effet, les actionnaires attendaient beaucoup de Douglas Daft en raison du succès qu'obtient la principale rivale de Coca-Cola, Pepsi.

Rogers Communications perd 57,8 millions \$

Toronto (PC) — Rogers Communications a subi une perte nette de 57,8 millions \$ au troisième trimestre, dont 31,7 millions \$ sont imputables aux Blue Jays de Toronto, l'équipe de baseball majeur dont elle est propriétaire à 80 pour cent.

En excluant les gains tirés de la vente d'actifs, la perte de Rogers pour le trimestre s'élève à 91,5 millions \$, en comparaison d'une perte d'exploitation de 20,6 millions \$ lors du trimestre correspondant de l'année dernière.

Rogers Communications, qui est à la fois présent dans la câblodistribution,

les médias et la téléphonie sans fil, a vu ses revenus croître de 8,4 pour cent, pour atteindre 951,8 millions \$. La filiale sans fil, Rogers AT&T, a subi une perte de 28,95 millions \$, nettement plus élevée que celle de 1,5 million \$ du troisième trimestre de l'année dernière. Ses revenus ont toutefois augmenté de huit pour cent, à 426,1 millions \$.

L'action de catégorie B de Rogers Communications à la Bourse de Toronto a gagné 48 cents, à 20,99 \$, alors que titre de Rogers AT&T sans fil a reculé de 22 cents, à 18,17 \$.

Boeing affiche des profits en hausse

Chicago (AP) — Le géant aéronautique américain Boeing a annoncé hier une hausse de 7 pour cent de ses profits au troisième trimestre, malgré la crise du secteur aérien aggravée par les attentats du 11 septembre. Le constructeur s'attend toutefois à souffrir dans les prochains mois.

Dans son premier rapport de résultats depuis le déménagement de son siège social de Seattle à Chicago, Boeing a cependant assuré qu'il livrerait cette année 22 appareils de plus que ce qui avait été estimé après le 11 septembre.

Reste que le concurrent d'Airbus a revu à la baisse ses objectifs de revenus pour 2002 d'environ 6 milliards \$US, à 56 milliards \$. Même tendance pour les livraisons envisagées en 2002, qui risquent de ne pas dépasser 350, contre 522 initialement prévues. Le total de 2003 pourrait être encore inférieur.

Le titre de Boeing, qui a perdu plus de 50 % de sa valeur depuis mai, a clôturé hier en baisse de 84 cents à la Bourse de New York, à 32,86 \$US.

Domtar: forte baisse des profits

Montréal (PC) — La société forestière Domtar a dégagé un bénéfice net de 22 millions \$, ou 12 cents par action, au troisième trimestre, en forte baisse par rapport aux 60 millions \$, ou 33 cents par action, de la période correspondante l'année dernière. Les ventes nettes ont atteint près de 1,2 milliard \$, par rapport aux 954 millions \$ d'il y a un an.

Par exemple, les prix de vente réalisés de la pâte commerciale ont baissé en moyenne de 265 \$US la tonne métrique, soit 40 pour cent, et ceux des papiers non couchés ont reculé en moyenne de 40 \$US la tonne courte, soit 5 pour cent.

L'action de Domtar à la Bourse de Toronto a clôturé en hausse de cinq cents, à 12,70 \$.

Un appareil pour détecter l'anthrax

Montréal (PC)

Dephy Technologies, une petite entreprise montréalaise, a mis au point un appareil capable de détecter la bactérie de l'anthrax (la maladie du charbon) en 90 secondes. Et la psychose de l'anthrax qui fait rage ces temps-ci en Amérique du Nord pourrait bien lui servir de rampe de lancement.

«On ne souhaite pas de malheur, mais c'est vrai que ça tombe plutôt bien», affirme Michel Bertrand, conseiller spécial de l'entreprise et professeur titulaire en chimie analytique de l'Université de Montréal.

Dephy Technologies se spécialise dans la spectrométrie de masse, une technique physique qui permet de générer des empreintes moléculaires à partir de substances chimiques et biologiques. Un peu comme dans le procédé de prise d'empreintes digitales.

L'appareil, un analyseur de bactéries, est une petite boîte noire de 17 pouces de hauteur dans laquelle on introduit les substances à analyser. Il peut détecter l'anthrax, mais aussi d'autres bactéries ou micro-organismes, comme le E-coli, qui a fait des ravages l'an dernier à Walkerton.

La France vient d'acheter trois appareils, qui se vendent 250 000 \$ l'unité.

L'OMC sur le point de rendre sa décision dans le différend Bombardier-Embraer

Ottawa (PC)

Le financement accordé à Bombardier par le gouvernement fédéral n'est absolument pas remis en question, a répété hier le ministre de l'Industrie, Brian Tobin, à la veille d'une décision de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans le différend avec le Brésil sur les avions.

«Bombardier pourra respecter, sans problème, ses obligations envers Air Wisconsin ou Northwest. (...) Peu importe les décisions à venir, elles n'auront pas d'impact sur le financement du contrat de 75 avions», a indiqué M. Tobin, en point de presse, se voulant rassurant sur le sort des employés de Bombardier.

L'OMC doit rendre aujourd'hui une décision préliminaire à la suite d'une plainte déposée en janvier dernier par le gouvernement du Brésil qui conteste la transaction entre Air Wisconsin et Bombardier, rendue possible grâce à l'appui financier de 1,6 milliard \$ d'Ottawa.

Le gouvernement brésilien estime que le Canada a fait usage de moyens illégaux en finançant Bombardier, ce qui a permis à la compagnie québécoise

d'obtenir ce contrat d'envergure. Le plus important concurrent de Bombardier, Embraer, est un fabricant brésilien.

Selon les informations provenant de Genève, l'OMC s'apprêterait à rendre une décision défavorable au Canada. La décision préliminaire est un avant-goût de la décision finale qui sera rendue dans plusieurs semaines. Le fédéral aurait commencé à fourbir ses armes pour aller en appel.

«Ça ne serait pas une grande surprise pour nous», a mentionné le ministre Tobin.

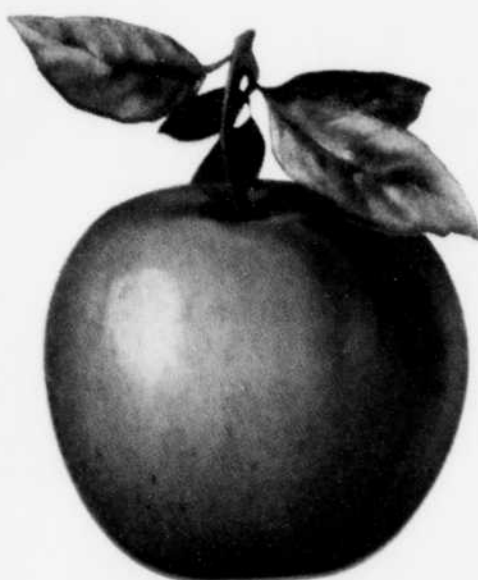
Cette décision n'est en fait qu'un petit épisode d'une longue saga commerciale entre le Canada et le Brésil. Ottawa conteste depuis 1996 le programme de financement des exportations brésiliennes (Proex), jugeant qu'il nuit à l'établissement d'un marché compétitif dans le domaine de l'aéronautique. Les contestations d'Ottawa devant l'OMC l'ont mené à cinq victoires.

Les décisions de l'OMC n'ont pas empêché le Brésil de maintenir Proex, ce qui a poussé le Canada à réagir en empruntant la même attitude.

Boni +1%

la première année pour les nouveaux fonds REER

LES OBLIGATIONS A TAUX PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC



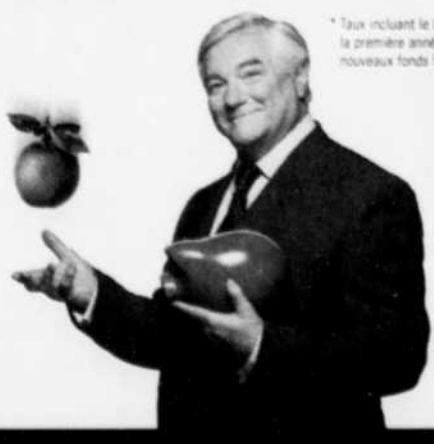
Ceci n'est pas une pomme.

C'est le fruit de vos investissements.

Qui sème des **Obligations à taux progressif Placements Québec** récolte...
La **flexibilité** : remboursables chaque année à leur date anniversaire sans pénalité.
La **progressivité** : taux avantageux fixés pour 10 ans.
La **tranquillité** : garanties sans limites par le gouvernement du Québec.

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Taux annuels (%)	3,30*	2,80	4,00	4,75	5,50	6,25	6,75	7,25	7,75	8,00

* Taux incluant le boni de 1 % la première année pour les nouveaux fonds REER



Placements Québec

NOTRE INTÉRÊT À TOUS

1 800 463-5229

Région de Québec, 521-5229

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h et les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h

Directement du manufacturier SUPER SOLDE D'AUTOMNE

RABAIS DE

50%

SUR CES 3 MODÈLES

SENSO 540

- Semi-ferme
- Excellent rapport qualité/prix
- Garantie 10 ans

Rég.: 556\$
SPÉCIAL **278\$**

1328\$/mois

NEPTUNE

- Semi-ferme
- Supports latéraux
- Garantie 10 ans

Rég.: 794\$
SPÉCIAL **397\$**

1897\$/mois

RÊVE

- Moelleux • Pillow-top
- Ressorts ensachés individuellement
- Supports latéraux
- Modèle sans rotation

Rég.: 1724\$
SPÉCIAL **862\$**

4118\$/mois

LITS AJUSTABLES

A compter de

799\$



Prix établis pour matelas 54 po

Prix sujet à changement sans préavis • Financement sur place 24 mois

AVIS IMPORTANT

Matelas René n'emploie aucun vendeur sur la route. Toute personne vous offrant des matelas supposément fabriqués par Matelas René commet de la fausse représentation.

NOUVEAU

COLLECTION DE COUETTES SPÉCIAL D'INTRODUCTION

25%

DE RABAIS SUR TOUS LES MODÈLES

matelas René

• 2385, boul. des Récollets, TROIS-RIVIÈRES (819) 379-3636
• VICTORIAVILLE (819) 751-3636
• DRUMMONDVILLE (819) 475-3636

MAGASIN USINE 2870, boul. Louis-Frédéric, NICOLET (819) 293-4671

Vendredi 19 octobre 2001

Cours transmis
par la Presse Canadienne

Devises étrangères

Korone (Suède)	0,3062
Zloty (Pologne)	0,00218

Dollar

Toronto (PC) — Voici les taux des devises étrangères jeudi, tels que fournis par Banque de Montréal.

- \$ US, en baisse de 0,32 cent.
- Ces cours sont fournis par BMO Nesbit Burns.

Af. du Sud (rand)	0,1777
Allemagne (mark)	0,7483
Argentine (peso)	1,62080
Australie (dollar)	0,8314
Autriche (schilling)	0,1063
Bahamas (dollar)	1,5919
Bahreïn (dinar)	4,2984
Barbade (dollar)	0,8222
Belgique (franc)	0,3608
Bermudes (dollar)	1,5919
Bresil (real)	0,5955
Bulgarie (lev)	0,7483
Canada (dollar)	0,6130
Chili (peso)	0,00230
Chine (renminbi)	0,1968
Chypre (livre)	2,5447
Colombie (peso)	0,000704
Cote d'Ivoire (CFA franc)	0,001247
Cuba (peso)	1,5919
Danemark (cour)	0,1976
Egypte (livre)	0,3802
Em.A.U. (dirham)	0,4412
Espagne (peseta)	0,00886
États-Unis (dollar)	1,5919
Europe (euro)	0,7216
Finlande (mark)	0,2470
France (franc)	0,2240
Grèce (drachme)	0,004406
Guyane (dollar)	0,009002
Haiti (gourde)	0,0648
Hong Kong (dollar)	0,2080
Hongrie (forint)	0,00576
Inde (roupie)	0,0346
Irlande (livre)	1,8618
Israël (shekel)	0,3773
Italie (lire)	0,000760
Jamaïque (dollar)	0,0375
Japon (yen)	0,013033
Jordanie (dinar)	0,0206
Koweït (dinar)	5,3837
Liban (livre)	0,001072
Mexique (peso)	0,4373
Moroc (dirham)	0,1421
Népal (roupie)	0,1817
Norvège (dollar)	0,1845
N.Zélande (dollar)	0,6833
Oman (riyal)	0,0270
Pakistan (roupie)	0,6651
Pays-Bas (florin)	0,6651
Perou (sol)	0,004704
Philippines (peso)	0,0314
Roumanie (leu)	0,3958
Portugal (esc)	0,007389
Qatar (r rial)	0,0994
S. Africain (rand)	0,0437
S. Coréen (won)	0,0000526
S. Océanien (dollar)	2,2799
Soudan (nouveau dinar)	0,0548
Sri Lanka (roupie)	0,0894
Suisse (franc)	0,0336
Taiwan (nouveau dollar)	0,006654
Tanzanie (shilling)	0,01780
Tchécoslovaquie (couronne)	0,1547
Thaïlandaise (baht)	0,9888
Turc (nouveau liras)	0,0470
Uruguay (peso)	0,000806
Venezuela (bolivar)	0,2716
Yéménite (nouveau ryal)	1,1264
Zimbabwe (dollar)	0,0000059

Les États-Unis détronés

La Finlande a pris la première place des pays les plus compétitifs

Genève (AP, PC)

Gagnant six places et détrônant les États-Unis, la Finlande s'est classée cette année en tête du classement des pays les plus compétitifs du monde, tel qu'établi chaque année par deux enseignants de l'université Harvard, Jeffrey Sachs et Michael Porter, et par le Forum économique mondial (WEF).

Le Canada a pour sa part gagné quatre places, passant de la septième à la troisième, derrière les États-Unis.

«Le redressement remarquable effectué par le pays (la Finlande) lors de cette décennie est la preuve de la rapidité avec laquelle les prévisions économiques peuvent être modifiées par des institutions politiques fortes, un réel objectif technologique et une gestion économique solide», notent les auteurs du rapport intitulé «Global Competitiveness» publié hier.

L'étude associe les données économiques d'environ 75 pays et les résultats d'un sondage d'opinion réalisé auprès de 4600 chefs d'entreprise sur des thèmes allant des facteurs économiques à la solidité des réseaux de fournisseurs locaux, en passant par la nature des pratiques compétitives.

Singapour, qui avait occupé la tête de ce classement pendant quatre ans avant de chuter d'une place l'an dernier, se classe maintenant en quatrième position. L'Australie a obtenu la cinquième position, devant la Norvège, Taïwan, les Pays-Bas, la Suède et la Nouvelle-Zélande.

Dix-sept nouveaux pays ont intégré ce classement 2001, comme par exemple les États baltes, le Nigeria, la Bangladesh, la Jamaïque et l'Uruguay. Le Luxembourg, en troisième position en 2000, ne figure plus dans le classement, les auteurs de l'étude n'ayant pas reçu suffisamment d'informations de la part des chefs d'entreprise pour se faire une idée juste de la situation.

L'étude était quasiment terminée au moment des attaques du 11 septembre contre les États-Unis, mais selon Peter Cornelius, directeur du Programme de compétitivité mondiale du WEF, elles n'auraient pas eu un impact important sur les prévisions de croissance, qui sont réalisées sur le long terme.

Les progrès de la Finlande n'étaient pas si évidents dans l'étude publiée le mois dernier par l'International Institute for Management Development de Lausanne, en Suisse, qui la plaçait en troisième position, derrière les États-Unis et Singapour.

Les deux organisations réalisaient conjointement ces études jusqu'en 1995, date à laquelle des différends sur les méthodes de calcul et de recherche avaient conduit à leur séparation. ●

Le taux annuel d'inflation était de 2,6 pour cent en septembre

Ottawa (PC)

Le taux annuel d'inflation se situait à 2,6 pour cent en septembre, en baisse sur celui de 2,8 pour cent observé en août, rapportait hier Statistique Canada.

Les biens et services de l'indice des prix à la consommation (IPC) coûtaient donc 2,6 pour cent de plus en un an, l'indice s'établissant à 117,4. Le point de référence de 100 remonte à l'année 1992.

En excluant les prix de l'énergie, l'IPC a crû de 2,6 pour cent; jusqu'ici en 2001, les hausses sur 12 mois de l'indice sans l'énergie ont varié de 2,3 à 2,8 pour cent, soit les taux les plus élevés depuis 1995.

Par ailleurs, les prix de l'alimentation représentaient presque 30 pour cent de la variation de l'IPC, surtout à cause des repas au restaurant (avec service) et du boeuf. Selon l'agence fédérale, une demande «forte et soutenue» a produit un gain annuel de 13,6 pour cent de l'indice du boeuf.

En écart mensuel, après être resté inchangé en juillet et août, l'IPC a grimpé de 0,3 pour cent en septembre, poussé par les prix de l'essence, tandis que ceux des légumes frais, de l'hébergement et du gaz naturel ont atténué l'augmentation.

Au Québec, l'indice s'est situé à 113,7, soit 0,1 pour cent plus bas qu'en août mais 2,1 plus élevé qu'en septembre 2000.

En Ontario, il arrivait à 118,5, après des gains de 0,2 et 3,1 pour cent, en écarts mensuel et annuel respectivement; au Nouveau-Brunswick, il se situait à 115,4, suivant des hausses de 0,3 et 1,5 pour cent sur les deux mêmes périodes.

La dernière montée mensuelle des prix de l'essence était de 7,6 pour cent, après un gain de 1,4 pour cent de juillet à août; selon la province, le bond de l'essence variait entre 2,2 pour cent au Nouveau-Brunswick et 18,9 pour cent en Alberta.

Ces prix sont restés inférieurs de 2,4 pour cent à ceux de septembre 2000.

Par ailleurs, les étudiants ont payé en moyenne 3,4 pour cent de plus en frais de scolarité en septembre 2001, soit la deuxième plus faible hausse depuis 1978; elle n'avait été que de 3,2 pour cent en septembre 2000.

Cet indice sectoriel dépasse de plus du double celui d'il y a 10 ans. Par contre, depuis deux ans, note l'agence, le coût des études a moins augmenté, en bonne partie grâce à «un financement accru par l'État et à un gel des frais de scolarité dans certaines provinces».

Les frais n'ont crû que de 0,1 pour cent chez les étudiants de Colombie-Britannique alors qu'ils ont bondi de 11,9 pour cent en Saskatchewan; ils ont chuté de 5,6 pour cent pour les résidents de Terre-Neuve. ●

- 1- Espar sur lequel est amuré le foc - Tesson de poterie
- 2- Région de collines du Pas-de-Calais - Fl. de France - Actions d'esquiver une difficulté
- 3- Mesure - Raisonner de façon trop subtile - Veste
- 4- Une vache - Malformation congénitale
- 5- Lévrier - Germanium

Québec met 200 millions \$ et la machine de l'État derrière l'agroalimentaire

PIERRE APRIL

Saint-Hyacinthe (PC)

C'est 200 millions \$, toute la machine étatique et l'ensemble des ressources des sociétés d'État que le gouvernement veut mobiliser derrière l'industrie de la transformation agroalimentaire québécoise pour qu'elle se taille une place enviable dans l'économie continentale et mondiale.

Le Forum sur l'agriculture et l'agroalimentaire, qui s'est déroulé pendant près de deux jours, à Saint-Hyacinthe, s'est aussi conclu sur la promesse d'une politique moderne pour venir en aide à cette industrie, qui génère quelque 16 milliards \$ de retombées et représente 400 000 emplois.

«Afin d'appuyer le secteur, a affirmé le premier ministre Bernard Landry dans son bilan de la rencontre, le gouvernement élaborera, au printemps prochain, une politique de la transformation alimentaire qui comportera trois axes: l'accès aux marchés, l'accroissement des investissements et l'amélioration de la productivité et de l'innovation.»

Le premier ministre s'est aussi engagé à soutenir le secteur des coopératives, afin qu'elles soient en mesure de compétitionner les autres géants de l'alimentation, en leur fournissant les moyens de se procurer les capitaux nécessaires à leur expansion.

«La coopération, c'est une formule merveilleuse, a indiqué M. Landry au cours d'un point de presse, sauf que la collecte des capitaux pour leur expansion s'en trouve compli-

quée. Ce que l'on cherche, c'est, tout en gardant l'esprit de la coopération, de permettre aux coopérateurs de capitaliser plus facilement pour que l'entreprise ait plus de moyens.»

Pour combattre les géants de l'alimentation (Loblaws-Provigo et Sobeys-IGA, Saputo entre autres), pour permettre aux producteurs et petites entreprises québécoises de voir leurs produits sur les tablettes des grands marchés d'alimentation, le premier ministre aimerait bien favoriser la création d'un autre géant.

«Les transformateurs sont angoissés, a-t-il dit, à cause des politiques pratiquées par les grandes chaînes de distribution, même si la situation n'est pas encore catastrophique.

«Le première solution, a-t-il expliqué, se trouve dans des interventions auprès des chaînes qui veulent faire affaire avec de grandes firmes qui ont une variété de produits considérable.» La deuxième solution, selon M. Landry, réside dans le regroupement de certains distributeurs pour former une entreprise de bonne taille.

Ces engagements du chef du gouvernement ont plu au monde des coopératives, qui espère des mesures utiles dans les plus brefs délais.

«Il est clair, a expliqué M. Paul Massicotte, de la Coopérative fédérée de Québec, que la consolidation et le développement du réseau des coopératives agricoles passe par un réaménagement de la fiscalité qui reconnaît la spécificité de la formule coopérative.»

Par ailleurs, M. Landry a fait taire les rumeurs voulant que la chaîne Métro-Richelieu, le seul grand de la distribution alimentaire québécoise, passe dans des mains étrangères européennes, américaines ou canadiennes.

«Les dirigeants de Métro-Richelieu, a-t-il affirmé, m'ont donné leur assurance personnelle que nous n'avions rien à craindre d'une prise de contrôle en dehors de nos frontières.»

Et si on venait menacer ces assurances, le premier ministre a promis de mettre en branle les mécanismes nécessaires pour éviter le pire. «Nous ne croyons pas souhaitable, a-t-il ajouté, que cette entreprise passe à un contrôle étranger.»

Au chapitre de l'agroenvironnement, le Forum aura aussi permis la création d'un comité qui devra définir une stratégie précisant les objectifs et les moyens à mettre en place, entre 2003 et 2010, afin de réduire les pollution ponctuelle et diffuse, d'améliorer la qualité de l'eau en zone rurale et de traiter les fumiers.

Cette solution, qui ne bouscule pas tout sur son passage, a plu au président de l'Union des producteurs agricoles (UPA) Laurent Pellerin, qui y voit «un cheminement positif qui rompt avec les concepts des dernières années. On a décidé de convaincre plutôt que de contraindre.»

Dans l'ensemble, les producteurs agricoles sortent satisfaits de ces deux jours de concertation. «Le ramassage des éléments de discussion qui ont eu lieu, a noté M. Pellerin, est suffisant pour faire quelque chose de musclé.»

De nouvelles façons de faire

PIERRE APRIL

Saint-Hyacinthe (PC)

Le gouvernement et le monde de l'agriculture et de l'agroalimentaire se sont entendus, hier, pour modifier la donne dans le secteur de la transformation alimentaire au Québec.

Après une série de constats, de bilans, d'analyses et d'études de la conjoncture économique, le monde de l'agroalimentaire a accepté de mieux encadrer, avec l'aide de l'État, ses façons de faire.

Réunis hier dans le cadre du Forum sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois à Saint-Hyacinthe, les décideurs ont entendu le premier ministre Bernard Landry et le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Maxime Arseneau, fixer à 3,5 milliards \$ le niveau des exportations en 2005; à 2,25 milliards \$ celui des investissements et à 10 000 le nombre des emplois attendus en 2005 au lieu des 15 000 prévus en 1998 lors du premier Sommet agricole.

Le premier ministre a promis une nouvelle politique gouvernementale de la transformation alimentaire «qui s'inscrira dans les grandes réalités d'aujourd'hui; qui misera sur notre imagination collective et sur notre capacité à se mobiliser».

«Une politique, a souligné M. Landry, que le gouvernement entend soutenir en adaptant les outils disponibles et en développant de nouveaux moyens au rythme de sa capacité financière.»

Au chapitre de l'accès aux marchés, le monde de l'agroalimentaire a accepté de s'atteler à la tâche prendre d'acroître le niveau des exportations; d'élaborer une nouvelle stratégie pour développer et «mettre sur les tablettes des grandes chaînes» les produits du terroir.

Les producteurs ont aussi accepté la possibilité de se faire servir un encadrement technique nouveau. Ils ont envisagé l'idée d'instaurer un système d'appellation contrôlée, de former des regroupements de commercialisation et de favoriser le réseautage d'entreprises pour améliorer leur compétitivité.

Au chapitre de l'accroissement des investissements dans le secteur alimentaire, le gouvernement a promis aux industriels, coopératives et agriculteurs une politique compatible avec les particularités des entreprises.

La Société générale de financement (SGF) s'est engagée à mettre son expertise et les moyens financiers à la disposition des entrepreneurs soucieux de grandir. Le président de la société Claude Blanchet leur a offert le réseau de contact de la SGF dans plus de 75 délégations commerciales à l'étranger.

La Financière agricole, nouvellement créée, a elle aussi décidé de mettre à la disposition des industriels de l'alimentation un fonds de 12 millions \$. Elle a immédiatement été suivie par la ministre d'État à l'Économie et aux Finances, Pauline Marois, qui a doublé la mise en injectant 12 millions \$.

En début d'après-midi, les intervenants de l'agro-alimentaire ont endossé le principe de «traçabilité» des produits agricoles, un mécanisme précis qui permettra aux autorités d'agir rapidement en cas de problème en santé animale ou de salubrité des aliments et de répondre aux préoccupations des consommateurs. ●

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 21 OCTOBRE 2001

DERNIÈRE FIN DE SEMAINE DES JOURS SEARS

NOS PLUS BAS PRIX DE LA SAISON



MOITIÉ PRIX

Notre plus bas prix de l'année!
GRAND LIT 'FLORENCE'
2 PLACES À PANNEAUX
Rég. Sears 1349,98. 674 \$

Comprend panneaux de chevet et de pied, longerons. Meubles assortis aussi en solde. Aussi au fini caramel.



MOITIÉ PRIX

Nos plus bas prix de la saison
et, oreiller(s) en prime à l'achat
de l'ensemble!

**ENSEMBLE MATELAS-SOMMIER
SEARS-O-PEDIC® À RESSORTS
INTÉGRÉS, DE LA SÉRIE 1652SY**
Rég. Sears 1599,98-3099,99. L'ens.
788-1538 \$

1 oreiller en prime à l'achat d'un ensemble
1 place. 2 oreillers en prime pour tous les
autres formats.

Inclure la prime en cas de retour



RABAIS 40%

Notre plus bas prix
de la saison!
**MOBILIER DE SALLE
À MANGER SUR COMMANDE
EXPRESSIONS™ 5 PIÈCES**
Rég. Sears 1799,97. 1068 \$

Comprend table et 4 chaises.
Options sur commande et meubles assortis
aussi en solde

TOUS EN SOLDE OU À PRIX SPÉCIAL



DE PLUS, AVEC LA CARTE SEARS, PAS DE
PAIEMENT AVANT UN AN* POUR TOUS LES MEUBLES**
ET ENSEMBLES MATELAS-SOMMIER

NP1030201

loto-québec

649	Tirage du	GAGNANTS	LOTS
18 21 25 34 36 45	2001-10-17	6/6: 0 5/6+: 10 5/6: 190 4/6: 12 508 3/6: 232 209	2 000 000,00 \$ 58 158,20 \$ 2 448,70 \$ 71,30 \$ 10,00 \$
Numéro complémentaire: 11		Ventes totales: 13 776 234 \$ Prochain gros tirage (assez): 5 000 000 \$	

SELECTIONS	GAGNANTS	SELECTIONS	GAGNANTS
01 06 07 09 25 27	2	09 22 29 34 43 47	1
14 22 30 31 36 39	3	15 20 31 32 41 46	2
01 06 20 32 36 41	1	04 16 19 22 29 39	1
06 16 26 35 39 42	0	17 29 34 38 40 45	0
01 02 07 16 20 32	1	07 10 23 32 38 45	4

*Chaque BMW 325i est échangeable contre un chèque de 50 000 \$ si une sélection crée plus de 5 gagnants, ceux-ci se partageront une cagnotte de 250 000 \$.

SELECTIONS	GAGNANTS	SELECTIONS	GAGNANTS
12 32 40 41 45 48	2	15 20 31 32 41 46	2
Numéro complémentaire: 20		04 16 19 22 29 39	1
		17 29 34 38 40 45	0
		07 10 23 32 38 45	4

SELECTIONS	GAGNANTS	SELECTIONS	GAGNANTS
12 32 40 41 45 48	2	15 20 31 32 41 46	2
Numéro complémentaire: 20		04 16 19 22 29 39	1
		17 29 34 38 40 45	0
		07 10 23 32 38 45	4

SELECTIONS	GAGNANTS	SELECTIONS	GAGNANTS
12 32 40 41 45 48	2	15 20 31 32 41 46	2
Numéro complémentaire: 20		04 16 19 22 29 39	1
		17 29 34 38 40 45	0
		07 10 23 32 38 45	4

SELECTIONS	GAGNANTS	SELECTIONS	GAGNANTS
12 32 40 41 45 48	2	15 20 31 32 41 46	2
Numéro complémentaire: 20		04 16 19 22 29 39	1
		17 29 34 38 40 45	0
		07 10 23 32 38 45	4

SELECTIONS	GAGNANTS	SELECTIONS	GAGNANTS
12 32 40 41 45 48	2	15 20 31 32 41 46	2
Numéro complémentaire: 20		04 16 19 22 29 39	1
		17 29 34 38 40 45	0
		07 10 23 32 38 45	4

SELECTIONS	GAGNANTS	SELECTIONS	GAGNANTS
12 32 40 41 45 48	2	15 20 31 32 41 46	2
Numéro complémentaire: 20		04 16 19 22 29 39	1
		17 29 34 38 40 45	0
		07 10 23 32 38 45	4

SELECTIONS	GAGNANTS	SELECTIONS	GAGNANTS
12 32 40 41 45 48	2	15 20 31 32 41 46	2
Numéro complémentaire: 20		04 16 19 22 29 39	1
		17 29 34 38 40 45	0
		07 10 23 32 38 45	4

SELECTIONS	GAGNANTS	SELECTIONS	GAGNANTS
12 32 40 41 45 48	2	15 20 31 32 41 46	2
Numéro complémentaire: 20		04 16 19 22 29 39	1
		17 29 34 38 40 45	0
		07 10 23 32 38 45	4

Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'encasement des primes gagnantes paraîtront au verso des billets.

En cas de tirage nul, les primes seront versées à la prochaine tirage.

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC



Il y a des magasins Sears près de chez vous

Tous les magasins ne vendent pas de meubles.
Pour plus de détails, voyez la liste ci-dessous.

Alma - ensembles matelas-sommier
Carrefour Alma (418) 662-2222

**Chicoutimi - meubles et
ensembles matelas-sommier**
Place du Saguenay (418) 549-8240

**Deux-Montagnes -
ensembles matelas-sommier**
Promenades Deux-Montagnes (450) 491-5000

**Drummondville - meubles et
ensembles matelas-sommier**
Les Promenades de Drummondville (819) 478-1381

**Hull - meubles et
ensembles matelas-sommier**
Les Galeries de Hull (819) 770-6300

**Lévis - meubles et
ensembles matelas-sommier**
Les Galeries Chagnon (418) 833-4711

**Québec - meubles et
ensembles matelas-sommier**
Place Fleur de Lys (418) 529-9861
Place Laurier (418) 658-2121

Magasin de meubles et d'électroménagers de Québec
Boulevard de la Capitale et autoroute 40
(418) 260-9084

**Sherbrooke - meubles et
ensembles matelas-sommier**
Magasin de meubles et d'électroménagers de Sherbrooke
Autoroute 410 et boulevard de Portland
(819) 564-3010

**Trois-Rivières - meubles et
ensembles matelas-sommier**
Magasin de meubles et d'électroménagers de Trois-Rivières
Autoroute 40 et boulevard des Recollets
(819) 379-0992

Victoriaville - ensembles matelas-sommier
Le Grande Place des Bons Français (819) 357-4000

*Pas de paiement avant octobre 2002 avec la
carte Sears seulement, sur approbation de
votre crédit. Achat minimum: 200 \$. Tous les
frais et taxes applicables sont payables au
moment de l'achat. À l'exclusion des articles
de nos Centres et magasins de liquidation et
des achats par catalogue. Offre en vigueur
jusqu'au dimanche 21 octobre 2001.
Renseignez-vous.

**R/O! Meubles; à l'exclusion des
meubles pour bébés

Le choix de meubles varie suivant le magasin.
Renseignez-vous à votre magasin Sears.

Lucien Bouchard tient un discours positif

PRESSE CANADIENNE

Québec

La bonne santé financière du gouvernement permettra de maintenir un climat économique favorable au Québec. Le milieu des affaires croit d'ailleurs que les turbulences actuelles ne sont que passagères.

C'est du moins ce que l'ex-premier ministre Lucien Bouchard a confié au cours d'un rare entretien avec la presse, à Québec, hier.

«Les gens sont conscients qu'il y a des cycles, que nous venons de bénéficier d'un cycle extrêmement long. De façon générale, il y a un optimisme qui subsiste dans la communauté des gens d'affaires, parce qu'ils constatent que les paramètres de l'économie sont très sains.

«Alors s'il y a un fléchissement, il devrait être court et pas très considérable, donc l'optimisme continue de régner», a déclaré M. Bouchard, en marge d'une cérémonie au cours de laquelle l'Association des diplômés de l'Université Laval lui a décerné la médaille «Gloire de l'Escolle», destinée à ses membres les plus prestigieux.

Fidèle à son devoir de réserve, M. Bouchard n'a pas voulu commenter davantage l'actualité. Il a toutefois fait comprendre que l'atteinte du déficit zéro permettrait au Québec d'affronter les difficultés économiques actuelles.

«Il est évident que l'assainissement des finances publiques, auquel tous les gouvernements ont procédé, a facilité le maintien d'un climat de stabilité au point de vue économique», a précisé M. Bouchard.

On se rappellera que c'est sous sa gouverne, et au prix de lourdes compressions, que le Québec a équilibré son budget, il y a trois ans.

L'ex-premier ministre a commenté plus généreusement la démission de son ami, le premier ministre de l'Ontario Mike Harris. «J'ai beaucoup de respect pour lui, a-t-il dit, pour ses qualités humaines, pour sa franchise, son courage, son réalisme».

Il garde notamment en mémoire le front commun des provinces sur la santé — une «alliance stratégique», dit-il — bâti par MM. Bouchard et Harris à Toronto, à l'été 2000, quelques jours avant une rencontre cruciale avec le premier ministre Chrétien, à Ottawa. L'Ontario, croit-il, restera un allié du Québec.

«Je ne doute pas que, dans la suite des choses, les dirigeants de l'Ontario vont continuer de maintenir et de faire vivre cette alliance traditionnelle entre le Québec et l'Ontario, a-t-il analysé.

Pas contre les autres, mais pour faire en sorte que le poids réuni des deux provinces puisse jouer un rôle efficace dans l'intérêt de tout le monde».



PHOTO: PC

Des employés syndiqués d'Air Canada se sont rendus à Ottawa hier pour manifester.

Un appel à l'aide

Ottawa (PC)

Plus de 800 employés syndiqués d'Air Canada ont manifesté devant le Parlement, hier matin, exigeant du gouvernement fédéral qu'il prenne des mesures pour amoindrir les impacts des mises à pied annoncées dans la foulée des attentats du 11 septembre.

«Ce gouvernement s'est dépêché à prendre des actions sur la question de l'appui militaire, de la loi de la police (...) Quand on arrive dans le domaine des travailleurs, ça traîne», a lancé

Henri Massé, président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) lors de son discours devant les manifestants. Ces derniers, majoritairement des machinistes, provenaient essentiellement de Montréal.

À la suite des attentats du 11 septembre, qui ont eu pour conséquence un ralentissement marqué dans le domaine aérospatial et touristique, les compagnies aériennes ont annoncé des mises à pied massives. Au total, au Canada, ce sont environ 9000 emplois qui seront abolis.

Actualités

EN BRIEF

Les Palestiniens ignorent l'ultimatum

Jérusalem (AP) — Tout en procédant à l'arrestation d'une dizaine de militants du FPLP, l'Autorité palestinienne a opposé hier une fin de non-recevoir à l'ultimatum lancé par l'État hébreu pour que lui soient livrés dans les plus brefs délais les assassins du ministre israélien du Tourisme, faute de quoi l'option militaire pourrait prévaloir.

Une menace mise en partie à exécution par Israël puisque des blindés de Tsahal sont entrés tôt hier dans les faubourgs de Jénine et de Ramallah, en Cisjordanie, où de violents échanges de tirs ont coûté la vie à deux policiers palestiniens et à une fillette de 12 ans. Celle-ci a péri lorsque deux obus de chars ont fini leur course dans la cour d'une école élémentaire, blessant deux autres élèves.

Quatre proches de ben Laden condamnés

New York (AP) — Quatre proches d'Oussama ben Laden reconnus coupables des attentats commis en 1998 contre des ambassades américaines en Afrique ont été condamnés, hier à New York, à la prison à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle.

Le juge Leonard Sand a également ordonné à chacun des quatre hommes de payer 33 millions \$ de dommages et intérêts: sept millions \$ pour les familles des victimes et 26 millions \$ pour l'administration américaine. Les attentats contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie avaient fait 231 morts.

Québec se penche sur la rémunération de ses juges

Québec (PC) — Le ministre de la Justice, Paul Bégin, devra décider d'ici un mois quelle suite il donne à un rapport recommandant une augmentation de salaire de plus de 30 pour cent pour les 300 juges de la Cour du Québec et des cours municipales.

Le ministre Bégin a déposé hier à l'Assemblée nationale le rapport du comité O'Donnell qui lui recommande de hausser de 137 333 \$ à 180 000 \$ le salaire des juges de la Cour du Québec et à 160 000 \$ le salaire des juges municipaux de Montréal, Québec et Laval.

À la suite du dépôt du rapport, le ministre dispose de 30 jours pour indiquer quelle suite il donnera au rapport. Ce délai est fixé par la Loi sur les tribunaux judiciaires.

Une classification pour les autobus

Québec (PC) — Il y a des hôtels cinq étoiles et des restaurants cinq fourchettes. Il y aura désormais une classification pour les autobus. Un programme de certification vient en effet d'être mis en place pour les entreprises privées de transport par autobus.

Ce programme a été organisé par l'Association des propriétaires d'autobus du Québec (APAQ), en collaboration avec le Bureau de normalisation du Québec. Sur une base volontaire, les entreprises de transport par autobus pourront obtenir leur certificat dans la mesure où elles se conforment aux normes de qualité prescrites par l'Association.

Chaque véhicule sera classé selon cinq catégories de confort: économique, intermédiaire, supérieur, de luxe et de grand luxe. Les entreprises qualifiées pourront apposer sur leurs véhicules le collant indiquant qu'ils remplissent les nouvelles normes de qualité. Le programme ne s'applique pas aux autobus scolaires.

Un immigré iranien s'échappe

Montréal (PC) — Un immigré iranien de 23 ans qui devait être expulsé du Canada sous peu s'est évadé hier, quelques minutes avant son arrivée au tribunal administratif d'Immigration Canada à Montréal. Ashkan Forsat devait se présenter devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié pour une révision de sa détention en attendant son extradition.

Le jeune homme considéré comme dangereux a profité de son transport vers le tribunal du complexe Guy-Favreau pour s'enfuir en fracassant la vitre arrière du fourgon-cellulaire, en plein centre-ville de Montréal. Menottes, il a réussi à voler un véhicule dans le stationnement du quotidien The Gazette. Les policiers ont toutefois pu suivre sa trace pendant quelques heures à l'aide du téléphone cellulaire de la voiture que l'évadé a utilisé à au moins trois reprises.

CONCOURS 52 000\$ EN PRIX À GAGNER*

40 ans ça se fête!

1319⁹⁹\$
Causeuse

300\$
d'épicerie gratuite chez
Provigo ou Loblaws ou Maxi
à l'achat de 4 sièges et plus
sur un mobilier en cuir
Palliser

1399⁹⁹\$
Sofa

399⁹⁹\$
Rég. 499

Économisez 100\$

LA-Z-BOY
Fauteuil
• Berçant et inclinable
• Tissu sélectionnés

1049⁹⁹
Fauteuil

Économisez 80\$

299⁹⁹\$
Rég. 379⁹⁹

Lit complet 60"

TANGUAY

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

2200, boul. des Récollets, TROIS-RIVIÈRES 1 800 465-2200 • (819) 373-1111

COMMENCEZ À PAYER EN AVRIL 2002**

* Règlements disponibles en magasin.
** Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.

MAGASINEZ EN LIGNE

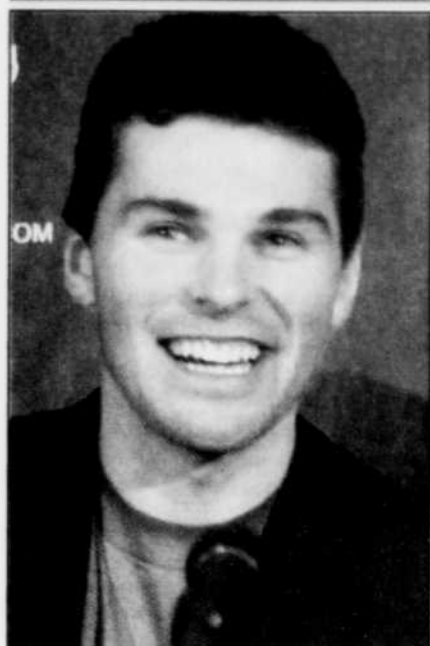
www.tanguay.ca

Les Sports

Le Nouvelliste

Volley-ball universitaire
Plein la vue - page 16

Baseball majeur
Autre gain des Yankees - page 17



Jaromir Jagr a raison de sourire, lui qui vient de signer une entente de huit ans évaluée à 88 millions \$ avec les Capitals de Washington.

PHOTO: AP

Contrat record pour Jagr

88 millions \$ pour huit ans

ASSOCIATED PRESS

Washington

Jaromir Jagr a paraphé un nouveau contrat de 88 millions \$ US pour huit ans avec les Capitals de Washington, hier, devenant du coup le joueur le mieux payé de la LNH.

Jagr et les Capitals avaient discuté de la possibilité de prolonger l'actuel contrat le liant à l'équipe, qui aurait pris fin dans deux ans, mais les dirigeants de l'équipe ont tout simplement décidé de le déchirer.

La nouvelle entente entre en vigueur immédiatement. Il s'agit d'un contrat garanti de sept ans, en plus d'une année d'option à la discrétion de l'équipe, à un salaire de 11 millions \$ US par saison.

«Quand je suis arrivé ici, je ne savais pas à quoi m'attendre, a souligné Jagr. Puis, j'ai pris connaissance de la promesse qu'on a faite de gagner la coupe Stanley d'ici cinq ans — peut-être même trois maintenant.»

Le plus lucratif contrat de la LNH était celui de 87,5 millions \$ pour 10 ans qu'a paraphé cette année Alexei Yashin avec les Islanders de New York. Mais le salaire annuel moyen de Yashin est grandement inférieur à la rémunération moyenne de 11 millions \$ que touchera Jagr.

La nouvelle entente confirme la présence du talentueux Tchèque chez les Capitals jusqu'en 2009.

«Ça démontre tout notre sérieux et je suis heureux que le dossier soit réglé», a commenté l'entraîneur Ron Wilson.

Jagr, que les Capitals ont acquis des Penguins de Pittsburgh en juillet, aurait touché un salaire de 9,5 millions cette saison et de 10,25 millions la saison prochaine, en vertu de l'ancienne entente.

Totalisant quatre points cette saison, Jagr a manqué les trois derniers matchs des Capitals en raison d'une blessure à un genou.

Il s'est entraîné hier avec un protecteur spécial. Il veut affronter le Canadien aujourd'hui, mais la décision ne sera sans doute prise qu'avant le match.

Les Mooseheads, un gros défi

Les Cataractes difficiles à vaincre à l'aréna Jacques-Plante



ROBERT MARTIN

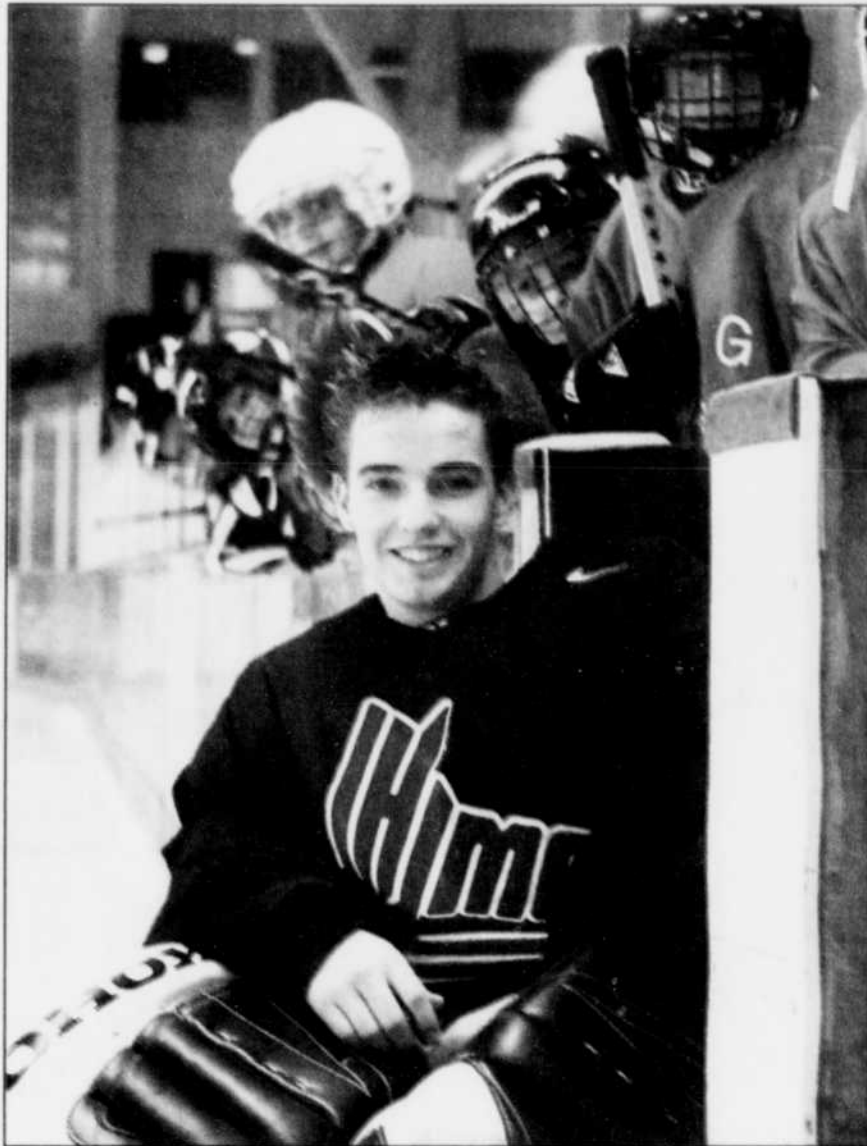
Invincible à domicile cette saison en six rencontres, les Cataractes de Shawinigan accueillent, ce soir, les Mooseheads de Halifax, une formation qui n'a pas subi la défaite à ses six dernières sorties et qui a même défait les Shawiniganais 3-2 lors du passage de ces derniers dans les Maritimes dimanche. De plus, l'entraîneur-chef Shawn Mackenzie misera sur le vétéran Jean-Michel Boisvert, de retour avec l'équipe après une courte période de réflexion.

«Ça constitue un atout de taille dans le jeu des Mooseheads, surtout que Boisvert est un gars qui peut évoluer sur le premier trio de leur équipe», confiait Denis Francoeur, peu avant l'entraînement des siens. Ce Boisvert, qui a joué son hockey mineur jusqu'au bantam en Mauricie, a été impliqué dans la transaction qui a fait passer le gardien Pascal Leclaire (un ex-Estacades) de Halifax à Montréal, peu avant le dernier repêchage de la LHJMO en juin dernier.

Qui plus est, les Mooseheads forment, de l'avis de l'entraîneur-chef des Cataractes, l'une des quatre meilleures formations de la conférence Robert-Lebel avec Baie-Comeau, Cap-Breton et Rimouski.

Francoeur soutient que les Mooseheads ont de la profondeur à toutes les positions. «C'est une équipe qui peut générer de l'attaque et qui mise sur deux bons tris offensifs», soutenait-il. «Dans les buts, il mise sur Dany Dallaire, un gardien de 20 ans, qui, par sa tenue la saison dernière, a permis à la direction des Mooseheads d'échanger Pascal Leclaire», ajoutait-il.

Défensivement, les Mooseheads se tirent bien d'affaire, avec une moyenne de trois buts accordés par partie.



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

Le gardien recrue Guillaume Lavallée entreprendra ce soir son premier match de la saison à l'aréna Jacques-Plante. Évidemment, il sera appuyé par des coéquipiers un peu plus vieux!

UNE FIERTÉ

Certes, la formation de la Nouvelle-Écosse est sur une bonne séquence, avec une fiche de quatre gains et deux parties nulles à ses six dernières sorties, et d'un dossier de six victoires, deux revers et deux matchs nuls à ses dix der-

nières rencontres. Les Cataractes, vaincus à leurs trois derniers matchs, présentent un dossier de cinq gains, quatre revers et un verdict nul à leurs dix dernières parties.

À domicile, cependant, ils présentent un dossier de six gains en autant de

matchs. «C'est un fait que nous sommes une bonne séquence à domicile. Nous nous faisons même une fierté d'être une équipe difficile à vaincre sur sa propre patinoire», confiait Francoeur. Au cours des cinq dernières saisons les Cataractes ont subi plus de 10 défaites (11 exactement) à une seule reprise, soit lors de la saison 1999-2000.

LAVALLÉE EN ACTION

Pour la première fois de la saison, le gardien Guillaume Lavallée sera envoyée dans la mêlée devant ses partisans. Jusqu'ici, c'est Olivier Michaud qui a gardé les buts dans tous les matchs disputés à l'aréna Jacques-Plante.

Francoeur n'a rien à reprocher à ses deux gardiens. «Guillaume (Lavallée) a connu une bonne sortie à Cap-Breton, et on veut profiter du fait qu'il est sur une bonne séquence pour lui donner un match à domicile», disait-il.

Le jeune gardien de 18 ans était fort heureux de la décision de son entraîneur. «C'est parfois difficile de garder les buts sur la route. La foule se range toujours derrière ses favoris. Demain, enfin, je vais garder les buts devant notre monde, ce qui devrait être une bonne source de motivation. Quand on évolue à domicile, on doit se dire que le match nous appartient et il faut en profiter pour gagner. J'avais vraiment hâte de garder les buts ici à l'aréna Jacques-Plante», disait Lavallée.

D'autant plus qu'il est l'un de ceux qui n'a pas aimé lire dans un journal de Halifax que les joueurs des Mooseheads se targaient de former l'équipe à battre dans la LHJMO.

Parlant de gardien de but, Frédéric Cloutier a définitivement coupé les liens avec les Cataractes. Retraqué du camp du Wild du Minnesota, Cloutier a finalement eu une offre des Aeros de Houston de la Ligue centrale qui l'ont aussitôt assigné à la formation des Ice Gators de la Louisiane, dans la East Coast League.

Gilmour arrive, Ribeiro et Poulin écotent

GUY ROBILLARD

Washington (PC)

L'entrée de Doug Gilmour a signifié le renvoi de Mike Ribeiro à Québec et forcé le Canadien à offrir un joueur, Patrick Poulin, au ballottage.

On saura samedi si ce dernier a été réclamé ou non par une autre formation de la LNH. Le Canadien souhaite le garder, et Poulin, qui a été invité à accompagner ses coéquipiers à Washington, souhaite rester à Montréal, chez lui au Québec.

Le cas de Ribeiro est différent. C'est le seul joueur, avec Reid Simpson, qu'on pouvait céder aux Citadelles sans avoir à l'offrir au ballottage et on ne veut pas le faire poireauter dans les gradins.

Mais il n'empêche qu'on peut se poser des questions concernant l'utilisation dans un quatrième trio du meilleur compteur de l'équipe en matchs préparatoires (à égalité avec Jan Bulis, pour ce que ça veut dire...), qui avait aussi animé le jeu de puissance en début de

saison. Pourquoi donner autant de chances à Bulis justement et si peu à Ribeiro?

«C'est une décision pas facile à prendre. On a eu des décisions déchirantes depuis le début du camp d'entraînement. Aujourd'hui ne fait pas exception. Mais présentement c'est notre équipe, même si ça peut changer. On va voir ce qui va arriver en fin de semaine.»

Mais encore là, ça donnerait quoi de rappeler Ribeiro pour le faire jouer dans un quatrième trio?

«Il ne faut pas oublier qu'il a seulement 21 ans ce jeune-là», a insisté l'entraîneur.

Therrien n'a pas nié que le jeune a été déçu.

«C'est sûr qu'il est déçu. Il n'y a pas un jeune que j'ai rencontré jusqu'ici qui s'en va à Québec avec un sourire fendu jusqu'ici. Mais il comprend très bien la situation. Il a quand même assez bien pris ça, comme les autres avant lui, qui étaient aussi déçus mais réagissent très bien à Québec (les Citadelles ont une fiche parfaite de 4-0-0) Il est conscient qu'on a un surplus de joueurs, et des

joueurs en santé, ce dont nous sommes très heureux en passant.»

Quant à Gilmour, il devrait jouer entre 10 et 12 minutes, estime Therrien, qui a insisté pour rappeler que le vétéran de 38 ans n'avait pas eu de

camp d'entraînement, ce qui explique l'approche prudente. Il commencera le match entre Gino Odjick et Chad Kilger et aura aussi l'occasion de jouer en avantage et en désavantage numérique.



Vos Cat's à l'action

CE SOIR 20 h



VS



RÉSERVATION : 537-6327



Présentez-vous au bureau des Cat's avec cette annonce VOUS GAGNEZ 2 BILLETS POUR UN MATCH.

LIGUE DE HOCKEY MIDGET AAA

LES ESTACADES
SAISON RÉGULIÈRE
LE VENDREDI 19 OCTOBRE à 20 h
À L'ARÉNA
JEAN-GUY-TALBOT
DE CAP-DE-LA-MADELEINE
LES ESTACADES
REÇOIVENT
LE MONTRÉAL-BOURASSA
Bienvenue à tous !
Entrée : Adultes : 5 \$. Étudiants (avec carte) : 3 \$. Enfants (12 ans et moins) : 1 \$.
DU HOCKEY À SON MEILLEUR FAUT VOIR ÇA !

OUVERTURE OFFICIELLE DE LA SAISON HOCKEY SENIOR AA (ARÉNA DE LOUISEVILLE)

NATIONAL de Louiseville
REÇOIT
MASCOUCHE
Présence des
CHEERLEADERS des ALOUETTES
Une invitation de
STAR CHOICE et **STEREO** Louiseville
Nombreux prix à gagner

Soir de première pour le National

Les «meneuses de claques» des Alouettes invitées d'honneur

ROBERT MARTIN

Trois-Rivières

Ne serait-ce que pour voir de plus près les «meneuses de claques» (cheerleaders) des Alouettes (ce qui n'est pas évident au stade Percival Molson), le match d'ouverture du National de Louiseville, de la Ligue de hockey senior AA de la Mauricie, vaut certes le déplacement. Après le Festival de la galette, c'est la «grosse activité automnale» à Louiseville. Les équipiers d'Éric Fugère recevront pour l'occasion le Lunasso de Mascouche.

Fugère vaquait à ses occupations de directeur commercial chez Louiseville automobile lorsque joint par *Le Nouvelliste*. Il se disait «pas trop nerveux». Mais la nervosité devrait s'emparer un peu plus de lui au cours des prochaines heures.

«Ce sera notre ouverture locale, et depuis quelques jours c'est le sujet de conversation des amateurs partout à Louiseville. Et puis, on attend pas mal

de monde, environ 1000 personnes, et on veut leur faire plaisir», racontait-il.

Le National a disputé trois matchs jusqu'ici, et il présente un dossier de deux gains et un revers. Lors de leur visite à Mascouche, au premier match de la saison régulière, le National avait renversé le Lunasso 10-4. «J'ai cependant l'impression que le scénario pourrait être différent demain soir (ce soir). Le Lunasso compterait, à ce que l'on m'a dit, sur de nouveaux joueurs», confiait Fugère.

Dans le camp du National, l'entraîneur-chef pourra miser sur les retours au jeu de Jean-Simon Lemay et Stéphane Deschênes, suspendus lors du dernier match de leur équipe, et de Bruno Lajoie qui soignait, depuis le début de l'année, une blessure. C'est Dave Planette qui sera envoyé devant la cage du National en début de rencontre.

«Pour le moment, j'y vais en alternance avec mes gardiens. Ça ne veut pas dire que ça va être la même politique tout au long de la sai-



son», faisait remarquer Fugère.

PAS D'ENTRAÎNEMENT

L'entraîneur-chef du National de Louiseville doit composer avec la dure réalité du hockey senior, celle de tenir peu, ou pas, d'entraînement avant un match. «Nous devons miser sur certaines heures de glace à l'aréna de Louiseville. J'ignore ce qui s'est passé, mais nous n'avons pas d'heures de glace décentes pour tenir nos entraînements. La semaine dernière, nous avons été contraints de nous entraîner à 22 h à

l'aréna Jean-Guy-Talbot. Franchement, nous aurions besoin d'au moins une séance d'entraînement par semaine et à une heure convenable», racontait Fugère.

Le match de ce soir débutera sur le coup de 20 h 30, mais les cérémonies d'avant-match débuteront 30 minutes plus tôt. «Nous n'avons pas la prétention de pouvoir présenter une cérémonie d'ouverture digne des grands événements au Centre Molson, mais disons que ça va être quelque chose de bien. Assez pour faire sauter le toit de l'aréna de Louiseville», assurait Steve Baribeau, l'un des membres du bureau de direction du National.

Un autre match est présenté ce soir, 21 h, alors que le Boum de Saint-Boniface rendra visite aux Mustangs à Saint-Tite. Demain, sur le coup de 16 h 30, le Boum recevra les Loups de La Tuque.

L'EXPRESS ACCUEILLE CHARLEVOIX

Par ailleurs, l'Express DA de Saint-

Pierre-les-Becquets disputera son cinquième match de la saison régulière ce soir, en recevant la formation de Charlevoix. Actuellement, les hommes de Jacques Dubuc présentent un dossier de deux gains et autant de revers.

Charlevoix, qui évolue à l'aréna de Clermont (près de La Malbaie), est dirigé par le «légendaire» Gaston Drapeau, celui-là même qui a déjà été entraîneur-chef des «défunts» Draveurs de Trois-Rivières.

C'est Gaston Drapeau qui avait donné l'occasion à Manon Rhéaume de garder les buts dans un match régulier de la LHJMO.

Drapeau mise, entre autres, sur deux ex-porte-couleurs des Patriotes, Yannick Hubert et David Morin.

Dans le camp de l'Express DA, Jacques Dubuc présentera le même alignement, à l'exception de Marco Richard, victime d'un coup de bâton lors du dernier match des siens. ■

Savoir réagir après une défaite

Les Estacades accueillent Montréal-Bourassa

ROBERT MARTIN

Cap-de-la-Madeleine

«Ce n'est pas tellement grave de subir la défaite, en autant que nous sachions retenir des leçons de cette défaite et que cela puisse permettre aux joueurs de progresser», a souvent dit Wayne Gretzky.

«Si c'était bon pour Wayne, c'est aussi bon pour nos joueurs», disait André Tourigny, l'entraîneur-chef des Estacades de Cap-de-la-Madeleine qui recevront, ce soir à l'aréna Jean-Guy-Talbot, la visite de la formation de Montréal-Bourassa pour le premier affrontement de la présente campagne entre les deux équipes.

Il faut croire que les joueurs des Estacades sont capables de grandir dans la défaite, puisqu'après leur revers subi à domicile, samedi dernier, face aux Éléments de Jonquière, ils sont allés vaincre les Lions du Lac Saint-Louis sur leur propre glace.

Les joueurs des Estacades pourraient trouver la soirée longue s'ils ne parviennent pas à dégager rapidement leur territoire. Car, paraît-il, la formation de Montréal-Bourassa n'est pas la plus talentueuse du circuit Denis-Bailly, mais elle est la plus lourde.

«C'est du hockey à sa plus simple expression. Ils aiment bien *dumper* le *puck* dans le fond de la zone ennemie pour ensuite mettre de la pression sur les défenseurs tout en souhaitant créer des revirements. Nos défenseurs le savent, et ils devront bien réagir à la stratégie de nos adversaires du prochain match», soutenait Tourigny.

«C'est une équipe qui ne donne pas beaucoup d'ouvertures. Ils sont gros et ils profitent de leur physique. Chose certaine, ça devrait donner lieu à du jeu extrêmement serré», ajoutait l'entraîneur Madelinçois.

Pour cette rencontre, qui débutera sur le coup de 20 h, les Estacades seront à nouveau privés des services du gardien Philip Lacroix, de l'attaquant Sébastien Gauthier et du défenseur Philippe Deveau. Lacroix et Deveau devraient être de retour au jeu en fin de semaine prochaine. Quant à Gauthier, blessé à un genou, il en a encore pour une période de quatre à cinq semaines hors de l'alignement.

«Mais il est en avance sur son programme de réhabilitation», confiait Tourigny.

Avec l'absence de Lacroix, c'est à nouveau le gardien-recrue Alexandre Vincent qui sera envoyé devant la cage des Estacades, ce soir, face à Montréal-Bourassa.

Le jeune gardien, qui aura 15 ans en novembre, attire déjà l'attention des dépisteurs de la Ligue de hockey junior majeur du Québec qui ne manquent pas une occasion de le voir à l'œuvre. S'il continue de bien garder les buts comme il l'a fait jusqu'ici, nul doute qu'il sera un joueur recherché lors du prochain encan du circuit Gilles-Courteau. ■



André Tourigny

Tout un spectacle de volley-ball

FRANÇOIS HOUDE

Trois-Rivières

Plus qu'à un simple match de volley-ball universitaire, c'est à un exceptionnel spectacle sportif que les amateurs de la région ont été conviés hier au gymnase du CEPS du cégep trifluvien avec la rencontre au sommet entre l'Université Laval et l'Université du Manitoba. Les Manitobains ont remporté l'affrontement trois manches à une.

Le résultat, s'il a pu décevoir les 400 spectateurs présents, n'en reste pas moins secondaire derrière la démonstration sportive qui a été présentée. Les deux institutions représentent peut-être les deux plus prestigieuses dynasties de volley-ball au pays. L'an dernier, elles occupaient les deux premiers rangs du classement universitaire canadien et elles se sont affrontées dans la finale nationale remportée par le Manitoba.

En début de saison, on ne peut espérer que les équipes offrent des performances optimales. Pourtant, le niveau de jeu était extrêmement impressionnant. Il suffit de voir quelques minutes de jeu pour être captivé par l'intensité, la rapidité des actions et la puissance ainsi que les qualités athlétiques des joueurs. La seule force des smashes et de certains services est stupéfiante. Que les joueurs défensifs puissent seulement retourner la balle en jeu et même bâtir des attaques à partir de pareils missiles tient de l'exploit. Tout un spectacle sportif.

Le match avait une connotation particulière puisque l'alignement du Rouge et Or de l'Université Laval comptait le capitaine des Diablos de l'an dernier, Benoît Lafond. Modeste recrue, Lafond n'aurait, en principe, même pas dû jouer. L'apprentissage du volley à ce niveau requiert plusieurs années d'efforts soutenus. Or, l'entraîneur québécois a soulevé la foule en fin de quatrième manche en envoyant Lafond dans la mêlée sous une salve d'applaudissements bien sentie de la part de la foule. Un beau moment.

Lafond a apprécié, son sourire en témoignait après la rencontre. «C'est vrai que ça fait un velours», a-t-il dit.



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: MARIE DUHAIME

Les séquences de jeu spectaculaires étaient nombreuses au cours du match de volley-ball opposant l'Université Laval et l'Université du Manitoba hier soir au CEPS du cégep trifluvien.

«Quand j'ai su que je faisais l'équipe, j'ai tout de suite pensé à mon retour ici. J'avais hâte. Et le fait de revenir sous les couleurs d'une aussi prestigieuse équipe de volley-ball, c'est encore plus spécial.»

Pour ce qui est du match comme tel, disons que les Manitobains ont mal commencé la rencontre, donnant ainsi aux spectateurs une impression bien trompeuse. Les Bisons n'en étaient qu'au réchauffement. Ils ont repris leur rythme dans la deuxième manche et dès lors, ils étaient intouchables. On a même senti les Québécois intimidés et ces derniers se sont repliés sur la défensive offrant à leurs adversaires toute la latitude dont ils avaient besoin pour

prendre avantage tant de leur supériorité physique que de leur puissance offensive.

Pour Francis Morin, organisateur principal de la soirée et entraîneur de l'équipe féminine de volley-ball des Diablos, la soirée a été très satisfaisante. Si on exclut la défaite de son Alma Mater, «Avec un peu plus de 400 spectateurs et un excellent spectacle de volley-ball, je suis bien content. En plus, je souhaitais que ce soit l'occasion pour beaucoup de jeunes de s'initier au volley-ball de haut niveau et il y en avait beaucoup parmi les spectateurs. Il faut dire qu'avec deux dynasties de volley-ball comme Laval et le Manitoba, on ne pouvait pas se tromper.» ■

Dernier sprint avant les séries

Les juvéniles du STR visitent Saint-Jean-Eudes samedi

STEVE TURCOTTE

Trois-Rivières

Mine de rien, les séries approchent à grand pas dans le grand réseau du football scolaire québécois. Au STR, les juvéniles de Jean-François Croteau effectueront leur septième sortie de la saison, samedi, alors qu'ils visiteront Saint-Jean-Eudes. Et à moins d'un mois des éliminatoires dans la ligue juvénile AAA, le pilote pense qu'il est grand temps pour sa troupe d'offrir une performance inspirée tant à l'offensive qu'à la défensive.

«Oui, j'ai hâte de voir mon équipe exceller autant à l'offensive qu'à la défensive au cours du même match», raconte Croteau. «On sait qu'on peut battre n'importe qui dans cette ligue si on joue à la hauteur de notre potentiel et il nous reste justement trois gros matchs avant d'entamer les séries. On va bientôt en savoir plus long sur le caractère de mes joueurs.»

Croteau assure que ses joueurs ne s'en vont pas à Québec en touristes samedi. Les athlètes de Saint-Jean-Eudes n'ont peut-être pas une fiche à tout casser depuis l'ouverture de la campagne

(3-3) mais ils ont trouvé le moyen de vaincre Jean-Eudes la semaine passée, une équipe qui a battu le STR il y a une quinzaine de jours. «Cette équipe progresse de match en match depuis le début de l'année et on devra sortir avec intensité, notamment en défensive puisqu'elle aligne un bon quart-arrière.»

À l'offensive, Croteau salue le retour au jeu de son demi vedette Philippe Martin-Bédard. Hugo Boivin voulait aussi enfilier son équipement mais les médecins ont préféré attendre encore un peu avant de lui donner le feu vert. «Philippe va certainement nous permettre d'avoir plus de punch à l'offensive, ce qui ne nuira sûrement pas face à Saint-Jean-Eudes.»

Le STR tentera d'empocher une cinquième victoire en sept sorties.

UN MATCH ACCESSIBLE

François Paré décrochera-t-il son premier gain en 20 ans samedi? Rien n'est coulé dans le béton mais le pilote des Lions de Chavigny juvénile AA a bon espoir puisque son équipe rend visite aux athlètes de Granby, une équipe qui a un dossier de 2-3 cette année. «Je

me fais narguer par mes amis avec notre fiche mais là, on est plus que dû», sourit l'entraîneur-chef qui a compilé un dossier de 0-5 depuis qu'il est sorti de sa retraite de près de deux décennies en septembre.

«Il ne me reste que 32 joueurs mais j'ai sous la main des guerriers qui ne se laissent plus démoraliser par notre classement. On verra bien ce que ça donnera contre Granby.»

L'autre rencontre dans le circuit juvénile AA opposera les Estacades de Cap-de-la-Madeleine au Séminaire de Sherbrooke samedi. Les hommes de Jean Boutet tenteront de demeurer invaincus.

En catégorie juvénile A, les Gothics de l'école Les Pionniers seront à Drummondville, dimanche, pour affronter leurs homologues de l'école Saint-Bernard. Les Gothics (2-4) doivent absolument remporter leurs trois derniers matchs pour espérer prendre part aux éliminatoires. «Je ne m'attarde plus à cette possibilité: je préfère bâtir pour l'an prochain», mentionne Thompson.

Les cadets des Pionniers sauteront pour leur part sur le terrain ce soir, à 17 h, alors qu'ils recevront Jean-Eudes. ■

Patriotes: gros week-end de soccer

STÉPHAN FRAPPIER

Trois-Rivières

Actuellement au deuxième rang du classement de soccer universitaire, ex aequo avec les Redmen de McGill, la formation masculine des Patriotes de l'UQTR disputera deux match capitaux ce week-end dans la course effrénée vers les séries éliminatoires.

Ce soir, les protégés de Pierre Clermont rendront visite aux Citadins de l'UQAM. Si les trois rencontres qu'il reste à disputer avant la fin de la saison sont toutes importantes, celle de ce soir pourrait donner le ton au dernier droit du calendrier régulier.

L'UQAM occupe actuellement le cinquième rang au classement, quatre petits points derrière les Patriotes et les Redmen. Et comme seulement les quatre premiers clubs prennent part aux éliminatoires, les Citadins voudront sûrement profiter du passage des Trifliviens chez eux pour s'infiltrer dans le «top 4» de la ligue. Rappelons qu'une victoire donne trois points au soccer universitaire.

De plus, les représentants vont assurément sauter sur le terrain avec un maximum de confiance, eux qui ont infligé aux Patriotes leur premier de deux revers de la saison. Les Citadins avaient alors eu le dessus 2-0.

«Les représentants de l'UQAM ont toute une défensive, mais pas une grosse attaque», analyse Pierre Clermont. «Ils ont marqué six buts, mais en ont alloué seulement que sept. À l'entraînement, nous avons donc travaillé sur l'attaque. Contre eux, il va falloir utiliser notre rapidité. Et il va falloir aussi lancer plus souvent. On a trop tendance à chercher la perfection. On dirait qu'on attend de se retrouver seul devant le gardien.»

Pas de place au répit, les Patriotes seront de retour à domicile dimanche. Pour l'occasion, le Rouge et Or de l'Université Laval sera de passage à Trois-Rivières. Présentement quatrième au classement, à trois points des Patriotes, la formation de la région de Québec lutte elle aussi pour maintenir sa place donnant accès aux séries.

«Et comme les gars de Laval affrontent Concordia samedi (Concordia est premier au classement), il n'est pas impossible qu'ils jouent leur survie contre nous dimanche», fait remarquer Pierre Clermont. «Ça risque donc d'être un autre gros match pour nous. Surtout que Laval connaît une excellente séquence avec seulement une défaite à leurs cinq derniers matchs.»

Ce sera donc une fin de semaine assez mouvementée pour les hommes de Pierre Clermont. Et c'est dans ce contexte qui ne donne pas le droit à l'erreur que le jeune gardien Jérôme Samson sera appelé à remplacer le numéro un, Éric Parent. Ce dernier n'est pas suffisamment remis de sa blessure au front (il s'est frappé la tête sur le poteau des buts) pour être de la partie ce week-end. «C'est un gars pas très nerveux», lance Pierre Clermont, en parlant du jeune Samson. «Il a la confiance de toute l'équipe. Personne n'a peur de le voir devant le filet. On sait qu'il est capable de faire le travail.»

Du côté féminin, les filles de Steve Desrochers tenteront de décrocher un deuxième gain cette saison face aux Citadins de l'UQAM. Et leurs chances sont bonnes puisque les Montréalaises n'ont qu'une victoire de plus qu'elles cette année. Par contre, les Patriotes auront la vie un peu plus difficile dimanche alors qu'elles recevront les puissantes représentantes de l'Université Laval qui luttent actuellement pour le premier rang du circuit provincial. ■

Sports

EN BREF

Gagnon deuxième

Calgary (PC) — Marc Gagnon, de Montréal, a remporté la première médaille canadienne de la saison en Coupe du monde de patinage de vitesse courte piste, terminant deuxième du 1500 mètres derrière le Sud-Coréen Dong-sung Kim. L'Italien Nicola Rodigari s'est classé troisième en 2:19.491.

La patineur de Sainte-Thècle, Éric Bédard, n'a pas fait la finale.

Le Canada avait raté les deux premiers rendez-vous de la saison en raison des attaques terroristes contre les États-Unis.

Au relais, le quatuor formé de Gagnon, Bédard, François-Louis Tremblay, de Boucherville, et de Mathieu Turcotte, de Sherbrooke, a aussi atteint les demi-finales. Le quatuor canadien a réalisé un temps de 6:53.047. L'Italie, la France, les États-Unis, la Corée du Sud, la Belgique, le Japon et les Pays-Bas sont également qualifiés.

Les épreuves de 500m auront lieu aujourd'hui.

Dierker démissionne

Houston (AP) — Larry Dierker a démissionné comme gérant des Astros de Houston, hier, après avoir conduit l'équipe vers la conquête de quatre titres de section en cinq ans, mais étant incapable de lui permettre de franchir le premier tour des séries à chaque occasion.

Les Astros ont montré cette saison la meilleure fiche de la Ligue nationale (93-69), remportant le championnat de la section Centrale avant d'être balayés par les Braves d'Atlanta au premier tour des séries.

Les Astros ont conservé une piètre fiche de 2-12 en séries sous la férule de Dierker.

Le directeur général Gerry Hunsicker a précisé qu'on offrira à Dierker d'occuper un autre poste au sein de l'organisation.

Valeri Bure blessé

Sunrise, Floride (PC) — Le premier match de Valeri Bure contre son ancienne équipe à Calgary sera retardé d'un an parce que l'attaquant des Panthers a été retourné en Floride, hier, afin que les médecins examinent son genou droit endolori.

Bure devait jouer à Calgary pour la première fois depuis que les Flames l'ont échangé aux Panthers l'été dernier.

Bure a fait savoir être incommodé par cette blessure au genou depuis le camp d'entraînement. Il ratra aussi la rencontre de samedi à Edmonton.

Tom Poti signe

Edmonton (PC) — Le contrat d'un an que le défenseur Tom Poti a paraphé avec les Oilers d'Edmonton se chiffre à 925 000 \$ US. Poti, qui n'a pas pris part aux sept premiers matchs de la saison des Oilers, devrait faire ses débuts en fin de semaine prochaine.

Numminen: un record

Dallas (PC) — Le défenseur Teppo Numminen a devancé Thomas Steen, jeudi, au chapitre des matchs disputés dans l'histoire de la concession des Coyotes de Phoenix. Numminen a pris part à une 95^e rencontre. Les Coyotes étaient auparavant les Jets de Winnipeg.

Numminen, âgé de 33 ans, a quitté sa Finlande natale en 1988 afin de rejoindre les rangs des Jets.

Lecavalier devra encore patienter

Tampa, Floride (PC) — Vincent Lecavalier devra patienter pendant quelque temps encore avant d'obtenir son premier filet de la saison.

Il a été crédité d'un but mardi à Denver, mais on a apporté un changement parce que la rondelle a bifurqué sur la jambe de Freddie Modin. «À mon retour sur le banc, j'ai dit à Mo que j'étais content d'avoir finalement brisé la glace, a relaté Lecavalier au Tampa Tribune. Il m'a regardé et m'a répondu: 'Je ne sais pas, mais je pense que la rondelle a touché à ma jambe'».

Mussina donne raison aux Yankees

Seattle (AP)

En moins de temps qu'il ne le faut pour le dire, les Yankees de New York ont démontré aux Mariners que leurs vieilles jambes sont toujours solides.

Scott Brosius a amorcé une deuxième manche de trois points et Mike Mussina s'est tiré d'embaras même si ses tirs manquaient de mordant alors que les Yankees ont défait les Mariners 3-2, hier soir, pour prendre une avance de 2-0 dans la série de championnat de la Ligue américaine.

Freddy Garcia, qui avait remporté les deux seules victoires de Seattle contre les Yankees dans les séries de l'an dernier, s'est accroché dès la deuxième manche. Garcia lançait après seulement trois jours de repos pour la deuxième fois de sa carrière.

Durant la saison, les Mariners ont remporté 116 victoires. Ils se retrouvent désormais devant le défi de devoir remporter deux des trois prochains matchs à New York afin d'obtenir la chance de jouer à nouveau au Safeco Field.

La série se poursuit samedi au Yankee Stadium où Orlando Hernandez (9-1 en matchs éliminatoires) sera opposé à Jamie Moyer, des Mariners.

Mussina, qui a sauvé la saison des Yankees en menottant Oakland pendant sept manches dans le troisième match du premier tour, a démontré pourquoi la formation newyorkaise lui a offert un contrat de six ans de 88,5 millions \$US.

À l'exception d'un circuit de deux points de Stan Javier à la quatrième



PHOTO: AP

En deuxième manche, Alfonso Soriano et Jorge Posada sont venus marquer sur le double de Scott Brosius.

manche, Mussina a concédé seulement trois coups sûrs, tous des simples. Il s'agissait de ses premiers points mérités à ses 22 dernières manches en séries éliminatoires. Même si sa courbe manquait de mordant et sa rapidité de vitesse, le lanceur droitier est parvenu à retirer les huit frappeurs suivants après le circuit de Javier.

Ramiro Mendoza s'est tiré d'impasse en septième lorsque Mark McLemo-

re a frappé un roulant au moment où les Mariners avaient deux coureurs sur les buts.

Brosius, âgé de 35 ans, avait été limité à un coup sûr en 20 présences avant son double de deux points en deuxième manche. Son coup suivait un simple de Tino Martinez et un but sur balles à Jorge Posada.

Chuck Knoblauch, qui avait obtenu trois coups sûrs dans le premier match,

Bulis et Zednik face à leur ancienne équipe

GUY ROBILLARD

Washington (PC)

Si quelques joueurs du Canadien appréhendaient quelque peu leur séjour dans la capitale américaine, où des terroristes ont foncé dans l'édifice du Pentagone, Jan Bulis et Richard Zednik, eux, avaient surtout hâte d'affronter leur ancienne équipe pour la première fois.

Le Tchèque et le Slovaque ont tous deux été repêchés par les Capitals et n'avaient jamais connu d'autre organisation avant d'être échangés au Canadien en retour de Trevor Linden et Dainius Zubrus.

Après l'entraînement au Centre Molson et avant le départ pour Washington, les deux comparses ne cachaient pas que cet affrontement allait avoir un cachet spécial pour eux.

IMPORTANT POUR BULIS

Bulis, qui s'estimaient mal aimé là-bas, avait encore une autre raison d'avoir hâte. Il comptait sur ce match émotif pour relancer sa saison et garder son poste au centre du trio complété par Zednik et Martin Rucinsky. Un poste en danger avec l'ajout de Doug Gilmour dans la formation.

«J'en suis évidemment conscient, a reconnu le décevant joueur de centre.

Mais je vais jouer dans le deuxième trio à Washington et on va voir ce qui va se passer à partir de là. Si on le met à ma place, je n'y peux rien.»

Bulis a été laissé dans les gradins contre les Devils du New Jersey et a depuis alterné avec Chad Kilger entre son trio habituel et le quatrième. Jeudi, il a été le seul à s'entraîner entre Rucinsky et Zednik, et il souhaitait saisir sa chance devant ses anciens partisans, tout en se disant conscient que c'est parfois nocif de vouloir en faire trop.

Limité à un but depuis le début de la saison, Bulis a été très peu visible après avoir été dominant lors des matchs préparatoires. Mais selon lui, il n'y a rien à changer à son jeu.

«J'ai juste à donner mon 100 pour cent, répétait-il platement, et ma force est mon coup de patin. Je n'ai qu'à travailler fort.»

Qu'y a-t-il de différent avec les huit matchs préparatoires, au cours desquels il a marqué six buts? «Je ne sais pas. Il semble que tout entraine. Mais pour le moment, c'est plus difficile. Je n'ai qu'à travailler fort...»

Crédité de trois mentions d'assistance jusqu'ici, Zednik n'est pas satisfait de son début de saison, malgré des efforts louables, et a hâte de marquer son premier but. Il ne cache pas que ce serait plaisant de le faire dans un édifice qu'il connaît bien.

Quant au troisième membre du trio, Martin Rucinsky, limité à un but et deux passes malgré le bon départ du Canadien, il parlait de «bonds» et de «buts chanceux» qui ne viennent pas toujours, en ajoutant qu'il faut «continuer de travailler».

En attendant, les dirigeants du Canadien doivent avoir hâte de voir produire ce trio en qui on avait tant confiance et qui se fait damer le pion par celui, à caractère plus défensif, composé de Benoît Brunet, Joé Juneau et Andreas Dackell.

ENCORE THÉODORE

Pour la première fois de la saison vendredi à Washington, un gardien, José Théodore, entreprendra un deuxième match de suite devant le filet du Canadien. Jeff Hackett jouera samedi contre Buffalo.

Michel Therrien a expliqué qu'une chose était certaine, à savoir que chaque gardien allait disputer un match, et qu'on a tenu compte de leurs fiches contre les adversaires respectifs pour déterminer l'ordre des départs. On a même consulté Roland Melanson, qui se trouvait à Québec.

Hackett a une fiche de 7-6-0 contre Buffalo et de 3-8-1 contre Washington. Celle de Théodore est respectivement de 2-3-0 (avec une moyenne élevée de 3,75) et de 2-4-0 (2,84).

Pronovost confirmé

Sherbrooke (PC)

«Ce n'est pas un défi qui me fait peur, car on ne peut pas aller plus bas. On peut seulement aller vers le haut.»

Avec un nouvel entraîneur-chef derrière le banc, les Castors de Sherbrooke tenteront de mettre fin à une triste séquence de neuf défaites, ce soir, quand ils rendront visite à l'Océan de Rimouski.

La formation sherbrookoise, qui présente une fiche d'une victoire, 10 défaites et un verdict nul au dernier rang de la LHJMQ, a présenté son nouvel entraîneur Jean Pronovost en conférence de presse jeudi.

Le directeur général Normand Gosselin a présenté Pronovost comme celui «qui a éliminé les Castors à deux reprises au cours des dernières années».

«Ce n'est pas moi qui a éliminé les Castors, mais ce sont plutôt les 24 joueurs qui jouaient sous mes ordres (avec les Huskies de Rouyn-Noranda) qui l'ont fait, a corrigé Pronovost. On fonctionne en équipe.»

Plusieurs joueurs ont assisté à la conférence de presse et Pronovost en a profité pour leur lancer quelques messages. «Ce sont aux joueurs à se prendre en main. Le temps est venu de tourner la page. Ils ne pourront pas me mettre dehors, je viens tout juste d'arriver», a-t-il dit.

À L'HEURE DU WEEK-END

Les nageurs de l'UQTR à l'Université Laval

Les nageurs portant les couleurs des Patriotes de l'UQTR participeront à leur première compétition de la saison, samedi, à l'Université Laval. Une quinzaine d'athlètes composent l'édition 2001-2002 dirigés par Luc Boivin. Parmi eux, Claudia Gaudet-Mélançon et Jean-François Paré seront à surveiller de près.

En attendant le début de la saison...

Les équipes de basket-ball des Diablos de Trois-Rivières poursuivent leur préparation en vue du début du calendrier régulier. Ce soir, les formations féminines et masculines AAA reçoivent les Islanders de John Abbott, respectivement à 19 h 15 et à 21 h, au gymnase du pavillon des Sciences.

Demain, les filles de Denis Guille-

mette seront de retour au boulot alors qu'elles accueilleront les Gaillards du Cégep de Jonquières, à 19 h.

En volley-ball, l'équipe masculine AA participera à un tournoi présaison au Collège de Limoilou.

Du soccer intérieur!

Une ligue de soccer intérieur verra le jour, demain, sous les auspices de l'Association régionale de soccer de la Mauricie. Vingt-et-une équipes y participeront dans les catégories U-10 et U-12 côté féminin de même que U-8, U-10 et U-12 côté masculin. Les équipes proviennent des six associations locales: Trois-Rivières (7), St-Louis-de-France (5), Mont-Carmel (3), Shawinigan (2) et St-Georges-de-Champlain (1). Les équipes joueront un match par deux semaines car la ligue se veut un complément aux activités automnales et hivernales d'entraînement.

PATROUILLEUR

Tu désires faire du ski et t'amuser, alors la patrouille de ski de Mont-Carmel recherche des bénévoles pour skier jour, soir ou fin de semaine.

Pour renseignements : **693-2467** (Jean)

Télé. : **372-0807**

BASKET-BALL

Les **ISLANDERS** du Collège John Abbott

contre

LES **DIABLOS**

Le vendredi 19h15 - Filles AAA
19 octobre 2001 21h15 - Garçons
Gymnase des sciences

VENEZ ENCOURAGER LES DIABLOS!!!

VENTE pré-saison

Planches à neige **SIMS CD** rég. 449\$ **249\$**

Skis paraboliques à compter de **99\$**

Ce soir et demain **Événement spécial Oktoberfest**

Représentants de compagnies de ski et de planche à neige

Orchestre bavarois **COLLABORATION HEINEKEN**

OUVERT LE DIMANCHE DE 13H À 17H

www.brunellesport.com

B Brunelle SPORT

462, DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES • 378-1933

Statistiques

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY



ASSOCIATION DE L'EST															
SECTION NORD-EST															
	Domicile							Extérieur							
	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Seq	
MONTREAL	6	4	1	1	0	18	11	9	2	1	1	2	0	0	P-1
Buffalo	7	3	2	1	1	19	18	8	3	1	0	2	0	0	N-1
Boston	7	3	2	2	0	18	13	8	3	0	0	2	2	0	N-2
Toronto	6	3	2	1	0	21	16	7	1	2	0	2	0	1	G-1
Ottawa	8	3	4	1	0	23	25	7	0	2	1	3	2	0	P-2

SECTION ATLANTIQUE															
	Domicile							Extérieur							
	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Séq.
NY Islanders	7	6	0	0	1	28	15	13	1	1	0	5	0	0	G-2
NY Rangers	6	3	2	1	0	16	18	7	2	1	0	1	1	1	G-2
Philadelphia	7	2	2	3	0	21	17	7	1	0	1	1	2	2	P-1
Pittsburgh	6	2	4	0	0	15	19	4	1	3	0	1	1	0	G-2
New Jersey	5	1	3	0	1	15	20	3	1	1	0	0	3	0	G-1

SECTION SUD-EST															
	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Domicile			Extérieur			Seq
									G	P	N	G	P	N	
Caroline.....	7	3	3	0	1	16	19	7	2	3	0	1	1	0	P-2
Washington.....	6	3	3	0	0	17	16	6	1	0	0	2	3	0	G-1
Atlanta.....	4	1	1	1	1	10	13	4	0	1	1	1	1	0	N-1
Tampa Bay.....	6	2	4	0	0	10	17	4	0	2	0	2	2	0	P-1
Florida.....	7	1	5	1	0	12	20	3	0	0	3	1	2	1	P-1

ASSOCIATION DE L'OUEST															
SECTION CENTRALE															
	Domicile							Extérieur							
	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Seq	
Detroit	7	6	1	0	0	26	19	12	3	1	0	3	0	0	G-4
Chicago	7	3	3	0	1	19	20	7	1	0	1	2	3	0	G-1
St. Louis	5	1	3	0	0	17	15	5	0	1	1	0	2	0	N-1
Columbus	6	0	2	4	0	14	17	4	0	1	2	0	1	2	P-1
Nashville	6	1	3	2	0	13	18	4	1	2	1	0	1	1	P-1

SECTION NORD-OUEST															
	Domicile							Extérieur							
	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Séq	
Calgary	7	5	1	0	1	17	10	11	3	1	0	2	1	0	G-2
Edmonton	8	5	2	1	0	24	17	11	3	1	0	2	1	1	G-1
Minnesota	6	3	0	3	0	18	14	9	2	0	2	1	0	1	N-2
Colorado	6	3	3	0	0	14	19	6	2	1	0	1	2	0	P-1
Vancouver	6	2	3	1	0	15	14	5	1	2	1	1	1	0	N-1

SECTION PACIFIQUE															
Domicile															
Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	
Dallas	7	3	2	1	1	15	16	8	3	2	0	0	1	1	G-1
San Jose	6	2	1	2	1	14	10	7	2	1	0	0	1	1	P-1
Phoenix	7	2	3	2	0	13	18	6	1	0	1	1	3	1	P-1
Anaheim	7	2	4	1	0	14	21	5	1	1	1	1	3	0	N-1
Los Angeles	6	1	3	1	1	14	17	4	0	3	1	1	1	0	P-2

(Parties à Vancouver et Los Angeles non comprises)

Note: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G), l'équipe qui perd en prolongation reçoit un point et la partie est inscrite dans la colonne DP (défaite en prolongation).

CLASSEMENT GÉNÉRAL

ASSOCIATION DE L'EST

Mj	Pts
x- NY Islanders	7 13
x-Montreal	6 9
x-Caroline	7 7
Buffalo	7 8
Boston	7 8
Toronto	6 7
NY Rangers	6 7
Philadelphia	7 7
Ottawa	8 7
Washington	8 7
Atlanta	4 4
Tampa Bay	6 4
Pittsburgh	6 4
New Jersey	5 3
Florida	7 3

ASSOCIATION DE L'OUEST

Mj	Pts
x-Detroit	7 12
x-Calgary	7 11
x-Dallas	7 11
Edmonton	8 11
Minnesota	6 9
San Jose	6 9
Chicago	7 7
Colorado	6 6
Phoenix	7 6
St. Louis	5 5
Vancouver	6 5
Anaheim	7 5
Nashville	6 4
Columbus	6 4
Los Angeles	6 4

x - meneur de section

RENDEMENT

Classement saison 2001-2002

B	P	Pts	Pén
49. Brian Savage	2	6	4
94. Yanic Perreault	4	2	6
14. Oleg Petrov	2	2	4
24. Andreas Dackell	2	1	3
56. Stéphane Robidas	1	2	3
26. Martin Rucinsky	1	2	3
90. Joe Juneau	0	3	3
20. Richard Zednik	0	3	3
25. Chad Klinger	1	1	2
5. Stephane Quintal	1	1	2
39. Reid Simpson	1	1	2
44. Sheldon Souray	1	1	2
43. Patrice Brisebois	0	2	2
52. Craig Rivet	0	2	2
38. Jan Bulis	1	0	1
71. Mike Ribeiro	1	0	1
29. Gino Odjick	0	0	45
54. Patrick Traverso	0	0	4
17. Benoît Brunet	0	0	2
28. Karl Dykhus	0	0	2
59. Martti Järventie	0	0	0
37. Patrick Poulin	0	0	0
71. Jeff Hackett	0	0	0
60. José Théodore	0	0	0

GARDIENS

G P N Min Bc Bt Moy.

60. J. Théodore 1 1 1 185 5 0 1.62

31. J. Hackett 3 0 0 180 6 0 2.00

Total (D) 4 1 1 365 11 0 1.81

NB: But dans un filet désert entre parenthèses.

CALENDRIER

Lundi 15 octobre

N.Y. Rangers 2 Montreal 1

Mardi 16 octobre

Nashville 3 Buffalo 3

Ottawa 2 Pittsburgh 5

Philadelphia 3 Atlanta 3

Columbus 3 Detroit 4

San Jose 3 Minnesota 3

Tampa Bay 1 Colorado 2

Toronto 4 Edmonton 2

Florida 2 Vancouver 2

Boston 1 Phoenix 1

Washington 3 Los Angeles 2 (P)

Mercredi 17 octobre

N.Y. Islanders 4 Caroline 0

New Jersey 3 N.Y. Rangers 4 (P)

Dallas 2 St. Louis 2

Boston 2 Anaheim 2

Jeudi 18 octobre

Pittsburgh 3 Ottawa 0

Caroline 1 N.Y. Islanders 2 (P)

San Jose 1 New Jersey 6

Philadelphia 2 Detroit 3

Chicago 5 Nashville 3

Phoenix 1 Dallas 3

Edmonton 4 Colorado 1

Florida 1 Calgary 3

Toronto 2 Vancouver 22h30

Anaheim 2 Los Angeles 22h30

Vendredi 19 octobre

Columbus 3 Buffalo 19h00

Montreal 2 Washington 19h00

N.Y. Rangers 4 Atlanta 19h30

St. Louis 2 Minnesota 20h00

Samedi 20 octobre

San Jose 3 N.Y. Islanders 19h00

Buffalo 2 Montreal 19h00

Washington 3 Philadelphia 19h00

Atlanta 2 Carolina 19h00

Colorado 2 Columbus 19h00

Toronto 2 Calgary 19h00

Ottawa 2 New Jersey 19h30

N.Y. Rangers 2 Tampa Bay 19h30

Los Angeles 2 Detroit 19h30

Pittsburgh 2 St. Louis 20h00

Boston 2 Nashville 20h00

Chicago 2 Dallas 20h00

Florida 2 Edmonton 22h00

Vancouver 2 Phoenix 22h00

Dimanche 22 octobre

Colorado 2 Chicago 20h00

Vancouver 2 Anaheim 20h00

Lundi 23 octobre

San Jose 3 N.Y. Rangers 19h00

Calgary 2 St. Louis 20h00

Nashville 2 Edmonton 21h00

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

B	A	Pts
Shanahan, Det.	8	3
Parrish, NYI	8	1
Rolston, Bos	5	4
O'Neill, Car	4	4
Bates, NYI	3	5
Demitra, STL	3	5
Fedorov, Det	3	5
Sundin, Tor	3	5
Tkachuk, STL	3	5
Gaborik, Minn	2	6
Savage, Mtl	2	6
Roenick, Phi	1	7
Bondra, Wash	5	2
Yashin, NYI	5	2
Sakic, Col	4	3
Smith, Edm	4	3
J. Williams, Phi	4	3
Havlat, Ott	3	4
Lehtinen, Dal	3	4
Yermier, Det	3	4
Hamrick, NYI	1	6
Weight, STL	1	6
Rois, Ana	0	7
Francis, Minn	5	1
Kapanen, Car	4	2
Lapointe, Bos	4	2
Perreault, Mtl	4	2
White, Ott	4	2
Bank, Ott	3	3
Dvorak, NYR	3	3
Friesen, Ana	3	3
Heinze, LA	3	3
Hoglund, Tor	3	3
Hossa, Ott	3	3
Satan, Buf	3	3



BASEBALL MAJEUR

Ligue nationale

Section Est

G	P	Moy.	Diff.
x-Atlanta	88	74	543
Philadelphia	86	76	531
New York	82	80	506
Florida	76	86	459
Montreal	68	94	420

Section Centrale

G	P	Moy.	Diff.
x-Houston	93	69	574
y-St. Louis	93	69	574
Chicago	88	74	543
Milwaukee	68	94	420
Cincinnati	66	96	407
Pittsburgh	62	100	383

Section Ouest

G	P	Moy.	Diff.
x-Arizona	92	70	568
San Francisco	90	72	556
Los Angeles	86	76	531
San Diego	79	83	487
Colorado	73	89	451

x - Champion de section.

y - assure d'une place dans les séries.

Fin de la saison régulière

Ligue américaine

Section Est

G	P	Moy.	Diff.
x-New York	95	65	594
Boston	82	79	509
Toronto	80	82	494
Baltimore	63	98	391
Tampa Bay	62	100	383

Section Centrale

G	P	Moy.	Diff.
x-Cleveland	91	71	562
Minnesota	85	77	525
Chicago	83	79	512
Detroit	66	96	407
Kansas City	65	97	401

Section Ouest

G	P	Moy.	Diff.
x-Seattle	116	46	716
y-Oakland	102	60	630
Anaheim	75	87	463
Texas	73	89	451

x

Le Monde

L'Amérique sur des charbons ardents

Du courrier contaminé jusqu'au Kenya

JESSE HOLLAND

New York (AP)

La menace du charbon continue de semer la pagaille partout dans le monde mais, si un courrier contaminé a été reçu pour la première fois hors du territoire américain, au Kenya, la piste de l'expéditeur ramène aux États-Unis, où deux nouveaux cas ont été confirmés hier.

Le gouvernement américain offre un million de dollars de récompense pour toute information permettant d'inculper les auteurs de ces actes de bioterrorisme.

En tout, six personnes (dont une est décédée le 5 octobre) ont contracté la maladie du charbon -la sixième infection, un postier, ayant été confirmée hier- et 40 personnes ont été exposées au bacille, dont 31 au Capitole.

Le destinataire de la lettre reçue au Kenya et quatre membres de sa famille subissent des tests médicaux. Les autorités ont précisé que la lettre incriminée avait été postée le 8 septembre à Atlanta aux États-Unis, reçue le 9 octobre et ouverte le 11.

Deux autres enveloppes contenant une poudre suspecte sont en cours d'analyse. L'une, remise manuellement au bureau d'un responsable des Nations unies à Nairobi, a été postée au Pakistan, l'autre, destinée à un homme d'affaires kenyan à Nyeri (centre), viendrait de Nairobi.

C'est au Kenya déjà qu'un attentat, imputé comme ceux du 11 septembre dernier à Oussama ben Laden, avait été commis en 1998 contre l'ambassade américaine, tuant au moins 200 Kenyans et 12 Américains.

Quatre hommes jugés pour leur implication dans ces actions meurtrières ont été condamnés à la prison à vie jeudi à New York, un jugement prononcé non loin des décombres du World Trade



PHOTO: AP

L'alerte à l'anthrax se répand partout dans le monde. Même dans les bureaux de poste de la Croatie, les employés sont masqués et gantés pour la manipulation du courrier.

Center, au milieu d'un imposant dispositif de sécurité.

Sur tout le territoire américain, l'agence fédérale de contrôle et de prévention des maladies (CDC) appelle les médecins à signaler tout cas suspect de charbon mais aussi de lépre, de varicelle, d'empoisonnement alimentaire, ou d'apparition d'un virus mortel tel que celui de la fièvre hémorragique Ebola.

Les sénateurs ont repris leur travail hier au lendemain de la confirmation de la présence du *Bacillus anthracis* dans une enveloppe destinée au chef de la majorité démocrate, mais la Cham-

bre des représentants reste fermée au moins jusqu'à mardi. Les bureaux new-yorkais du gouverneur de l'État de New York sont fermés également.

Toutefois, le bacille qui y a été découvert pourrait avoir été introduit à leur insu par les policiers qui avaient accompagné George Pataki pour les besoins de l'enquête dans les locaux des chaînes ABC et NBC où sont passées deux personnes contaminées.

Les deux derniers cas en date de contamination concernent une employée de la chaîne de télévision CBS à New York, collaboratrice du présenta-

teur vedette Dan Rather, qui a développé la forme cutanée de la maladie, ainsi qu'un postier de Trenton dans le New Jersey où l'une des lettres porteuses du bacille a été postée.

Dans le Vermont, plusieurs dizaines de personnes qui avaient pris l'avion depuis Detroit cette semaine ont été soumises à un traitement antibiotique préventif, la poudre suspecte découverte dans un appareil de la compagnie Northwest ayant fait apparaître la présence de la bactérie.

Par ailleurs, les bacilles envoyés à New York et en Floride proviennent vraisemblablement de la même souche mais on ignore si c'est le cas aussi pour Washington, d'autres tests étant en cours. La police fédérale affirme disposer de nombreuses pistes.

Quant au ministre de la Justice John Ashcroft, il est déterminé à appliquer la loi de la façon la plus stricte pour poursuivre les auteurs de fausses alertes. Quatre personnes sont déjà inculpées.

En France, deux personnes qui pourraient avoir adressé des courriers contenant des poudres suspectes en région parisienne ces jours derniers ont été interpellées, et un homme qui avait expédié une lettre contenant du sucre à glacer a été condamné à un mois de prison ferme.

Les alertes au charbon perturbent la vie quotidienne de millions de personnes dans le monde, entraînant notamment hospitalisations préventives, fermeture de bureaux, ministères ou ambassades, et retards dans les services postaux.

L'intervention terrestre alliée se précise

L'opposition afghane prête à marcher sur Kaboul

KATHY GANNON

Kaboul (AP)

L'opposition afghane s'est dite prête hier à marcher sur Kaboul dès qu'un accord sur la composition du futur gouvernement serait trouvé. Elle continue de harceler les talibans autour de la ville stratégique de Mazar-e-Sharif dans le nord tandis que l'aviation américaine bombarde la capitale Kaboul, ainsi que Kandahar et Jalalabad et alors que la perspective d'une intervention terrestre alliée se précise.

Le président américain George Bush a affirmé que les frappes ouvraient «la voie à des troupes amies au sol», laissant entendre que Washington avait l'intention de s'appuyer sur les forces terrestres de l'Alliance du Nord. Parallèlement, des responsables militaires américains déclaraient que des commandos des forces spéciales étaient prêts à intervenir en Afghanistan contre Oussama ben Laden et les talibans.

En attendant, les bombardements ont semblé moins intenses sur Kaboul que les deux jours précédents mais au moins cinq civils, peut-être six, ont été tués, selon des habitants de la capitale. Les avions ont pilonné les alentours du palais présidentiel et des flammes étaient visibles du côté de l'aéroport.

Les avions s'en sont également pris à Kandahar, dans le sud, fief des talibans qui, selon des habitants, ont four-

ni des armes à la population. D'autres frappes ont été signalées contre l'aéroport de Jalalabad. Pour la première fois depuis le début de l'intervention militaire le 7 octobre, le réseau Al-Kaïda d'Oussama ben Laden, tenu pour responsable des attentats du 11 septembre, a fait état de la mort d'un de ses responsables, l'Égyptien Abou Basir al-Masri, tué par une bombe dimanche près de Jalalabad.

Au sol, la principale bataille se livre autour de Mazar-e-Sharif dans le nord), position-clé pour la livraison des armes à l'opposition depuis l'Ouzbékistan et le Tadjikistan. Un responsable du ministère taliban de l'Information à Kaboul, Abdul Hanan Himat, a reconnu que plusieurs secteurs autour de la ville avaient été évacués tout en assurant que l'ennemi était contenu au sud de la ville. «Il n'y a pas de changement sur la ligne de front», a déclaré du côté de l'opposition Ibrahim Ghafori, deuxième secrétaire de l'ambassade d'Afghanistan à Tachkent (Ouzbékistan).

Plusieurs milliers de combattants de l'Alliance du Nord se préparent à marcher sur Kaboul, selon Gul Mohammed, à la tête des troupes de la vallée du Panchir, à 50 km au nord de la capitale. Ils attendent toutefois qu'un accord politique soit conclu, sachant qu'une prise de pouvoir unilatérale serait mal acceptée, particulièrement au

Pakistan et sans doute aussi à Kaboul. Sous leur régime il y a cinq ans le pays a connu des luttes sanglantes entre les chefs de guerre, qui se sont soldées par 50 000 morts rien qu'à Kaboul, des quartiers entiers de la ville ayant été rasés par des duels d'artillerie.

L'opposition affirme qu'environ 5200 talibans sont passés de son côté, ce que dément le régime de Kaboul. Une dizaine d'hommes présentés comme des déserteurs ont parlé à la presse hier à Mahmoud-e-Raki, un fief rebelle près de la ligne de front au nord de la capitale. Selon eux, le moral des talibans est en berne et des combattants gagnent le Pakistan ou l'Iran. Mais ces hommes, des Tadjiks pour la plupart, ne semblent pas représentatifs des Paachtounes, majoritaires parmi les 21 millions d'Afghans et au sein du régime de Kaboul.

Face à la menace, les islamistes pakistanais ont une nouvelle fois promis hier de lever des milliers de volontaires pour aller se battre en Afghanistan en cas d'envoi de forces terrestres américaines.

Évoquant le jour où les soldats américains poseraient le pied sur le sol afghan, le maulana Samiul Haq, président du Conseil de défense afghan, une coalition de 35 partis pro-talibans, a affirmé: «Nos jeunes sont parfaitement entraînés. Leur esprit et leur cœur sont tout entier tournés vers la guerre sainte».

Kadhafi qualifie l'utilisation de l'anthrax de «démoniaque»

ASSOCIATED PRESS

Tripoli

Le chef de l'État libyen Moammar Kadhafi a condamné hier l'utilisation de l'anthrax qu'il a qualifiée de «démoniaque».

Il ajoute même que les effets du bacille étaient plus dangereux que la bombe atomique.

Dans un communiqué à l'agence of-

ficielle JANA, Moammar Kadhafi a appelé la menace de l'anthrax de «véritable terrorisme, pire que le terrorisme matériel et plus horrible que les armes de destruction massive», notant que l'anthrax «n'est pas limité dans le temps et l'espace, et que ses effets sont plus dangereux que la bombe atomique».

Le chef de l'État libyen a lancé un appel à l'organisation d'une conférence internationale sur le problème de l'an-

thrax, «loin des émotions» suscitées par la psychose mondiale.

Moammar Kadhafi a condamné les attaques du 11 septembre perpétrées aux États-Unis ainsi que les riposte américaine sur l'Afghanistan. Il a notamment déclaré que le «courage militaire» n'était pas utile pour l'heure, et a demandé que les missiles de croisière et les avions de combat soient placés dans des musées.

À vos souhaits!

Bon anniversaire Renée!



En ce vendredi 19 octobre 2001. De ton mari Marcel

25 ans de bonheur.



Claire Guillemette et Jean-Claude Rheault. Les familles Rheault et Guillemette offrent leurs plus chaleureuses félicitations à l'occasion de votre 25e anniversaire de mariage.

Bon 18 ans Pascal!



A un jeune homme plein de potentiel. De ta famille: Normand, Lucie et Marie-Eve. XXXX

Bonne fête Tommy Alarie!



C'est ma fête aujourd'hui, appelez-moi. Merci. XXX

Déjà 50 ans.



Marie-Claire et Rosario. Félicitations d'être toujours amoureux et unis après toutes ces années et d'avoir pu partager cet amour. Vos enfants, petits-enfants ainsi que vos frères et vos sœurs.

Noémie, 18 ans. Wow!



De toute ta famille, parrain, marraine, ainsi que d'un certain Mathieu de Gentilly (XXX). Tu vas grandir, encore ma petite fille.

Coucou Raphael.



Malgré ton bras fracturé, tu es toujours notre tannant d'amour. -XXX-. De la famille Rondeau, ainsi que de Léo et Marie.

Une employée



Des données fiscales en vacances. Bonne journée mon canard... coin coin...

Maintenant tous les jours!

À vos souhaits est publié tous les jours.

N'attendez pas à la dernière minute Réservez dès maintenant!

Le Nouvelliste
375-7000
537-1803

Pour répondre à une annonce
composez le **1 900 830-0303**
(frais de 2 29 \$ la minute)

Whist militaire

■ Il y aura un whist militaire le samedi 20 octobre, à 19 h 30, au Domaine 3R, à Trois-Rivières-Ouest. Info: 693-1801.

Cercle des citoyens

■ Le Cercle des citoyens seniors du Cap vous invite à un souper le samedi 20 octobre, à 18 h, à la salle des Chevaliers de Colomb, 7, rue Lahaie, Cap-de-la-Madeleine. Le souper sera suivi d'une soirée dansante avec Claude Michaud. Info: 374-9123.

Chevaliers de Colomb

■ Les Chevaliers de Colomb, conseil Saint-Maurice 2877, vous invite à un repas de fondue chinoise, le samedi 20 octobre.

Sclérodémie Québec

■ Le samedi 20 octobre se tiendra un déjeuner-causerie sur la sclérodémie au café bistro L'adresse, 3544, boul. des Forges, Trois-Rivières. La rencontre débutera à 10 h 30. Confirmer votre présence à Mme Dolorès Dupuis au 378-2869.

Centre des aînés de Shawinigan

■ Le Centre des aînés de Shawinigan, 4393, rue Bonaventure, organise un tournoi de bridge le samedi 20 octobre, à 10 h, au coût de 12 \$, incluant le repas. Info: 539-3034.

Fête de l'Amour

■ La communauté paroissiale de Louiseville vous convie à sa fête annuelle de l'Amour pour tous les couples qui ont relevé le défi de s'aimer malgré les tempêtes de la vie. Il y aura une célébration eucharistique le samedi 20 octobre à 16 h suivi d'un souper à 18 h à La porte de la Mauricie. Les billets coûtent 19 \$

RENDEZ-VOUS

ou 38 \$ par couple, 8,50 \$ pour enfant de moins de dix ans. Pour acheter des billets téléphoner au 228-4242, 228-4456 ou 228-2739. Que votre mariage ait eu lieu à Louiseville ou ailleurs, vous êtes invités.

Âge d'or Sainte-Marthe-du-Cap

■ L'Âge d'or de Sainte-Marthe-du-Cap tiendra un souper ainsi qu'une soirée récréative pour fêter l'Halloween, le 20 octobre, à la salle Félix-Leclerc, au 1001, St-Malo. Le costume n'est pas obligatoire. Info: Lorraine Vézina au 375-6858.

Table à louer

■ Il reste quelques tables si vous êtes artisan ou autre et intéressés à se joindre à nous pour notre expo-vente, qui aura lieu les samedi et dimanche, 20 et 21 octobre. Table pour deux jours: 20 \$. Info: 538-2395 ou 538-6718.

Créée des dons

■ Il y aura une créée des dons le samedi 20 octobre dès 9 h, à St-Adelphe, au profit de la fabrique. Tous les articles propres et utiles sont les bienvenus. Exemple: appareils ménagers, vaisselle, petits meubles, artisanat, etc. Si vous n'êtes pas à la maison au moment de la cueillette, laissez vos dons sur votre perron. La vente des dons se fera le dimanche 21 octobre après la messe, à la sacristie. La messe du dimanche aura lieu à 9 h au lieu de 10 h.

L'AFÉAS de Saint-Georges

■ L'AFÉAS de Saint-Georges de Champlain vous invite à une expo-vente le samedi 20 octobre de 13 h à 21 h et le dimanche 21 octobre de 11 h à 17 h. Le dimanche de 11 h à 13 h, il y aura un dîner de fèves au lard au coût de 5 \$. Tirage dimanche à 17 h. Billet de tirage vendu 1 \$ chacun ou trois pour 2 \$. Billet en vente auprès des

membres. Info: Ginette Gervais au 533-5824. La présidente d'honneur sera la mairesse de Saint-Georges, Mme France Beaulieu.

Âge d'or de Sainte-Thècle

■ L'Association de l'Âge d'or de Sainte-Thècle organise une veillée avec orchestre le samedi 20 octobre à 20 h, à la salle Aubin, 301, rue Saint-Jacques. Vous êtes tous invités cordialement. Info: 418-289-2382 ou 418-289-2743.

Titans de la Mauricie

■ Il y aura une cueillette de canettes vides au profit des Titans de la Mauricie Atome CC, le samedi 20 octobre. Cette cueillette aura lieu en avant-midi dans les rues de Sainte-Marthe-du-Cap et se poursuivra en après-midi dans la ville de Saint-Louis-de-France. Cette aide financière servira principalement à payer les trois tournois d'hockey auxquels participera l'équipe.

Amitié 2000

■ Amitié 2000 invite les personnes seules de 40 ans et plus à un déjeuner rencontre le dimanche 21 octobre, dès 9 h 30, au restaurant Gaspard. Info: 375-9574.

Atelier auto-défense

■ Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, le CALACS offre aux femmes de 18 ans et plus, gratuitement, un atelier d'auto-défense. Le cours est donné au Cégep de Trois-Rivières, les 27 et 28 octobre, de 9 h à 16 h, et quelques places sont encore disponibles.

Chevaliers de Colomb

■ Whist militaire au profit des œuvres des Chevaliers de Colomb 4e degré de Grand-Mère, ce vendredi 19 octobre, à 19 h 30, au 541, 5e Rue, à Grand-Mère. Info: Marcel Leboeuf, 819-538-1861.

BON À SAVOIR

gagner des prix de participation. Le tarif régulier d'entrée s'applique: 3 \$ adulte, 1 \$ enfant, 1 \$ automobile. Info: 373-8151.

Bien se nourrir... pour mieux vivre

Le Centre des femmes l'Héritage vous invite, le mardi 23 octobre, 19h30, au Pavillon des loisirs de Yamachiche, à un café-rencontre intitulé: Bien se nourrir... pour mieux vivre. Animé par Mmes Sylvie Grenier et Denise Bellefeuille, cet atelier s'adresse à toutes les femmes préoccupées par les bienfaits d'une saine alimentation. Échanges et dégustations. Coût: 2 \$ membres et 3 \$ non membres. Info: (819) 228-8421.

Aidants naturels

Dans le cadre de la Semaine des ergothérapeutes, le Regroupement des aidants naturels, région 04 nord, vous invite à une journée portes ouvertes le jeudi 25 octobre, de 9 h à 16h30, au 79,

rue Rocheleau, Cap-de-la-Madeleine. Les ergothérapeutes et le personnel des CLSC Les Forges et Du Rivage se feront un plaisir de répondre à vos questions. Info: 693-6072 ou 693-3743.

Bal costumé à Montfort

Les élèves, parents et membres du personnel de l'Institution secondaire Montfort vous invitent à un bal costumé, le samedi 27 octobre, 20h, dans le gymnase de l'école, 1805, rang St-Mathieu est, Shawinigan-Sud. Les fonds recueillis serviront à financer le voyage d'un groupe d'élèves en Tunisie au printemps 2002. Coût: 5 \$ en prévente et 7 \$ au comptoir. Info: 536-2544.

Casino du centenaire

Dans le cadre des Fêtes du centenaire de la Ville de Shawinigan, le comité organisateur conjointement avec la Plaza de la Mauricie et Rues principales vous invitent au Casino du centenaire, le samedi 27 octobre, 19h, sur le mail central de la Plaza de la Mauricie.

Les gens d'ici



Ann Boisvert

Courriel: gensdici@lenouvelliste.qc.ca

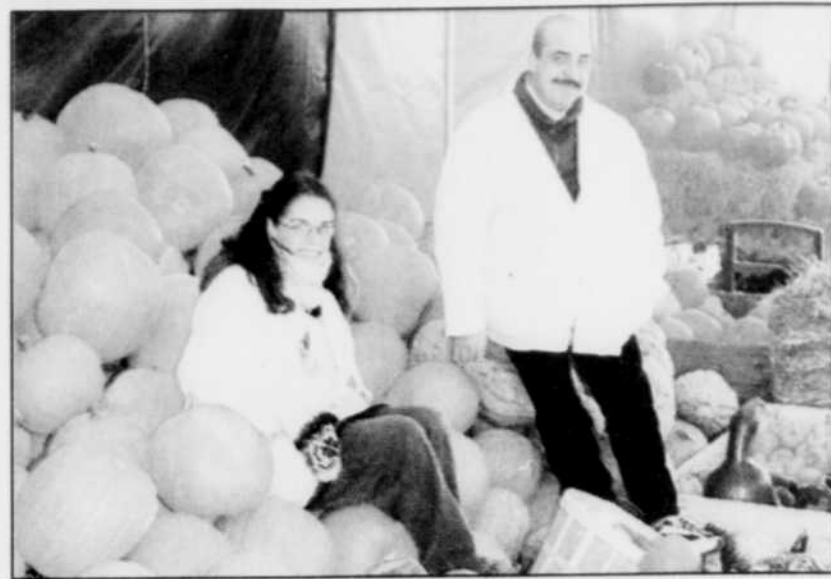


IMAGE-MÉDIA MAURICIE: MARIE DUHAIME

PLACE DU MARCHÉ

La Place du Marché s'est mise au diapason de l'automne et de la fête de l'Halloween. L'orange... et la citrouille sont à l'honneur évidemment!!! Encore plusieurs kiosques, comme ceux de la Ferme Pierre Duplessis, de Gentilly, et les Saucisses du Marché, restent toujours prêts pour accueillir leur fidèle clientèle. Les récentes améliorations apportées sont autant d'atouts sur lesquels les marchands peuvent compter pour s'assurer une bonne visibilité! Il est toujours possible de s'installer à la Place du Marché. Il suffit de communiquer avec Alain Roy, au 233-4366.

Record d'ancienneté?

C'est à croire que le conseiller Antonio Desautels de la municipalité de Yamachiche essaie d'établir un nouveau record d'ancienneté à titre d' élu municipal? Il a entrepris cette automne sa 23e année à titre de conseiller municipal, à Yamachiche bien entendu. Un Xième mandat de quatre autres belles années!



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: F. GERVAIS

Tout un jury!

C'est fait. Les membres du jury qui procèdent cette année à la sélection des lauréats du 5e Gala du Mérite Coopératif, qui aura lieu en fin de semaine, samedi soir, à la salle La Picarène de Cap-de-la-Madeleine, sont: Jean Morasse, du CRDM, Claude-Henri Léveillé du CRDCQ, Robert De Nobile du ministère des Régions Mauricie, Gaëtan Désilets du ministère des Régions Centre-du-Québec, Marc Brouillette d'Investissement Québec, et Normand Chatigny de la Fédération des CDR du Québec. Hum... pas beaucoup de femmes là-dedans!

BRAVO À L'EXCELLENCE

Sébastien Perron-Carle, finissant de 5e secondaire au Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, a vu ses efforts récompensés récemment. En maintenant une moyenne académique de 94,6% cela lui a permis d'être honoré de la Médaille du Gouverneur général. Sur la photo, Sébastien Perron-Carle est en compagnie du directeur général du STR Michel Trépanier. Cette réussite est une fierté pour tout le personnel du Séminaire. Félicitations!

Des rénovations pour la clientèle

Les propriétaires du restaurant Les Merveilles, situé face au Flambeau, rue Notre-Dame centre-ville de Trois-Rivières, Jean Pothier et Mario Cloutier ont récemment procédé à d'importants réaménagements. Pour mieux satisfaire les besoins de leur clientèle, ils ont en effet ajouté un deuxième et un troisième salon privé à leur superficie de base. Pour ceux qui ne connaissent pas l'endroit, c'est une belle occasion d'aller y faire un p'tit tour!



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: PATRICK BEAUCHAMP

SALON AUTO 2001

Le Centre commercial Les Rivières est l'hôte, jusqu'à dimanche, 17 h, du premier Salon de l'automobile impliquant plus d'une dizaine de concessionnaires automobiles de Trois-Rivières. Alain Lambert, le directeur des ventes chez Trois-Rivières Honda, Nadia Bonnell, gestionnaire en location spécialisée au Centre commercial, de même que Jacques Deshaies, animateur et Guy Cousin, le promoteur du Salon, sont prêts à recevoir et à informer les milliers de consommateurs qui passent normalement au Centre commercial pendant le week-end!

POUR NOUS JOINDRE

Téléphone: 375.2501 • Télécopieur: 376.0946

Les cheveux sont gagnants de retour



Faites partie des gagnants

vous offre 3 solutions à la calvitie

- La prévention
- Le remplacement esthétique
- La microgreffe

JAC-CHAIRFAX

Pour une consultation gratuite

(819) 378-2951

1 800 481-5226

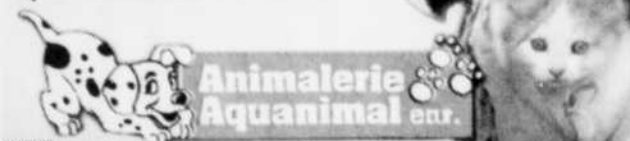
124, boul. Sainte-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine

- Animaux
- Achat de chiots
- Vente d'accessoires
- Nourriture
- Vrac et sac
- Tonte et toilettage

CAGES D'OISEAU 20% à 50% de rabais

654, rue Saint-Maurice (centre Super C) Trois-Rivières 376.9494

26, rue Saint-Pierre (coin Sainte-Madeleine) Cap-de-la-Madeleine 379.5940



PIÈCES ÉLECTROMÉNAGERS

(TOUTE MARQUE)

MICRO-ONDES DÉFECTUEUX

ESTIMATION GRATUITE

Boutique de la BALAYEUSE 374-6890

DEMAIN	Dimanche
MAX: 13 MIN: 5 PRÉC. 40%	MAX: 14 MIN: 6 PRÉC. 40%
Lundi	Mardi
MAX: 13 MIN: 6 PRÉC. 40%	MAX: 12 MIN: 4 PRÉC. 40%

AU QUÉBEC					
Baie-Comeau	Var	7/1	Rimouski	Var	8/3
Barrage Gouin	Plu	4/-1	Rivière-du-loup	Var	9/4
Chibougamau	Plu	4/-1	St Georges	Plu	9/3
Chicoutimi	Ave	8/3	St-Hubert	Ave	11/6
Gaspé	Var	9/1	St-Hyacinthe	Ave	11/6
Hull	Plu	10/4	St-Jean	Var	11/5
Iles de la Mad.	Sol	9/7	St-Jérôme	Ave	10/5
Joliette	Plu	10/5	Sept-Îles	Plu	6/1
La Grande	Mel	3/1	Sorel	Plu	11/5
La Malbaie	Var	8/3	Val d'Or	Sol	8/1
Maniwaki	Plu	10/3	Valleyfield	Ave	11/6
Québec	Plu	9/3	Victoriaville	Var	10/3

AU CANADA		
Calgary	Var	14/-3
Charlottetown	Sol	11/5
Edmonton	Sol	12/-5
Fredericton	Var	11/2
Halifax	Sol	12/6
Ottawa	Plu	10/4
Québec	Plu	9/3
Régina	Var	12/-4
Saint-Jean	Sol	9/5
Toronto	Ave	12/6
Victoria	Var	14/4
Yellowknife	Var	-6/-6

LES MARÉES			
La Pénée		Trois-Rivières	
Hrs	Ht/m	Hrs	Ht/m
7h50	1.1	9h10	1.1
11h05	2	12h05	1.4
19h50	1	21h05	1.1
23h20	2.2		

ALMANACH		
Max	Normal	12"
Min	Normal	2"
Max	Record	1963 24"
Min	Record	1922 -7"

AU SOLEIL					
Acapulco	Sol	35/26	Martinique	Sol	30/24
Bermudes	Nua	26/22	Myrtle Beach	Var	22/12
Barbades	Var	31/25	Montego Bay	Ora	32/25
Cancun	Ora	32/21	Orlando	Plu	27/19
Fort Lauderdale	Plu	28/23	Puerto Plata	Sol	31/24
Freeport	Ora	31/25	Puerto Vallarta	Sol	37/21
Key West	Plu	28/25	Tampa	Sol	28/20
La Havane	Ora	29/23	West Palm B.	Plu	28/23

LE MONDE					
Amsterdam	Ave	19/14	Madrid	Plu	17/14
Athènes	Sol	26/16	Mexico City	Sol	23/5
Bruxelles	Var	19/14	Moscou	Plu	6/4
Buenos Aires	Sol	23/17	New York	Sol	17/10
Hong Kong	Sol	29/25	Paris	Nua	20/13
Lisbonne	Ave	19/17	Rio	Plu	23/21
Londres	Nua	20/11	Rome	Var	25/15
Los Angeles	Sol	21/15	Tokyo	Sol	17/14

LA LUNE	LE SOLEIL	LE VENT	HUMIDEX	INDICE UV
23 oct	7h13	SO 20 km/h	11	1.7 (Bas)
01 nov	17h56			
08 nov				
15 nov				

Nécrologie



BOULANGER
M. CAMILLE

À la Résidence Avellan-Dalcourt de Louiseville, le 16 octobre 2001, est décédé à l'âge de 79 ans et 10 mois, M. Camille Boulanger, époux de Colombe Gélinas, demeurant à Louiseville, autrefois de Saint-Barnabé-Nord. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon funéraire
Julien Philibert et fils inc.
623, boul. Notre-Dame
Saint-Barnabé-Nord
Heures d'accueil : vendredi de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.
Les funérailles auront lieu le samedi 20 octobre, à 11h en l'église de Saint-Barnabé-Nord.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Colombe Gélinas; ses enfants : Gisèle (René Huard) de Saint-Gérard-des-Laurentides, Guy (Louise Gariépy) de Repentigny; ses petits-enfants : Marie-Claude (Daniel Lemire), Ghislain et Nathalie Huard (Jean Carbonneau), Julie et Guillaume Boulanger; son arrière-petit-fils, Alex Carbonneau; ses sœurs : Rose-Aimée, Thérèse (feu Gaston Diamond); ses beaux-frères et belles-sœurs : Rosaire Lemay (feu Suzanne Boulanger), Dominique Garceau (feu Suzanne Gélinas), Bertrand Milot (Monique Gélinas), Florent Gélinas (Gertrude Lafrance), Rita Dantigny (feu Lucien Gélinas), Dr Conrad Gélinas (Denise Dantigny); il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à l'Association pulmonaire du Québec seraient grandement appréciés. Renseignements : (819) 378-3838. Télécopieur : (819) 375-6456. Courriel : complexe@jphilibert.com

Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

LA RUCHE AIRE OUVERTE INC.
590, Mgr-Panet, bureau
107, Nicolet
J3T 1W1 - 293-6416
Mardi au vendredi de 9h à 16h
Organisme communautaire et alternatif en santé mentale



BRUNELLE
MME MARIETTE

À l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, le 15 octobre 2001, est décédée Mme Mariette Brunelle, fille de feu Donat Brunelle et de feu Georgette Toutant, demeurant à Montréal. La famille accueillera parents et ami(e)s au salon de la :

Maison Roland Hivon inc.
540, Principale
Batiscau
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.
Les funérailles auront lieu le samedi 20 octobre, à 11h en l'église de Batiscau.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil son frère, Jean-Noël (Roselle Bérubé); sa sœur, Denise; ses tantes : Rita Labissonnière, Jeanne Marchand; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société canadienne du cancer. Renseignements : (418) 325-2462. Télécopieur : (418) 325-3566. Courriel : rolandhivon@videotron.net

Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



CARRIER
ME ROBERT

Aux soins palliatifs du Regroupement Cloutier-du-Rivage, le 17 octobre 2001, est décédé entouré des siens, à l'âge de 62 ans et 11 mois, M. Robert Carrier (notaire), époux de Mme Jacqueline Thiffault, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de 19h, vendredi, au :

Funérarium de la Maison J.D. Garneau
405, boul. Sainte-Madeleine
Cap-de-la-Madeleine
Heures d'accueil : vendredi de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 12h.
Les funérailles auront lieu le samedi 20 octobre, à 15h en l'église Sainte-Marie-Madeleine de Cap-de-la-Madeleine.
L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Madeleine.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, Jacqueline; ses filles : Marie-Claude (Alberto Chiasson), Lucie (Sylvain Desilets) et Joanne; ses petits-enfants adorés : Gabrielle et Rosalie Chiasson, Francis et Félix-Antoine Desilets; sa sœur, Michel (Hélène Boudreau); sa belle-sœur, Rolande Thiffault (Jean-François Grenier); ses beaux-frères : Jacques Thiffault (Denise Bergeron), Jean-Marie Thiffault (Madeleine Blais); de nombreux amis dont, Armand Dumont, Jacques Daveluy et Robert Cunningham; plusieurs tantes, oncles, nièces, neveux, cousins, cousines, de même que tous ses amis du Choeur des Pèlerins.

Des dons à la Fondation Cloutier-du-Rivage seraient appréciés. Pour renseignements : (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement : (819) 376-5491. Condoléances par télécopieur : (819) 376-3715. Courriel : jdgarnau@videotron.ca

Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



CHASSÉ
MME GERMAINE
LECLERC

Au CSSS Nicolet-Yamaska, le 17 octobre 2001, est décédée à l'âge de 83 ans et 11 mois, Mme Germaine Leclerc, épouse de Jean-Paul Chassé, demeurant à Nicolet.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
J.N. Rousseau et frère ltée
1370, boul. Louis-Frédéric
Nicolet
Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9h 30.

Les funérailles auront lieu le samedi 20 octobre, à 11h en la Cathédrale de Nicolet.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Nicolet.

Elle laisse dans le deuil son époux, Jean-Paul Chassé; ses sœurs : Laurette, Lucille (Paul-Emile Dionne); ses beaux-frères et belles-sœurs : Yvette Chassé (feu Georges Leclerc), Rosanne (Laval Turcotte), sœur Alice et sœur Thérèse Chassé, s.g.m., Jean-Baptiste Chassé (Simone Lefebvre), Ernest Chassé (Marcelle Bérubé), Brigitte Chassé (Roger Létourneau), Bruno Leclerc (feu Simone Chassé), Henri-Georges Flageol (feu Juliette Leclerc); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à la Fondation de l'Hôpital Christ-Roi de Nicolet. Pour renseignements : (819) 293-4511. Condoléances par télécopieur : (819) 293-8212. Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



DÉRY
M. MARCEL

À son domicile, le 14 octobre 2001, est décédé à l'âge de 70 ans et 7 mois, M. Marcel Déry, époux de Mme Patricia Lahaie, demeurant à Saint-Séverin-de-Proulxville.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Résidence funéraire
Trodechaud/Trudel et fils ltée
41, rue Saint-François
Saint-Séverin-de-Proulxville
Heures d'accueil : jeudi de 14h à 16h et de 19h à 22h, vendredi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le vendredi 19 octobre, à 14h en l'église de Saint-Séverin-de-Proulxville.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de Saint-Séverin.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, Mme Patricia Lahaie; ses enfants : Christian (Andrée Héroux) de Saint-Georges-de-Champlain, Nicole (son ami Yves Lalonde) de Saint-Séverin-de-Proulxville, Daniel de Saint-Séverin-de-Proulxville; son petit-fils, Maxime Déry; ses frères et sœurs : Gisèle Déry (Lucien Gagnon), Janine Déry (feu Roland Charest) (son ami, Rosaire Lefebvre), Justin Déry (Réjeanne Baillargeon), Louis-Georges Déry (Madeleine Provenost), Réjean Déry (Cécile Giroux),

Jeannot Déry (Nicole Goudreau), Jacqueline Déry (Jean-Yves Chantal), Nicolas Déry (Thérèse Alain); ses beaux-frères et belles-sœurs : Yvette Lahaie (feu Prudent Beaudoin), Philippe Lahaie (Carmel Auger), Jacqueline Lahaie (feu John Phelan), Germaine Lahaie (Bertrand Francoeur), André Laforme, Marie Laforme (Gérard Champagne); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Pour renseignements : (418) 328-3122 ou (819) 372-1095. Si désiré, condoléances par télécopieur : (819) 372-0870. Courriel : ptrodechaud@qc.airsa.com

Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



FAY
DESSUREAULT
MME LUCILLE

Aux soins palliatifs du Dr-Gaston-Brunelle du CHCM de Shawinigan-Sud, le 15 octobre 2001, est décédée à l'âge de 88 ans et 3 mois, Mme Lucille Dessureault, épouse de feu Louis-Georges Fay, demeurant à Grand-Mère.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
Michel Léveillé inc.
991, 25e rue
Grand-Mère

Heures d'accueil : vendredi 19 octobre, à partir de 13h, suivi d'une union de prières à 15h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Georges de Grand-Mère.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants : Diane Fay (Jacques Gélinas) de Grand-Mère, Dorothee Fay (Denis Boisvert) de Trois-Rivières; ses petits-enfants : Nathalie Fay de Shawinigan, Christiane Boisvert (Martin Bernard) de Cap-de-la-Madeleine, Isabelle Boisvert (Yves Pratte) de Trois-Rivières; ses arrière-petits-enfants : Alexandre, Audrey-Anne et Kelly-Ann; sa sœur : Juliette Dessureault Tremblay de Trois-Rivières; ses frères : Jean-Paul Dessureault (Yvette Lynch) de Cap-de-la-Madeleine, Ernest Dessureault (Pierrette Desrosiers) de Lac-à-la-Tortue, Gilbert Dessureault de Lac-à-la-Tortue; une belle-sœur : Yvonne Marcouiller (feu Gérard Dessureault) de Montréal; son beau-frère : Evy (Gaetane Collins) de Lac-à-la-Tortue; ses belles-sœurs : Anita Fay et Marguerite Fay (feu Gérard Boulet), toutes deux de Montréal; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Pour renseignements : (819) 538-5858. Télécopieur : (819) 533-4277. Courriel : michelleveille@pandore.qc.ca



GÉLINAS
MME THÉRÈSE

Les membres de la famille Gélinas ont la douleur de vous faire part de la mort tragique de leur sœur bien-aimée, Thérèse.

Tragiquement, à son domicile, le 15 octobre 2001, est décédée à l'âge de 73 ans, Mme Thérèse Gélinas, fille de feu Albert Gélinas et de feu Gracia Bourassa, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s aux :

Salons funéraires
Oscar St-Ons ltée
2203, avenue Champlain
Shawinigan

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 20 octobre, à 14h en l'église Saint-Bernard de Shawinigan.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Joseph à une date ultérieure.

La défunte laisse dans la peine son frère, Marcel de Shawinigan; ses sœurs : Germaine (feu Léo Lafrenière) de Saint-Etienne-des-Grès, Auréa (feu Raymond Déziel) de Shawinigan, Cécile (feu Paul-Emile Grenier) de Shawinigan, Simone (feu Euclide Rivard) de Trois-Rivières, Mariette (feu Fred Shero) de Philadelphie, États-Unis, Lucette (Jacques Giroux) de Shawinigan-Sud, Madeleine (Réal Lupien) de Shawinigan, Claire (Duncan Grant) d'Ottawa; ses belles-sœurs : Lucie Roy (feu Onil Gélinas), Yvette Marchand (feu Camille Gélinas), Monique Guimond (feu Roland Gélinas) tous de Shawinigan; son filleul, Jacques Giroux Jr de Shawinigan-Sud; de nombreux neveux et nièces et leurs petits-enfants qu'elle a tant aimés; ainsi que les bénéficiaires de la Résidence Saint-Maurice pour lesquels elle s'est dévouée bénévolement pendant de nombreuses années.

Des dons au Centre hospitalier du Centre-

de-la-Mauricie seraient appréciés. Pour renseignements : (819) 536-3717. Si désiré, condoléances par télécopieur au : (819) 536-4259. Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



GIGUÈRE
M. JEAN-PIERRE
1944 - 2001

Au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie de Shawinigan-Sud, le 14 octobre 2001, est décédée à l'âge de 57 ans et 7 mois, M. Jean-Pierre Giguère, conjoint de Françoise Déziel, demeurant à Saint-Mathieu-du-Parc. La famille accueillera parents et ami(e)s aux :

Salons funéraires
Oscar St-Ons ltée
2203, avenue Champlain
Shawinigan

Heures d'accueil : vendredi de 19h à 22h. Samedi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le samedi 20 octobre, à 14h 30 en l'église Saint-Mathieu-du-Parc.
L'inhumation aura lieu au cimetière à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil, sa conjointe Françoise Déziel; ses enfants : Linda Giguère (Yvan Bellemare), Manon Giguère (Pierre Brodeur et ses enfants) de Saint-Gérard-des-Laurentides; ses petits-enfants : Lisa, Mikael et Alexandre; ses beaux-frères : Danny et Manuel Boisclair; ses frères et sœurs : Réjean Giguère (Huguette Trotter) de Grand-Mère, Jean-Paul Giguère (Pauline Gélinas) de Grand-Mère, Pierrette Giguère (ex. Gérard St-Louis) de Cap-de-la-Madeleine, Denise Giguère (Roger Huard) de Shawinigan, Jeanne-Mance Giguère (Benoit Boisvert) de Shawinigan, Colette Giguère (Raymond Lefebvre) de Saint-Georges-de-Champlain, Nicole Giguère (Gilles Grenier) de Grand-Mère; sa belle-sœur : Yvette Boisvert (feu William Giguère); ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements : (819) 536-3717. Si désiré, condoléances par télécopieur au : (819) 536-4259. Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



LACERTE
PLANTE
MME ALICE

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 16 octobre 2001, est décédée à l'âge de 78 ans, Mme Alice Plante, épouse de feu Alfred Lacerte.

La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de midi, vendredi, jour des funérailles, au :

Funérarium de la Maison J.D. Garneau
274, rue Saint-Laurent
Cap-de-la-Madeleine.
Les funérailles auront lieu le vendredi 19 octobre, à 15h en l'église Sainte-Bernadette de Cap-de-la-Madeleine.
L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Madeleine.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Diane (Guy Gaumont), Denise (Pierre Lanthier), Michelle (feu Yves Boissonault), François (Sylvie Brûlé), Lucy (Alain Kean); ses petits-enfants : Marie-France (Eric Boily), Sophie (Alain Philion), Marc, François, Maud (Martin Beaudoin), Mélissa (Patrick Houde), Richard, Sarah, Jaimie Lee; ses arrière-petits-enfants : Antoine, Philippe et Tristan; ses frères et sœurs : Edgar (Irene Marcouiller), Claire (feu Jean-Marie Defoy), Robert (Marie Robichaud), Cécile (Arthur Collins), Rita, Thérèse (Marcel Genest), Gilles (Adrienne Grimard), Monique (Normand Pruneau), Denise (son ami Roger Villemure), Rolande (Eric Partington), Jean (Rita Bonnevillie); sa belle-sœur, Imel-da Lacerte-Rondeau (feu Real Rondeau); trois belles-sœurs : Denise Richard, Yolande de Lacombe et Mme Tounignant; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à l'Association pulmonaire du Québec seraient appréciés. Pour renseignements : (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement : (819) 376-5421. Condoléances par télécopieur : (819) 376-3715. Courriel : jdgarnau@videotron.ca

Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



PÉRIGNY
M. NOËL

Au CHCM de Shawinigan-Sud, le 17 octobre 2001, est décédé à l'âge de 87 ans et 10 mois, M. Noël Périgny, époux de feu Marguerite Vallée, demeurant à Shawinigan.

La direction des funérailles a été confiée au :

Complexe funéraire Pellerin
290, 7e rue
Shawinigan

La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, vendredi, jour des funérailles, à partir de 13h 30.

Les funérailles auront lieu le vendredi 19 octobre, à 14h en l'église de Sainte-Thécle.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

M. Périgny laisse dans le deuil ses enfants : Serge (Lise Verreault) de Montréal et Christiane de Laval; son petit-fils, François; sa sœur, Geneviève (feu Edouard Turner); ses beaux-frères et sa belle-sœur : Raymond Vallée, Jeannine Vallée et Laurent Tellier; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Pour renseignements : (819) 537-7222. Télécopieur : (819) 538-0110. Courriel : c.f.pellerin@qc.airsa.com

Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Maison Albatros Trois-Rivières inc.
2325, 1re Avenue Trois-Rivières (QC) G8Z 2X4
375-3323

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHAWINIGAN

Dérogation mineure aux règlements d'urbanisme

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné par la greffière de la ville que lors de la séance ordinaire qui se tiendra dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville sis au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, le **lundi 5 novembre 2001**, à 20 h, le Conseil de la Ville de Shawinigan statuera sur une demande de dérogation mineure aux dispositions de son règlement de zonage numéro 3018, tel que modifié.

La nature de la dérogation demandée est de ne pas respecter la marge minimale de recul latérale de un mètre prescrite pour un côté d'une habitation unifamiliale isolée.

Cette dérogation aurait pour effet d'autoriser l'implantation du bâtiment principal à 0.94 mètre au lieu de 1 mètre de la ligne latérale, soit un empiètement de 0.05 mètre dans la marge minimale de recul latérale spécifiée à l'article 6.1.1 du règlement de zonage 3018.

L'immeuble affecté par cette demande est situé au 3582, rue Olier sur le lot 651-4 du cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Flore, appartenant à Yanick Benoit.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le Conseil avant qu'il ne statue sur celle-ci en se présentant à la salle du conseil à l'hôtel de ville de Shawinigan, sis au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Shawinigan, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus.

Shawinigan, ce 18 octobre 2001

Me Louise Panneton, o.m.a.
Greffière de la ville

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHAWINIGAN

Dérogation mineure aux règlements d'urbanisme

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné par la greffière de la ville que lors de la séance ordinaire qui se tiendra dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville sis au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, le **lundi 5 novembre 2001**, à 20 h, le Conseil de la Ville de Shawinigan statuera sur une demande de dérogation mineure aux dispositions de son règlement de zonage numéro 3018, tel que modifié.

La nature de la dérogation demandée est de ne pas respecter l'article 9.2 du règlement de zonage 3018, soit :

- l'interdiction d'implanter un escalier extérieur donnant accès aux étages d'un bâtiment principal dans la cour avant ;
- l'empiètement maximal de 1,80 mètre dans la marge de recul avant ;
- la distance minimale prescrite par rapport à l'emprise de la rue.

Cette dérogation aurait pour effet d'autoriser :

- l'implantation d'un escalier extérieur donnant accès aux étages d'un bâtiment principal dans la cour avant alors que, seuls les escaliers extérieurs donnant accès au rez-de-chaussée sont autorisés ;
- l'empiètement d'un escalier extérieur de 3,47 mètres dans la marge de recul avant au lieu de 1,80 mètre, excédant de 1,67 mètre l'empiètement prescrit ;
- l'implantation d'un escalier extérieur situé à 0.97 mètre de l'emprise de rue au lieu de 1 mètre, soit un empiètement de 0.03 mètre dans la distance minimale prescrite.

L'immeuble affecté par cette demande est situé aux numéros 673 à 693 sur la 2e Rue, sur le lot 628-295 du cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Flore, appartenant à Sylvain Bellerive.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le Conseil avant qu'il ne statue sur celle-ci en se présentant à la salle du conseil à l'hôtel de ville de Shawinigan, sis au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Shawinigan, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus.

Shawinigan, ce 18 octobre 2001

Me Louise Panneton, o.m.a.
Greffière de la ville

AVIS SAISONNIER
à l'intention des entrepreneurs

Pour la disposition des neiges usées, le site du **8180, boulevard industriel** est ouvert aux particuliers et aux entrepreneurs à contrat avec des compagnies et des institutions.

L'accès au site se fait grâce à des cartes disponibles sans frais à l'édifice des travaux publics, 2425, rue Louis-Allyson, de 7 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 15 h 30.

Les utilisateurs du site recevront une facture sur une base mensuelle.

Renseignements : 379-3733

Référence : Règlement 1562 (2000)

Merci de bien vouloir en prendre note.



Nécrologie



PERRON
M. GASTON
1946 - 2001

Au CHSLD Centre-Mauricie, Résidence de la Saint-Maurice de Shawinigan, le 17 octobre 2001, est décédé à l'âge de 55 ans et 7 mois, M. Gaston Perron, époux de Mme Yolande Gélinais, demeurant à Belvoile (Baie). La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire
Jean Carboneau
343, 4e Rue
Shawinigan
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 20 octobre, à 14h en l'église Sacré-Cœur de la Baie de Shawinigan. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Baie de Shawinigan.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, Yolande Gélinais; ses filles : Kathleen de Montréal, Mélissa (Michel Thomas) de Montréal, Marie-Michèle (Jean-Yves Denoncourt) de Shawinigan; son frère, Donald (Claudette Laforme) de Belvoile; ses sœurs : Colette (Pierre Deschênes) de Sorel, Micheline (Hervé Demers) de Shawinigan, Christiane de Shawinigan et Nancy de Sorel; sa belle-mère, Mme Georgette LeFebvre (feu Nelson Gélinais); ses belles-sœurs et beaux-frères : Marie-Paule (Greg Labossière) d'Amos, Nicole (Jean-Marie Carle) de Trois-Rivières, Gaston (Pierrette Lévesque) de Contrecoeur, Michel de Contrecoeur, Ginette (Paul Gélinais) de Shawinigan, Liette (Robert Carpentier) de Sainte-Angèle-de-Prémont, Johanne (Yves Ducharne) de Victoriaville; ainsi que plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Des dons à la Société Alzheimer de la Mauricie seraient appréciés. Pour renseignements : (819) 536-4449. Télécopieur : (819) 537-8829. Courriel : funcarbo@qc.aria.com. Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



PLEAU
M. JEAN-CLAUDE

À la Tuque, au Carrefour de la santé et des services sociaux de la Saint-Maurice, le 17 octobre 2001, est décédé à l'âge de 73 ans, M. Jean-Claude Pleau, fils de feu Lauréat Pleau et de feu Bertha Rousseau, demeurant à la Tuque. La famille accueillera parents et ami(e)s à :

Salon funéraire
Perreault et fils inc.
602, rue Commerciale
La Tuque
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le samedi 20 octobre, à 10h 30 en l'église Marie-Médiatrice. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

M. Pleau laisse dans le deuil ses sœurs : Gemma Pleau-Caron, Liliane Pleau-Juneau, toutes deux de Montréal, Pierrette Pleau de La Tuque; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Renseignements : (819) 523-3566. Télécopieur : (819) 523-2701. Courriel : r.perreault@sympatico.ca. Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



PROULX
MME GASTONNE
BOISVERT

Au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie de Shawinigan-Sud, le 17 octobre 2001, est décédée à l'âge de 79 ans et 6 mois, Mme Gastonne Boisvert, épouse de feu Jean-Rock Proulx, demeurant à Saint-Boniface. La famille accueillera parents et ami(e)s à :

Salon funéraire
Julien Philibert et fils inc.
70, rue Commerciale
Saint-Boniface
Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le samedi 20 octobre, à 14h en l'église de Saint-Boniface. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Jean-François (Jocelyne Régis), Francine (Michel Lacombe), Jocelyn (Pierrette Belleville), Danielle (André Duford); ses petits-enfants : Isabelle, Stéphanie, Marie-Claude, Cindy, Julie et Jonathan; ses sœurs et son frère : Gertrude (Maurice Caron), Huguette (Pierre Baril), Yvon (Réjeanne Argouin); ses belles-sœurs : Françoise Proulx, Marie-Odile (feu Maurice Fafard), Rose-Aline Boisvert (feu Marcel Boisvert), Carmen Argouin (feu Bruno Boisvert); elle laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Des dons à la Société Alzheimer de la Mauricie ou à la Fondation Albatros, région de Shawinigan, seraient grandement appréciés. Renseignements : (819) 378-3838. Télécopieur : (819) 375-6456. Courriel : complexe@jphilibert.com. Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



RODRIGUE
BÉGIN
MME MARIE-ANNA

À la Résidence Cooke du CHSLD Le Trifluvien, le 18 octobre 2001, est décédée à l'âge de 92 ans et 2 mois, Mme Marie-Anne Rodrigue, épouse de feu Clément Bégin, demeurant autrefois à Shawinigan-Sud. La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire
Jean Carboneau

2280, 5e Avenue
Shawinigan-Sud
Heures d'accueil : vendredi de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le samedi 20 octobre, à 11h en l'église Saint-André de Shawinigan-Sud. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan-Sud.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Huguette (Michel St-Ours) de Montréal-Nord, Lise (André Blais) de Trois-Rivières-Ouest, Pauline (André Forest) de Trois-Rivières-Ouest, Rollande (Patrick Lavelle) de Gatineau, Françoise (Robert Cauchon) d'Ahuntsic; ses petits-enfants : Christian et Stéphanie St-Ours, Jocelyn, Patrice et Martin Blais, Steeve et Yannick Forest, Anthony, Steven, Eric, Christopher, Jennifer et Kim Lavelle, Vanessa Bégin, et plusieurs arrière-petits-enfants; son frère, Léopold Gilbert (Fernande Gilbert); ses belles-sœurs : Ange-Aimée Turgeon (feu Jean-Marie Bégin), Flore Gagnon (feu Nicolas Trudel); ainsi que plusieurs neveux et nièces. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à la Résidence Cooke du CHSLD Le Trifluvien seraient appréciés. Pour renseignements : (819) 537-8828. Télécopieur : (819) 537-8829. Courriel : funcarbo@qc.aria.com. Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



ROUSSEAU
M. JULIEN

Au CHRTR, pavillon Saint-Joseph, le 13 octobre 2001, est décédé à l'âge de 89 ans et 7 mois, M. Julien Rousseau, époux de Fernande Baril, demeurant à Saint-Grégoire. La famille accueillera parents et ami(e)s à :

Centre funéraire
J. N. Rousseau et frère Ltée
1370, boul. Louis-Frédéric
Nicolet
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 13h.

Les funérailles auront lieu le samedi 20 octobre, à 15h en la Cathédrale de Nicolet. L'inhumation aura lieu au cimetière de Nicolet.

Il laisse dans le deuil son épouse, Fernande Baril; ses enfants : Chantal (David Ryan) de Montréal, Yves (Elaine Dagenais) de Longueuil, Alain (France Laforest) de Sainte-Anne-des-Plaines, Marie-France (Michel Vandal) de Montréal; ses petits-enfants : Stéphanie (Luc Sergerie), Yannick (Nathalie Auger), Sébastien, Isabelle, Frédéric; ses 3 arrière-petites-filles : Marie-Anne, Alice, Audrey; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec. Pour renseignements : (819) 293-4511. Condoléances par télécopieur : (819) 293-8212. Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



SAVARD
M. WILLIAM

Au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie, le 17 octobre 2001, est décédé à l'âge de 86 ans et 4 mois, M. William Savard, époux de Laurette Lacoursière, demeurant à Shawinigan. La famille accueillera parents et ami(e)s à :

Salons funéraires
Oscar St-Ours Ltée
2203, avenue Champlain
Shawinigan
Heures d'accueil : dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le lundi 22 octobre, à 14h en l'église Sainte-Croix de Shawinigan. L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Laurette Lacoursière, ses enfants : Yvon (Carole Lamy) de Shawinigan, Denise de Shawinigan, Rita (Réjeanne Gélinais) de Shawinigan; ses petits-enfants : Nathalie Savard (Marcel St-Arneault) de Lac-à-la-Tortue, Isabelle Gélinais de Shawinigan, Mélanie Savard (Patrick Bourgeois) de Sainte-Anne-des-Lacs, David Gélinais de Shawinigan, Véronique Savard de Shawinigan, Nathalie Grenier (Patrice Bessette) de Richelieu; ses cinq arrière-petits-enfants : Maxime, Laurie, Olivier, Alicia et Jordan; sa sœur : Eva (feul Hilaire Garceau) de Mont-Carmel; ses frères : Réal (Thérèse Tessier) de Shawinigan, Alphonse (Gaétane Deschênes) de Montréal, Raymond (Liette Armstrong) de Shawinigan; ses belles-sœurs : Claudette Lacoursière (feu Edmond Larouche) de Shawinigan, Georgette Lacoursière (feu Camille Robert) de Saint-Alexis-des-Monts, Simone Rozon (feu Aurélien Savard) de Grand-Mère; son beau-frère : Charles Vallières (feu Lucia Lacoursière) de Saint-Alexis-des-Monts; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements : (819) 536-3717. Si désiré, condoléances par télécopieur à : (819) 536-4259. Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



ST-CYR
M. AURÈLE

À la Résidence Louis-Denoncourt du CHSLD Le Trifluvien, le 16 octobre 2001, est décédé à l'âge de 90 ans, M. Aurèle St-Cyr, époux de feu Bernadette Laroche, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s à :

Centre funéraire
Rousseau et frère Ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières
Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 20 octobre, à 13h

en l'église Sainte-Marguerite. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Françoise (Yvon Lépine), Pierrette (feu Gilles Denoncourt), Pauline (Claude Brouillette), Clément (Madeleine Houle), Céline, Claude (Jocelyne Cantin); ses petits-enfants : Annie Denoncourt (Stéphane Godin), Josiane Denoncourt (Jean-François Pépin-Filion), Michèle Brouillette (Benoît Bertrand), François Brouillette (Isabelle Richard), Marie-Hélène St-Cyr, Isabelle St-Cyr (Eric Boisvert), Nicolas St-Cyr; un arrière-petit-fils, Xavier; ses sœurs, ses belles-sœurs et son beau-frère : Cecile St-Cyr, Alice St-Cyr-Ayotte, Alice Verville-St-Cyr, Bernadette Lapointe-Morris, Gérard Laroche, Marthe Brouillette; ainsi que de nombreux neveux et nièces, ses ami(e)s et le personnel de la Résidence Louis-Denoncourt. Pour renseignements : (819) 374-6225. Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227. Courriel : condoleances@centrrouseau.com. Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



VINCENT
ROGER
(Buddy)
1932 - 2001

À la Maison Albatros de Trois-Rivières, le 14 octobre 2001, est décédé à l'âge de 69 ans, M. Roger (Buddy) Vincent, époux de Louise Jobin, demeurant à Cap-de-la-Madeleine. La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire
Jean Carboneau
205, rue Rochefort
Cap-de-la-Madeleine
Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 20 octobre, à 14h en l'église Sainte-Famille de Cap-de-la-Madeleine. Les cendres seront déposées au Columbarium.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse Louise Jobin; ses enfants : Christiane (Daniel Neveu), Stéphane (Geneviève Tremblay), Marc; ses petits-enfants : Eric, Catherine, William et Charles; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : Paul (Noella Brodeur), Rémi (Carmen Blais), Maurice, Gisèle (Jean-Louis Gélinais), Yolande (feu Maurice Brière), Johnny (Flore Jacques), Marie-Anne (feu Jean-Louis Vincent), Ovide (feu Marie-Claire Vincent), Gilles Jobin (Paulette), Réjeanne et Lise; son meilleur ami André Martel (Micheline); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Maison Albatros Trois-Rivières seraient grandement appréciés. Pour renseignements : (819) 370-2883. Télécopieur : (819) 537-8829. Courriel : funcarbo@qc.aria.com. Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Remerciements



COSSETTE
ST-CYR
MME YVETTE

Un merci bien sincère à vous tous parents et ami(e)s, pour la sympathie que vous nous avez témoignée, soit par offrandes de messes, fleurs, visites ou assistance aux funérailles, lors du décès de :

MME YVETTE
ST-CYR - COSSETTE
survenu à l'âge de 82 ans et 1 mois
Que chacun considère ces remerciements comme personnels.
Ses enfants, leur conjoint(e) et ses petits-enfants.

925 Prières

REMERCIEMENTS
à la Vierge-Marie pour faveur obtenue, N.G.

Le Nouvelliste

Journal quotidien publié à
1920, rue Bellevue, Trois-Rivières, G9A 3Y2
Téléphone : (819) 376-2501
Téléphone du Service aux abonnés : (819) 376-2000

LIVRAISON À DOMICILE - 1 semaine
Prix de vente au camelot : 3,25 \$
+ part du camelot : 0,75 \$
+ TPS DE 7% : 0,28 \$
+ TVA DE 7,5% : 0,32 \$
TOTAL : 4,55 \$

LIVRAISON À DOMICILE - Livraison rurale
Prix de vente au livreur
matérialisé : 3,41 \$
+ part du camelot : 0,75 \$
+ TPS DE 7% : 0,29 \$
+ TVA DE 7,5% : 0,33 \$
TOTAL : 4,75 \$

LIVRAISON À DOMICILE
PAYÉ À L'AVANCE : 12 mois 6 mois 3 mois
PRIX : 195,00 102,18 51,09
T.P.S. : 13,65 7,15 3,58
T.V.Q. : 15,65 8,20 4,10
TOTAL : 224,30 117,53 58,77

PAR LA POSTE
Partout au Canada
PRIX : 395,20 225,16 158,08 80,00
T.P.S. : 27,66 15,76 11,07 5,60
T.V.Q. : 31,71 18,07 12,69 6,42
TOTAL : 454,57 258,99 181,84 92,02

Rédaction : 376-2501 ext. 233
Service aux abonnés : 376-2000
Sports : 376-2501 ext. 238
Nécrologie : 376-2323

BUREAUX RÉGIONAUX
Centre Mauricie : 376-2000
Zone extérieure : 1-877-933-2506
Louisville : 376-2000

SOUS LE MÊME TOIT
371-3366
L'Œuvre des Artisans de Paix
Services disponibles à coûts minimes.
(Du lundi au vendredi)

*Resto-solent, dîner de 11h30 à 13h30
*Provisions : 9h à 11h
13h à 15h
15h à 17h
*Boutique «Le déjà parti»
*Jouets, vaisselle, disques, livres, etc.
700, Sainte-Cécile, Trois-Rivières, G9A 1H2

MESSE

1^{er} ANNIVERSAIRE

Tu es parti tellement vite ! Ta joie de vivre et tes taquineries nous manquent.
Toi qui protégeais tous ceux que tu aimais, de là-haut, tu dois t'en donner à cœur joie.



GUY LAHAIE
(décédé le 10 octobre 2000)

C'est pour te rendre un hommage particulier, un an après ton départ, que nous invitons parents et ami(e)s à se joindre à nous pour la messe qui sera célébrée en ton honneur, le samedi 20 octobre 2001 à 19h15, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grand-Mère. Son épouse, Susy; ses fils, François-Samuel et Marc-Antoine ainsi que les familles Lahaie et Carpentier.

MESSE

1^{er} ANNIVERSAIRE

Tu es toujours vivant dans le cœur de ceux qui t'aiment.



Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 20 octobre 2001 en l'église Sainte-Bernadette à 16h30 à la mémoire de :

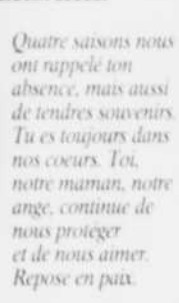
JEAN-CLAUDE MARCHAND
(décédé le 20 octobre 2000)

Parents et ami(e)s sont invités à se joindre à nous. Son épouse, ses enfants, conjoint(e), ses petits-enfants ainsi que ses frères et sœurs.

MESSE

1^{er} ANNIVERSAIRE

Quatre saisons nous ont rappelé ton absence, mais aussi de tendres souvenirs. Tu es toujours dans nos cœurs. Toi, notre maman, notre ange, continue de nous protéger et de nous aimer. Repose en paix.



Une messe 1^{er} anniversaire sera célébrée le samedi 20 octobre 2001 à 16h, en l'église Christ-Roi de Shawinigan, à la mémoire de :

Mme LÉA BELLEMARE-DESCHÊNES
(décédée le 20 octobre 2000)

Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration. Ses enfants, leur conjoint(e), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

MESSE

ANNIVERSAIRE

Il y a un an, notre vie a été bouleversée par ton départ car il est pénible de perdre un être cher, la séparation fut si soudaine et tu connais notre peine. Le temps peut s'effacer mais il n'effacera jamais de nos cœurs ce que tu as été pour chacun de nous.

Protège-nous et aide-nous à continuer le chemin de nos vies. Nous t'aimons toujours.

Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 20 octobre 2001 à 19h en l'église Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, à la mémoire de :

M. ROBERT VEILLETTE
(décédé le 17 octobre 2000)

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous en pensée ou par leur présence à cette célébration. Son épouse Gisèle Villemure, ses fils Jean-Guy et Gilles, ses petits-enfants Julie, Audrée, Stéphanie, Isabelle, Michel et Claudia.

SINCÈRES REMERCIEMENTS

Anne-Lise nous a quittés trop tôt. Nous l'aimions tous pour sa générosité et sa sincérité.

Sa famille exprime ici ses remerciements aux amis et clients qu'elle ne peut rejoindre personnellement.

Ss parents, Jacqueline et Albert Trépanier, sa soeur Michelle, ses frères Sylvain et Jean-François, ses belles-sœurs Luce Lamy et Sophie Houle ainsi que plusieurs neveux et nièces.



Anne-Lise Trépanier

SINCÈRES REMERCIEMENTS

Merci du fond du cœur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont apporté leur réconfort lors du décès de :

Mme GEORGETTE CHAÎNE-LAMY

(survenu le 17 septembre 2001)

soit par des offrandes de messes, affiliactions de prières, cartes, fleurs, dons, télécopies, visites ou assistance aux funérailles. Un merci spécial à tout le personnel du CHSLD Le Trifluvien, résidence Joseph-Denis pour leur grand dévouement au cours des derniers six mois ainsi qu'à tout le personnel de la Villa du Parc pour les sept belles années passées avec eux. Que chacun et chacune d'entre vous retrouvent ici l'expression de notre reconnaissance et considèrent ces remerciements comme personnels.



Sa fille, Hélène; son gendre, Yves Blais; sa soeur, Madeleine ainsi que les membres des familles Chaîne et Lamy.

Planifiez vos arrangements et vos dernières volontés seront respectées et réalisées.

- Planification = Économie !
- Service à domicile
- Disponible pour conférence

Lucie L'Heureux
376 3731
538-3388

Maison J.D. Garneau et
Complexe funéraire Pellerin

Ici et Ailleurs

L'ATTENTAT EN BREF

Remis en liberté

Vancouver (PC) — Un ressortissant canadien réclamé par les États-Unis, qui l'accusent d'entretenir des liens avec le Hezbollah, un groupe terroriste libanais, a été remis en liberté sous caution, hier, par une juge de la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

Âgé de 35 ans, Ali Adham Amhaz était détenu depuis son arrestation à son domicile de Burnaby, en Colombie-Britannique, au cours de la fin de semaine. Remis en liberté, il devra toutefois observer de strictes conditions.

Au moment de rendre sa décision, la juge Maryvyn Koenigsberg a expliqué qu'en portant leurs accusations, les États-Unis n'avaient pas fourni des preuves suffisantes. En vertu de la Loi sur l'extradition du Canada, les États-Unis disposent de 60 jours pour présenter à Ottawa leurs éléments de preuve.

Déjà de l'espionnage à l'étranger

Ottawa (PC) — Quand on parle de créer un service d'espionnage canadien à l'étranger pour combattre le terrorisme, on ne semble pas tenir compte du fait que le Service canadien du renseignement de sécurité joue déjà un tel rôle, a déclaré hier le directeur du SCRS, M. Ward Elcock. En fait, le SCRS a «sensiblement le même» mandat que la CIA aux États-Unis, a précisé M. Elcock devant un comité des Communes.

Le budget du SCRS s'élève à un peu moins de 200 millions \$ par année. Le solliciteur général, Lawrence MacAulay, doit donner aujourd'hui une conférence de presse et annoncer une augmentation de la contribution fédérale, une hausse qui pourrait atteindre 10 millions \$. «Par définition, les opérations secrètes coûtent cher et comportent souvent plus de risques (...), a-t-il précisé. Les ressources et les capacités du SCRS sont beaucoup plus limitées que celles de la CIA, «mais notre mandat est sensiblement le même», a-t-il ajouté.

Des groupes sociaux s'inquiètent

Montréal (PC) — Des groupes sociaux qui dénoncent les actes terroristes du 11 septembre, mais s'opposent à la riposte militaire en Afghanistan, demandent à rencontrer le premier ministre du Canada Jean Chrétien.

Parmi ces groupes, on retrouve la Fédération des femmes du Québec, la Ligue des droits et libertés, la Centrale des syndicats du Québec, l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, le Conseil des musulmans de Montréal, Objection de conscience et la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes.

Dans une déclaration, ces groupes «condamnent sans réserve le terrorisme et le fanatisme qui ont conduit à la tragédie du 11 septembre» à New York et Washington. Mais ils dénoncent du même souffle «les appels à la vengeance» et le choix de la voie belliqueuse.

Appel rejeté

Ottawa (PC) — Jugeant cette cause hors de sa juridiction, la Cour suprême du Canada a rejeté, hier, l'appel d'un présumé terroriste d'origine égyptienne ayant des liens avec Oussama ben Laden. Âgé de 41 ans, Mohamed Zeki Mahjoub devra donc demeurer derrière les barreaux, à Toronto, où il est incarcéré depuis juin 2000, en attendant la fin des procédures d'extradition.

L'avocat de Mahjoub, Rocco Galati, a fait savoir qu'il s'adresserait à un tribunal ontarien dans l'espoir qu'il tranche quant aux questions constitutionnelles qui, selon lui, privent son client de ses droits.

L'avocat a précisé qu'il contesterait l'ordonnance d'extradition visant son client en invoquant que ce dernier serait certainement exécuté s'il retournait en Égypte, où il a été reconnu coupable, par contumace, d'activités terroristes. Cet argument pourrait être débattu en Cour fédérale une fois réglée la question de l'extradition du présumé terroriste. Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) affirme que Mahjoub est membre d'un groupe d'intégristes islamistes.

Un périmètre de sécurité

Québec (PC) — Les gouvernements du Québec et de la Colombie-Britannique exigent la mise en place d'un périmètre de sécurité pour les personnes entrant en Amérique du Nord.

La mise en place d'un tel périmètre aurait pour effet de faciliter la circulation des biens entre le Canada et les États-Unis, ont fait valoir hier les premiers ministres Bernard Landry et Gordon Campbell à l'issue d'une réunion de travail dans la capitale québécoise.

«Une gestion coordonnée des frontières est nécessaire, sinon c'est la libre circulation des biens qui sera compromise par les problèmes de sécurité liés aux personnes», a déclaré M. Landry.

Faible risque au Québec

Aucun colis suspect n'a présenté de réel danger jusqu'ici

LIA LEVESQUE

Montréal (PC)

Depuis le début de la psychose des colis suspects, le Laboratoire de santé publique du Québec a reçu une quinzaine de colis pour évaluation plus poussée et aucun n'a montré de traces de charbon ou de bactérie dangereuse.

Le Laboratoire de santé publique est «le laboratoire des laboratoires» expliquait en conférence de presse son directeur, le Dr Jean Joly. C'est à lui que sont envoyés les produits que même les laboratoires d'hôpitaux ne peuvent identifier ou que les corps policiers trouvent suspects, après une première investigation, expliquait le Dr Joly.

Les autorités de la Santé publique avaient convoqué la presse, hier, au la-

boratoire de Sainte-Anne-de-Bellevue, pour livrer un message rassurant à la population.

«Le risque est extrêmement faible au Québec», a assuré le Dr Richard Massé, sous-ministre adjoint à la Santé publique au ministère de la Santé et des Services sociaux. Il fonde son opinion sur le fait que «le Québec n'est pas au centre de la mire». Et il est impossible «d'attraper» le malade du charbon de quelqu'un qui arrive des États-Unis, où de véritables cas ont été décelés.

Reste que «toutes les mesures ont été prises pour que, s'il arrivait une situation, on puisse y faire face», a ajouté le Dr Massé. Les autorités ont fait provision d'antibiotiques en quantité nécessaire et les précautions utiles ont été prises, assure-t-on.

Dans un cas de bacille du charbon, cela prendrait environ 24 heures pour l'identifier, a précisé le Dr Joly.

Le Dr Massé avise les gens de ne jamais prendre d'antibiotiques en prévention, si on n'est pas malade. Cela risquerait d'aggraver le phénomène de l'«antibiorésistance», ces bactéries coriaces qui résistent à tous les antibiotiques.

À la Sûreté du Québec, le directeur adjoint à la protection du territoire Robert Poëti parle de 60 colis suspects dont son corps de police s'est occupé, sans compter ceux qui ont été manipulés par le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

De la quinzaine de colis suspects qu'a reçus le Laboratoire de santé publique, six ou sept provenaient de la

SQ. Et aucun n'avait de traces de charbon, ni même d'une bactérie pathogène. Il s'agissait «de poudre stérile», a noté le Dr Joly.

Le Dr Massé invite la population au calme, rappelant qu'il ne faut pas confondre «lettre inconnue» et «lettre suspecte». Mais si, effectivement, une odeur inhabituelle se dégage d'une enveloppe ou d'un paquet, ou qu'un produit étrange s'en échappe, il peut y avoir lieu de s'inquiéter et d'appeler la police.

M. Poëti, de la Sûreté du Québec, avertit les mauvais blagueurs qui seraient tentés d'adresser de telles enveloppes pour perturber ou inquiéter les gens. «Ce n'est pas drôle pour personne. Ça s'appelle un méfait» et c'est passible d'une peine d'emprisonnement de cinq ans.

Ottawa consacrera 12 millions \$ à la lutte contre le bioterrorisme

SCOTT EDMONDS

Winnipeg (PC)

Ottawa entend consacrer près de 12 millions \$ à l'achat d'antibiotiques ainsi qu'à la formation de travailleurs de la santé, notamment, dans le cadre de sa lutte contre le bioterrorisme. Le gouvernement agit de la sorte par pure prudence, et non par crainte, a indiqué le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, hier.

«Nous ne voyons pas le Canada comme un pays à risque», a-t-il déclaré, à Winnipeg, au Centre scientifique canadien de la santé humaine et animale — le seul laboratoire au pays dont le personnel peut travailler sans danger avec les agents responsables des maladies les plus graves.

«Nous croyons que le risque est peu élevé, mais en même temps, les gouvernements ont la responsabilité de se préparer», a ajouté le ministre.

Déjà engagées, les initiatives fédérales comportent l'achat de 5,62 millions \$ d'antibiotiques et d'antidotes aux produits chimiques, qui augmentent les stocks actuels de produits pharmaceutiques de la Réserve nationale de secours.

«Nous disposons déjà de réserves considérables d'antibiotiques. Cela permettra de combler certains besoins», a affirmé M. Rock. Le gouvernement souhaite disposer d'antibiotiques en quantité suffisante pour être de mesure de traiter 10 000 personnes.

«Nous sommes sensibles (aux dangers existants) en raison des événements des cinq dernières semaines, a indiqué le ministre. En même temps, les Canadiens ne doivent pas oublier qu'aucun cas d'infection à l'antrax n'a été rapporté au Canada.»

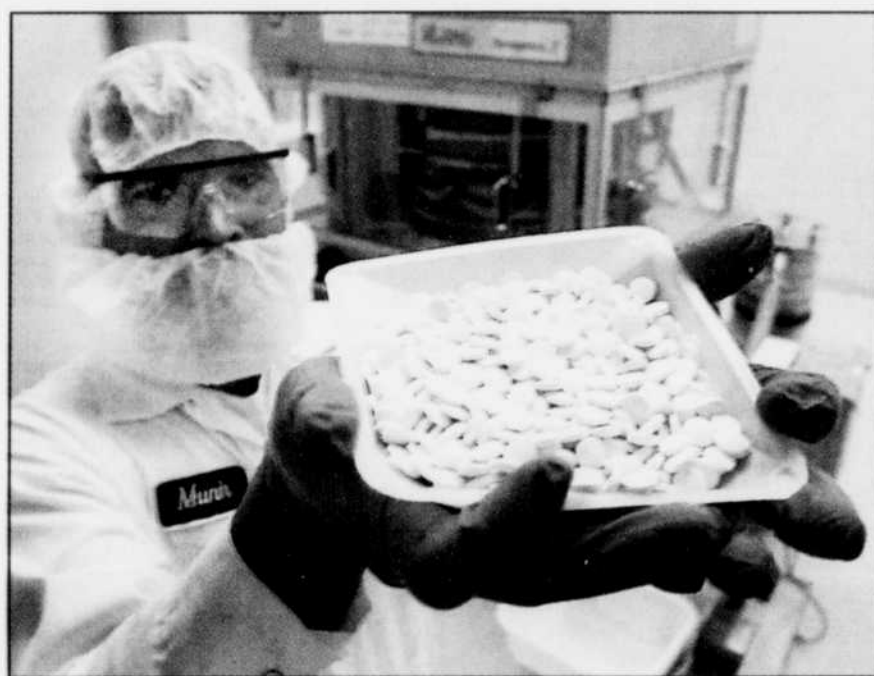


PHOTO: PC

Un technicien de la compagnie Apotex montre les comprimés de Ciprofloxacine que cette compagnie fabrique par millions ces temps-ci. Le «cipro» soigne la maladie du charbon.

M. Rock a refusé de commenter les informations voulant que son ministère ait déjà demandé aux fabricants de médicaments génériques de produire du ciprofloxacine, devenu le produit de premier choix afin de soigner la maladie du charbon.

«Je vais laisser cela aux responsables qui, selon ce que j'ai cru comprendre, discutent avec les compagnies impliquées», s'est-il borné à dire.

Entre autres mesures, Ottawa compte consacrer 2,24 millions \$ à l'achat de capteurs et de matériel de détection destinés aux principales installations au Canada, de même qu'à l'établissement d'une base de données

dans laquelle figureront des renseignements sur de meilleures interventions aux incidents radionucléaires de nature terroriste.

De plus, 2,12 millions \$ doivent servir à améliorer le réseau pancanadien de laboratoires et d'équiper ceux-ci avec les appareils nécessaires pour diagnostiquer rapidement les agents biologiques.

Enfin, le fédéral dépensera 1,61 million \$ afin de dispenser une formation en intervention d'urgence au personnel de première ligne, afin qu'il puisse mieux reconnaître, diagnostiquer et traiter les maladies suspectes résultant d'un acte terroriste.

McLellan se fait rassurante

JIM BROWN

Ottawa (PC)

Les dissidents politiques, les manifestants antimondialisation et les syndicats n'ont pas à craindre d'être identifiés comme des terroristes après l'adoption du projet de loi antiterrorisme, a déclaré la ministre de la Justice, Anne McLellan.

«Le fait de bloquer un pont ne constitue pas une activité terroriste, a précisé hier Mme McLellan, devant le Comité de la justice des Communes. Une grève illégale n'est pas motivée par la terreur (...) Ce n'est pas le genre de chose que vise la législation.»

Il est possible que les policiers aient à prendre des décisions rapides pour faire respecter la loi antiterrorisme, a ajouté la ministre, qui a déposé cette semaine un projet de loi à cet effet. Mais ils le font déjà pour décider quelles accusations ils doivent porter contre un suspect en vertu du Code criminel.

Un peu plus tard, à l'extérieur de la salle des comités, Mme McLellan a évoqué les manifestations qui ont eu lieu en 1997 au Sommet de l'Apec à Vancouver, et cette année au Sommet des Amériques, à Québec. «Le but poursuivi par les étudiants qui manifestaient à l'Apec n'était pas la terreur», a-t-elle déclaré.

Le projet de loi anti-terrorisme a été adopté en deuxième lecture aux Communes, jeudi, par un vote de 208 pour et 8 contre — des néo-démocrates. Il est maintenant étudié article par article par le comité de la justice, avant de recevoir la sanction finale des Communes et du Sénat.

Tout un émoi à La Presse

ROLLANDE PARENT

Montréal (PC)

Une enveloppe contenant environ un gramme de poudre blanche qui avait été postée au Canada a semé un certain émoi dans les bureaux administratifs du quotidien La Presse et forcé l'évacuation de quelque 175 personnes hier en matinée pour une bonne heure.

Voyant que l'enveloppe ne portait le nom d'aucun destinataire, qu'elle ne comportait aucune adresse d'expéditeur, que rien n'était écrit sur la feuille renfermant la substance blanche, les policiers ont procédé à la destruction de la poudre en question.

«Nous avons jugé l'alerte «non fondée», a commenté la porte-parole du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, Nathalie Valois.

C'est d'ailleurs le fait que l'enveloppe n'était adressée à personne en particulier qui a incité le proposé au courrier, Sylvain Chagnon, à l'ouvrir pour déterminer à qui elle devait être remise.

L'expéditeur s'était limité à écrire à la main La Presse et l'adresse du journal.

Constatant que de la poudre tombait de l'enveloppe, M. Chagnon a grimpé au bureau de son patron, au rez-de-chaussée, au service du crédit.

«Viens voir en bas. J'ai un problème avec une enveloppe», aurait lancé Chagnon, tout énervé, ce qui n'a pas manqué de semer l'inquiétude chez la dizaine

de personnes travaillant au service du crédit.

Le patron en question a avisé un agent de sécurité qui a ordonné de fermer la salle de tri du courrier, de couper le système de ventilation et de mander les policiers.

L'évacuation des employés de la cafétéria, de l'administration, des ventes, de l'informatique et des finances a été ordonnée. Ceux de la rédaction et de l'imprimerie qui sont dans un bâtiment adjacent n'ont pas été inquiétés.

À la demande des policiers, des pompiers et des ambulanciers, Sylvain Chagnon a dû se déshabiller et prendre une douche sur place. Il a été conduit à l'hôpital, par mesure de précaution.

Le local où il travaillait a été désinfecté avec de l'eau javellisée de sorte que le travail a pu reprendre peu après.

Au départ, les rumeurs et les déclarations faites par le chef d'opérations du Service d'incendie de la Communauté urbaine de Montréal, Albert Rillart, voulaient que l'enveloppe provenait de la France. Les policiers indiquent maintenant que le timbre était canadien et que le lieu exact de sa provenance était illisible.

La direction de La Presse avait, au cours des derniers jours, donné des directives verbales à ses employés indiquant la conduite à suivre dans les cas où leur sécurité pourrait leur sembler compromise.

Accusé d'avoir posté des enveloppes contenant de la poudre

PRESSE CANADIENNE

Montmagny

Paul Couture, 57 ans, de Montmagny, près de Québec, a été accusé hier de menace de mort, méfait et bris de probation.

On lui reproche d'avoir posté deux enveloppes contenant de la poudre blanche.

Les lettres avaient été envoyées au premier ministre Jean Chrétien et au ministre des Finances Paul Martin. Une troisième lettre était également destinée à Céline Dion.

Ces enveloppes contenaient en fait un mélange de sel et de soda, laissant ainsi croire qu'il s'agissait de l'antrax.

Elles ont été interceptées au bureau de poste de Montmagny, mardi soir.

Paul Couture, qui a été arrêté chez lui en fin d'après-midi mercredi, est présentement détenu à l'infirmerie de la prison de Québec.

Il reviendra devant le tribunal le 8 novembre.



PHOTO: PC

Paul Couture, 57 ans, de Montmagny, a été arrêté par la police hier. On l'accuse d'avoir posté des enveloppes contenant de la poudre blanche.